

futuribles

OCTOBRE

*Réduction du temps de travail
et partage de l'emploi*

ANALYSE-PRÉVISION-PROSPECTIVE

futuribles

Revue mensuelle de l'Association Internationale Futuribles
55, rue de Varenne, 75007 Paris, France – Tél. 222 63 10 +

comité d'orientation

Ismail S. Abdalla, Michel Albert, Serge Antoine, Göran Backstrand, Bernard Cazes, Michel Crozier, Jacques Durand, Mahdi Elmandjra, Emilio Fontela, Claude Guillemin, Paul-Marc Henry, Bertrand de Jouvenel, Edmond Lisle, Daniel Malkin, Eléonora Masini, Henri Mendras, Pierre Massé, Aurelio Peccei, Pierre Piganiol, Jean Saint-Geours, Michel Salomon, Philippe de Seynes, Alvin Toffler, Georges Vedel.

directeur

Hugues de Jouvenel

rédaction

Christine de Guébriant,
Patrick Chabert, Guy Poquet.

Association Internationale Futuribles
55, rue de Varenne, 75007 Paris, Tél. 222 63 10

abonnements-diffusion

Pergamon Press France
24, rue des Ecoles, 75240 Paris Cedex 05, Tél. 329 44 65
Telex : 202 156 F

Un an	France	270,00 FF (TVA 4% incl.)
	C.E.E.	270,00 FF
	Etranger	290,00 FF
	Par avion	375,00 FF
Le numéro	25,00 FF	

Les articles signés expriment l'opinion des auteurs et pas nécessairement celle de Futuribles.
Tous droits de reproduction même partielle, par quelque procédé que ce soit, réservés pour tous pays.

© Association Internationale Futuribles 1981

Commission paritaire n° 56798 – ISSN 0183 701 X

Imprimerie spéciale de Pergamon – Dépôt légal n° 810719 Octobre 1981.

Photos: Viollet pp. 9, 15, 28, 56, 59, 62, 67, 70, 73, 94 – Rapho p. 33 – Le Musée en herbe p.80

Jean-François Colin	3	<i>Temps de travail et emploi. Les enjeux d'une réduction de la durée du travail</i>
Victor Scardigli	19	<i>La durée du travail : quelques comparaisons</i>
Bernhard Teriet	26	<i>Temps de travail et partage de l'emploi. Expériences et stratégies</i>
Guy Aznar	39	<i>Tous à mi-temps ou le scénario bleu</i>
Dominique Drouet, Colette Durand, Hervé Mathieu	49	<i>Durée du travail et utilisation de l'espace, trois images prospectives</i>
Claude Leroy	60	<i>Pour la régionalisation du temps</i>
Dominique Letourneur	63	<i>Vécu</i>
Bernard Delplanque	71	<i>Temps et statut social</i>

Forum

FNPE	74	<i>Le temps social en famille</i>
Sylvie Laferrère, Claire Merleau-Ponty, Anne Tardy	79	<i>Le Musée en Herbe ou comment apprivoiser l'art</i>

Futur-Information

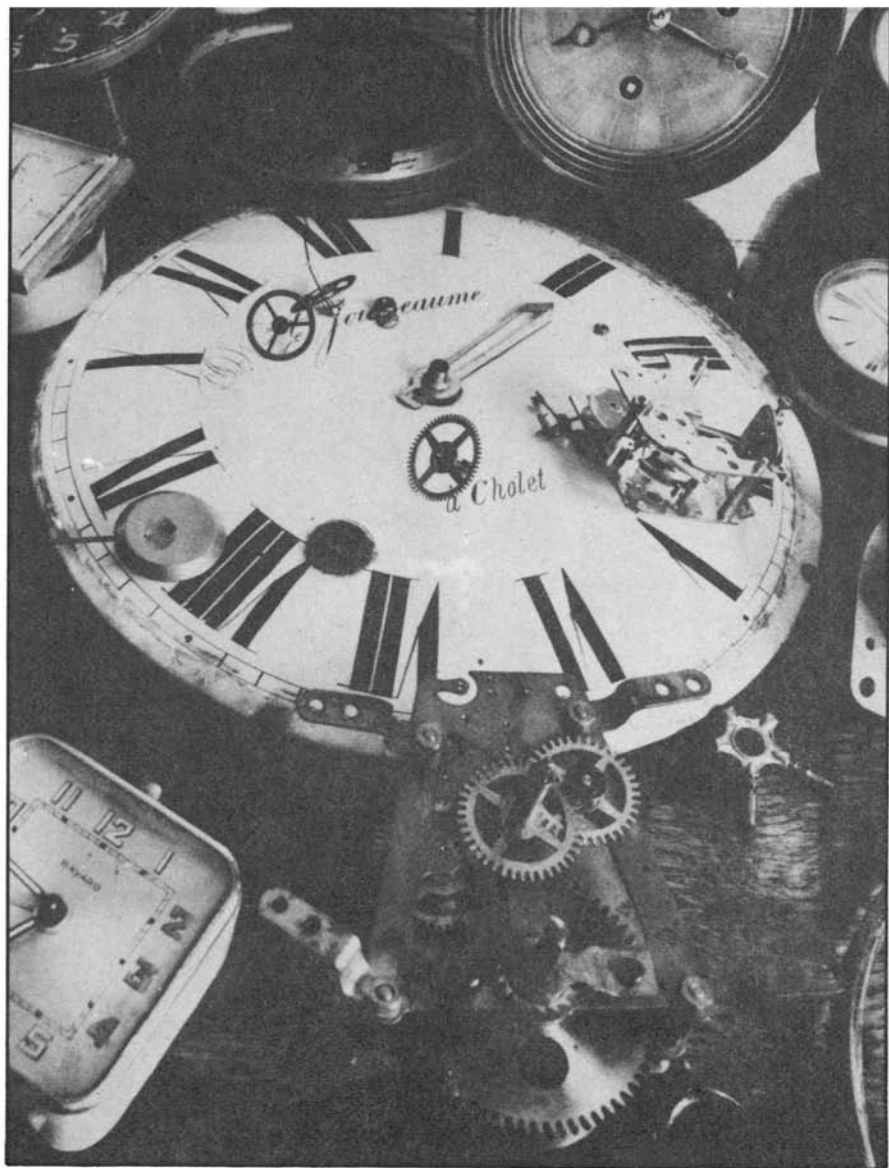
83	<i>Les nouvelles de la prospective</i>
86	<i>Les actualités prospectives</i>

Bibliographie

95	<i>Analyses critiques</i>
----	---------------------------

Robert Stobauch, Daniel Yergin, *Report of the Energy Project at the Harvard Business School*.
Gérard Closier, Annick Matalon, *Les services au public en milieu rural. Quelques scénarios pour un futur*. Peter Vajk, *La fin du monde n'aura pas lieu*. Emmanuel Arghiri, *Technologie appropriée ou technologie sous-développée*.

108	<i>Comptes rendus</i>
111	<i>Vient de paraître</i>



Temps de travail et emploi

Les enjeux d'une réduction de la durée du travail

Jean-François Colin (1)

Réduire la durée du travail afin de le répartir plus équitablement entre les demandeurs d'emploi est une idée séduisante, conciliant les aspirations individuelles et les impératifs de solidarité. Mais la réduction du temps de travail est-elle réellement créatrice de nouveaux emplois ?

Jean-François Colin nous montre que la corrélation n'est pas si simple, et qu'elle dépend de nombreux paramètres. Sa démonstration s'appuie d'abord sur une analyse rétrospective de la réduction du temps de travail intervenue depuis 1973, analysée par rapport à l'évolution de la croissance économique, aux anticipations des entreprises, aux niveaux de rémunération et au contexte de négociation. Ayant ainsi montré que la réduction du temps de travail pourrait avoir des effets positifs sur l'emploi, l'auteur examine ensuite — en fonction d'enquêtes menées auprès d'entreprises et de simulations économétriques — quel nombre d'emplois nouveaux pourraient ainsi être créés. Il ressort de son étude que la compensation salariale et la durée d'utilisation des équipements constituent des variables déterminantes, mais que, d'une façon, générale la réduction du temps de travail doit être progressive, négociée et diversifiée.

Du temps pour vivre, du travail pour tous : la revendication de réduction de la durée du travail évolue en permanence entre ces deux pôles. Selon que l'économie connaît un excédent ou une pénurie de main-d'œuvre, l'un ou

(1) Rapporteur Adjoint de la Commission de l'emploi et des relations du travail du VIII^e Plan.

l'autre de ces deux thèmes est mis en avant dans des termes qui restent, au cours du temps, d'une étonnante fixité :

«Puisque la quantité de travail est insuffisante, il faut la répartir de façon plus équitable. On peut se demander si, pour procurer du travail à tous, il ne faut pas en réduire pour chacun la durée. On a calculé, et le résultat de ce calcul est plus théorique que réel, qu'en réduisant seulement de quatre heures la durée du travail, on pourrait faire travailler 500 000 ouvriers de plus. Je sais bien qu'il n'est pas possible à l'heure actuelle de réduire légalement au-dessous de huit heures par jour ou de quarante huit heures par semaine la durée légale du travail. Ce n'est pas possible parce que cette réforme ne peut pas être réalisée sur le plan national... Elle ne peut l'être que sur le plan international...» (Déclaration de M. Jacquier, Ministre du travail, décembre 1934).

En quelques phrases, c'est une problématique parfaitement moderne qui s'exprime : droit au travail, inégalité et inéquité, partage du travail, incertitude des résultats attendus, concurrence internationale dans une économie ouverte..., tels sont les thèmes dominants qui scandent le débat sur la durée du travail. Les acteurs sociaux aujourd'hui n'en disent pas plus à l'échelle européenne. Les organisations syndicales revendiquent une semaine de 35 heures pour élever le niveau de l'emploi et améliorer la qualité de la vie. Les organisations patronales mettent en avant les conséquences graves qu'aurait une telle réduction si elle s'accompagnait d'une hausse des coûts salariaux et d'une baisse des capacités de production. Les gouvernements soulignent que les problèmes de compétitivité seraient moindres si des mesures de réduction étaient adoptées simultanément dans tous les pays du Marché commun. En bref, le débat sur la durée du travail est relancé au moment même où l'on constate partout une aggravation de la situation de l'emploi et un ralentissement de la réduction spontanée de la durée du travail.

En France, ce débat a une acuité particulière. Les perspectives de reprise économique, aussi optimistes soient-elles, ne peuvent en effet laisser espérer des créations d'emplois en nombre suffisant pour faire face à l'abondance prévisible des ressources en main-d'œuvre : environ 200 000 actifs supplémentaires chaque année en moyenne jusqu'en 1985. Dans ce contexte, le risque est grand de voir se développer un chômage dont on sait qu'il frappe en particulier les jeunes entrant sur le marché du travail et les actifs âgés qui, ayant perdu leur emploi, ne peuvent plus en retrouver. La volonté de partager le travail en réduisant sa durée répond dans ce cadre à une double préoccupation : d'une part éviter les risques de marginalisation qu'entraînent les mauvaises conditions d'insertion professionnelle des jeunes, d'autre part lutter contre les mécanismes d'exclusion sociale qui risquent de se mettre en place à l'encontre des actifs âgés. «Réduire le travail pour le partager, c'est

donner une nouvelle incarnation à la belle idée de solidarité qui a inspiré les grandes réformes sociales de ces cinquante dernières années»(2).

Si les objectifs sont clairs, la question préalable reste posée : la réduction de la durée du travail est-elle créatrice d'emplois, peut-elle contribuer à améliorer la situation du marché du travail ? Répondre à une telle question c'est tout d'abord comprendre les raisons qui expliquent le ralentissement actuel, observé partout, de la baisse spontanée de la durée du travail. C'est aussi, en se fondant sur l'expérience passée et sur l'analyse économique, s'interroger sur les conséquences d'une politique volontariste de partage du travail et sur les conditions dans lesquelles une telle politique peut avoir des effets favorables sur l'emploi et la croissance.

La réduction et l'aménagement de la durée du travail, les enjeux de la période

La durée du travail 1973-1981

L'année 1980 marque l'achèvement du mouvement vers les 40 heures amorcé au milieu des années soixante (3). La durée hebdomadaire du travail s'élevait, au début des années 1960, à environ 46 heures par semaine. C'est à partir de 1967 que s'est produite une diminution sensible faisant passer la semaine de travail de 45,5 heures en 1967 à 40,9 heures en 1979, 40,8 heures en 1980 et 40,6 heures au début de l'année 1981.

Cette réduction de la durée du travail résulte d'une uniformisation des horaires hebdomadaires autour de 40 heures et se manifeste notamment par une réduction des écarts de temps de travail entre ouvriers et employés (cf. tableau page suivante) en raison principalement de la disparition des horaires les plus longs. On observe par ailleurs une généralisation progressive de ce mouvement de baisse à l'ensemble des activités économiques et une réduction des disparités entre secteurs (4).

(2) Jacques Delors. — Préface de *La révolution du temps choisi*. — Echanges et projets. — Paris, Albin Michel, 1980.

(3) D'autres formes de réduction du temps de travail sont intervenues depuis le milieu des années 1960. La généralisation de la 4^e semaine de congés payés a été instituée par la loi en 1969. En outre certains accords prévoient aujourd'hui l'octroi de jours de congés supplémentaires. Enfin le recul de l'âge moyen d'entrée dans la vie active, du fait de la prolongation des durées de scolarité, et l'avancement de l'âge moyen des cessations d'activité ont contribué à réduire la durée moyenne de travail au cours de la vie des actifs.

(4) Nous connaissons cependant des durées encore élevées par rapport à nos partenaires européens (cf. l'article consacré à cette question dans le présent numéro).

Tableau 1 — Répartition des salariés selon leur durée de travail

		— 40 h	40 h	40 D 44	44 D 48	48 +	Z
Employés	1973	0,8	40,0	33,9	19,8	5,5	100
	1981	3,0	74,5	19,2	2,7	0,6	100
Ouvriers	1973	0,8	12,8	31,0	34,4	21,0	100
	1981	4,4	56,0	30,7	7,2	1,7	100

Source : Enquête sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre aux 1^{er} janvier 1973 et 1981 - Ministère du Travail.

Le seuil de 40 heures

Depuis 1977 on enregistre un ralentissement spontané de la baisse de la durée du travail à l'approche des 40 heures. Outre le fait que ce chiffre institutionnel constitue un véritable seuil psychologique, plusieurs facteurs sont susceptibles d'expliquer ce ralentissement.

Même si elles en renforcent la nécessité, les perspectives d'une croissance modérée sont peu favorables à une transformation de l'organisation du travail et des équipements qui permettrait aux entreprises d'accepter une nouvelle diminution du temps de travail. Ces transformations sont en effet d'autant plus aisées à opérer que le volume de la production et des investissements augmente. La crise de 74-75 et les années de faible croissance ont conduit les entreprises à développer des comportements prudents aussi bien en matière d'investissement (alors même que les taux d'autofinancement se sont redressés) que d'embauche et de stocks. L'incertitude sur les débouchés futurs ne favorise pas par ailleurs le développement du travail posté concevable dans l'hypothèse d'une croissance forte et nécessaire pour maintenir la durée d'utilisation des équipements. Il est significatif de constater que la plupart des pays européens se trouvent aujourd'hui dans la même situation que la France : la durée du travail voit sa diminution se ralentir vers 40 heures.

Alors même que la population active et les candidats au travail sont nombreux, les entreprises limitent l'embauche et cherchent soit, à minimiser la croissance des effectifs, soit à les réduire. Préférant les investissements de rationalisation et le recours à un volume supplémentaire de travail réversible (heures supplémentaires, embauche à durée déterminée, sous-traitance) les entreprises tendent de plus en plus à considérer le coût du travail comme trop élevé. Le fait que les charges sociales, qui augmentent rapidement avec le

sous-emploi, soient assises sur la masse salariale se combine avec un coût d'usage du capital, qui n'augmente pas en terme réel, pour défavoriser l'embauche. Les réticences des entreprises à l'augmentation de leurs effectifs les conduisent souvent à maintenir la durée du travail actuellement pratiquée plutôt que d'augmenter les effectifs, quitte parfois à ne pas réaliser toute la production possible.

Avant 1974 le pouvoir d'achat du salaire mensuel moyen augmentait d'environ 4 % par an. Les perspectives de croissance des revenus salariaux sont aujourd'hui plus proches de 2 % que de 4 % . Outre les politiques de maîtrise des coûts dictées par la lutte contre l'inflation, le déséquilibre structurel du compte de la protection sociale (5) contraindra peu ou prou les gouvernements à ne pas faire supporter aux seules entreprises l'augmentation des charges sociales. De plus l'adaptation de notre appareil productif aux nouvelles conditions de la croissance mondiale impliquera la mise en oeuvre d'investissements nouveaux (énergie, nouvelles technologies) qui ne manqueront pas de peser sur le partage du revenu. Or l'augmentation modérée des salaires réels rend plus difficilement acceptable pour les salariés une réduction du temps de travail sans compensation salariale. L'examen d'un échantillon non représentatif, mais important, d'accords portant sur la réduction de la durée du travail (6) montre que si 80 % de ces accords prévoient une compensation intégrale des taux de salaire horaire, cette compensation n'est pourtant pas toujours permanente. Elle peut être progressivement récupérée au cours de négociations salariales ultérieures. En outre, plus la baisse de la durée du travail est forte et moins la compensation est intégrale. Cet arbitrage, même implicite, entre salaire et loisir est donc bien une réalité sociale.

Le mouvement de réduction relativement régulier de la durée du travail, qui s'est opéré à partir de 1967 et surtout de 1968, a été le fruit de multiples accords d'entreprises et de branches à la suite du protocole d'accord de Grenelle élaboré par le CNPF et les syndicats de salariés en juin 1968. Celui-ci reconnaissait la légitimité d'un mouvement de retour progressif à une durée normale de travail de 40 heures hebdomadaires. Les négociations décentralisées ont eu à partir de cette date un «encadrement» implicite précis, fixant un objectif simple pour les salariés et un plancher assuré pour les employeurs. Le rôle de la puissance publique dans la réduction de la durée hebdomadaire du travail entre 1968 et 1974 a été faible : le seul instrument utilisé a été la diminution de la durée maximale du travail dont l'impact quantitatif a été réduit. Après 1974, l'institution du repos compensateur n'a pas non plus eu

(5) Ce déséquilibre est sérieusement amplifié par la montée du chômage.

(6) «La réduction de la durée du travail dans l'entreprise. Etude de 241 accords ou décisions unilatérales récents». — J.C. Guergoat. — In *Travail et emploi* n°3, janv. 80 — Ministère du travail.

un impact quantitatif important, compte tenu de la conjoncture de la période. Aujourd'hui à l'approche d'une durée hebdomadaire moyenne du travail proche de 40 heures dans une grande proportion des établissements et pour une majorité des salariés, l'unité et la simplicité de l'objectif en matière de durée du travail tend à s'estomper. Privé d'objectifs emportant l'adhésion implicite ou explicite des acteurs sociaux et de butoirs limitant les dérapages, le choix d'une nouvelle «norme de référence» est au coeur des débats sur la durée du travail.

Si certains phénomènes tendent aujourd'hui à freiner la diminution spontanée de la durée du travail, un certain nombre de raisons persistent et parfois même de manière accentuée pour que se poursuive ce mouvement. Naturellement, l'existence de durées du travail trop longues dans certains postes, pour certaines catégories de salariés et pour des emplois pénibles, constitue aujourd'hui encore une priorité permanente d'une politique de réduction des durées de travail (7).

Mais surtout la situation actuelle du marché du travail, les difficultés croissantes d'insertion et de réinsertion professionnelle des actifs, l'abondance des ressources en main d'oeuvre et les perspectives peu favorables d'évolution de l'emploi font du «partage du travail» et des 35 heures un objectif mobilisateur.

Quels sont alors dans le contexte économique et social des années 1980 les effets à attendre pour l'emploi d'une réduction et d'un aménagement des durées de travail ? A quelles conditions, avec quelle ampleur et selon quelles modalités, une réduction du temps de travail peut-elle avoir des incidences favorables sur l'emploi ?

Durée du travail et emploi

La réduction de la durée du travail peut-elle contribuer à améliorer la situation de l'emploi ? A cette difficile question on peut tenter de répondre de diverses manières en se fondant sur l'expérience passée ou en utilisant en simulation des modèles macroéconomiques. Ces diverses approches donnent quelques indications sur les conditions dans lesquelles peut s'opérer une réduction du temps de travail pour avoir des effets favorables sur l'emploi.

(7) Ainsi les données du Ministère du travail révèlent que près de 25 % des salariés ont une étendue de la journée de travail supérieure à 10 heures, certains secteurs d'activité connaissent encore des durées du travail en moyenne élevée, il s'agit en particulier des transports terrestres et de la restauration-hébergement. Enfin, il subsiste des situations de travail particulièrement pénibles (travail à la chaîne, travail posté, travail de nuit) ou comportant des astreintes particulières (chaleur, bruit...) — cf. sur ces questions «Horaires décalés et travail posté». — S. Volkoff et A.F. Molinie. — *Travail et emploi* n°3. On n'examinera pas dans le présent article la réduction de la durée du travail sous l'angle amélioration des conditions de travail.

LE POPULAIRE

ORGANE CENTRAL DU PARTI SOCIALISTE (S. F. I. O.)

Directeur Politique :
LÉON BLUM

REDACTION ET ADMINISTRATION : 9, RUE VICTOR-MASSÉ, PARIS 11^e
Téléphone : Jusqu'à 20 heures : TRUDAINE 94-46 et 94-47 Adress. Télégraphes :
A partir de 20 heures : TAITROUT 43-50 HALPOPUL-PARIS

Administrateur-Délégué :
JEAN LEBAS

La semaine de 40 heures est votée par la Chambre

**C'est par 385 voix contre 175 que la Chambre
a adopté le cinquième projet présenté
par le gouvernement mardi dernier**

EN RÉPONSE A UN DISCOURS DE M. PAUL REYNAUD, LÉON BLUM A DÉFINI
SA POLITIQUE DE RENAISSANCE ÉCONOMIQUE
PAR LE RELÈVEMENT DU POUVOIR D'ACHAT

pari:

Ayant obtenu s
le

Le contrat collectif de la m
parisienne a en effet été :
soir par la Chambre sy
patronale et les organi
ouvrières

L'expérience passée : la réduction du temps de travail a des effets positifs sur l'emploi dans le cadre d'une adaptation progressive et diversifiée des entreprises, favorisée par un contexte économique dynamique. Les conséquences sur l'emploi d'une accélération de la réduction de la durée du travail ne sont pas mécaniques. Elles dépendent des réactions des entreprises, elles-mêmes fonction des contraintes internes et externes qu'elles rencontrent. Deux enquêtes ont été réalisées auprès d'entreprises pour apprécier quels avaient été leurs comportements en face d'une réduction de la durée du travail (INSEE, enquête de conjoncture 1969), et ce qu'ils seraient dans une telle hypothèse (8) (*Usine nouvelle*, 1978). En outre, des investigations monographiques (9) ont été menées qui permettent d'apprécier les contraintes qui pèsent sur les changements d'organisation du travail comme la multiplicité des solutions envisageables à cet égard. Tous ces travaux montrent la diversité des réactions possibles des entreprises à une réduction de la durée du travail.

Le recours à un volume de travail supplémentaire immédiat dans 40 % à 50 % des cas ressort de toutes les enquêtes. Il est d'autant plus important que

(8) L'interprétation des résultats de cette enquête est doublement délicate : le champ en est limité, les questions portent sur les comportements futurs. Une enquête faite en RFA confirme néanmoins les tendances que nous relevons (enquête IFO de Munich, 1977).

(9) M. Pépin et M. Tonneau. — « Etude des conséquences des mesures de réduction de la durée du travail ». — *Travail et emploi* n° 1. — juin 1978.

la conjoncture est favorable. Il peut se faire par embauche définitive, temporaire ou simplement par l'appel à des heures supplémentaires, en fonction des anticipations des entreprises, de l'état du marché du travail et des perspectives d'investissement.

Le recours à des investissements nouveaux ou la mise en service d'équipements existants apparaît aussi comme un réponse fréquente des entreprises (25 à 35 %) ; là encore, il est probable que les perspectives de débouchés des entreprises jouent un rôle clé dans la décision d'investir et que l'existence de capacités de production inemployées permet une réponse moins coûteuse.

L'augmentation ou le maintien de la durée d'utilisation des équipements par le développement du travail en équipes est enfin un troisième type d'adaptation envisagé ou réalisé (18 % à 27 % des cas). Sur la période 1959-1974 on a constaté que la durée d'utilisation des équipements avait pu être maintenue voire, accrue grâce au développement du travail posté (10). Depuis 1974, on assiste en revanche à un renversement de la tendance puisque la réduction de la durée du travail ne s'accompagne plus d'un développement du travail en équipes et que, selon certains travaux (11), la durée d'utilisation des équipements aurait baissé de 2,4 heures entre 1974 et 1977.

Quant aux gains de productivité horaire du travail réalisés en cas de diminution du temps de travail, les études monographiques disponibles montrent qu'ils peuvent se réaliser de deux façons différentes. Dans les entreprises travaillant exclusivement de jour (une ou deux équipes), la diminution de la durée hebdomadaire entraîne un effort pour réduire les temps morts, sans embauches supplémentaires. Dans les établissements utilisant le travail posté (continu et semi-continu), l'augmentation des effectifs n'est pas proportionnelle à la diminution du temps de travail dans la mesure où l'équipe supplémentaire absorbe dans un premier temps une partie des renforts qui existaient précédemment pour assurer les divers aléas.

Dans ce cadre, la diminution d'une demi-heure par an de la durée hebdomadaire du travail depuis 1967 a-t-elle été créatrice d'emplois ? La réponse à une telle question doit être prudente dans la mesure où les changements qui se sont opérés au cours de cette période ont concerné l'ensemble des grandeurs macroéconomiques mais aussi les structures de l'appareil productif et les emplois eux-mêmes. Les gains de productivité issus de la restructuration de l'appareil productif peuvent alors être considérés comme ayant permis de réduire la durée du travail et par là même de compenser des pertes d'emploi qui, sans cela, auraient eu lieu. Un raisonnement à rythme de croissance de la

(10) A. Doyelle. — « Réduction du temps de travail et durée d'utilisation des équipements ». — *Travail et emploi* n° 3, janvier 1980.

(11) La mise en place du travail en équipes répond évidemment à des préoccupations plus larges que la seule compensation des réductions de durée.

productivité horaire du travail et de la production donné conduirait à affirmer que la baisse de la durée du travail aurait permis de créer 100 000 emplois par an entre 1967 et 1976. En tenant compte des effets de retour sur la productivité et sur la croissance (50 %), on pourrait alors conclure que la diminution de 30 minutes par an de la durée hebdomadaire du travail entre 1967 et 1976 aurait permis la création chaque année de 50 000 emplois.

Les simulations macroéconomiques : le rôle crucial de la compensation salariale et de la durée d'utilisation des équipements. Les modèles macroéconomiques peuvent être utilisés pour tester l'incidence d'une réduction de la durée du travail sous diverses hypothèses. L'INSEE a à cet égard réalisé pour la France de nombreux travaux de simulation à l'aide des modèles FIFI, DMS et METRIC (12). Ces études mettent en avant l'importance cruciale de deux paramètres, la compensation salariale et la durée d'utilisation des équipements (13).

Des simulations macroéconomiques simples (14) ont ainsi permis de mesurer les effets d'une réduction d'une heure de la durée du travail dans les entreprises non financières en supposant tour à tour que cette diminution des horaires de travail s'opérait avec ou sans compensation salariale, avec ou sans perte de capacité de production et qu'elle produisait un effet de relance ou de dépression sur l'investissement. (Voir les résultats obtenus pour ces différentes hypothèses dans le tableau 2 page suivante).

Dans l'hypothèse où la réduction de la durée du travail ne s'accompagne ni de perte de capacités de production (ce qui suppose que les entreprises puissent s'organiser pour maintenir la durée d'utilisation des équipements en développant le travail en équipes par exemple), ni de compensation salariale (le salaire horaire restant inchangé) les simulations macroéconomiques aboutissent à une augmentation de l'emploi et une diminution du chômage accompagnées d'une réduction du pouvoir d'achat de la masse salariale et d'une amélioration de la balance commerciale. Par rapport à cette hypothèse, si on suppose qu'il y a perte de capacités de production, alors les résultats sont moins favorables pour l'emploi et le chômage, le déficit commercial augmente, la production intérieure brute se réduit et les prix à la consommation augmentent.

(12) L'article le plus important est « Réduire la durée du travail : quelles conséquences ? ». — G. Oudiz, E. Raoul, H. Sterdyniak. — *Economie et statistique* n° 111, mai 1979.

(13) Les simulations macroéconomiques ignorent en revanche les problèmes qui naîtront des ajustements dynamiques qui devront s'opérer au niveau de chaque entreprise, de chaque bassin d'emploi, de chaque secteur, de chaque profession.

(14) Par opposition à des simulations complexes qui intègrent des actions de réduction de la durée du travail dans des stratégies économiques d'ensemble. Cf. par exemple : « Première explorations macroéconomiques pour la France à l'horizon 1985 ». — *Economie et statistique* n° 115, octobre 1979 ou les variantes complexes élaborées pour la préparation du VIII^e Plan.

Tableau 2. — Effets de différentes variantes de réduction de la durée du travail.

	Variations en % par rapport au compte de référence				Variations en niveau par rapport au compte de référence (1)		
	Production intérieure brute	Taux de croissance des prix	Revenu disponible des entreprises (en pouvoir d'achat)	Pouvoir d'achat du salaire mensuel	Chômage (en milliers)	Emploi (en milliers)	Déficit extérieur (en milliards)
Sans perte de capacité de production, sans compensation salariale (2)	-0,3	-0,1	—	-1,7	— 92	+ 197	-1,4
Perte de capacité de production	-0,6	+0,1	-0,3	-1,4	— 69	+ 152	+ 2,3
Hausse du salaire horaire, relance de l'investissement	+0,4	+0,3	-0,6	+0,1	— 115	+ 244	+ 5,4
Hausse du salaire horaire, dépression de l'investissement	-0,4	+0,6	-9,3	+0,1	— 83	+ 188	+ 0,6

(1) Il s'agit des valeurs moyennes sur les trois premières années.
(2) Dans cette variante, l'hypothèse d'une compensation à 100 % de la réduction de la durée du travail par des gains de productivité dans le tertiaire aboutit à la création de 70 000 emplois au terme de la troisième année.

Source : G. Oudiz, E. Raoul, H. Sterdyniak. — « Réduire la durée du travail : quelles conséquences ». - *Economique et statistique* n° 111

L'effet de la compensation salariale des baisses de durée dépend très fortement des comportements d'investissement des entreprises. Si l'on considère que les entreprises investissent principalement en fonction de leurs anticipations sur la demande, l'effet de réduction de la durée du travail avec compensation salariale est une relance de l'investissement. Celle-ci s'accompagne d'une amélioration de la situation de l'emploi et du chômage, d'une détérioration du solde extérieur et d'une accélération de l'inflation. Si les entreprises investissent principalement en fonction des anticipations sur leurs profits, alors la réduction de la durée du travail a des effets réduits sur l'emploi et le chômage. Elle se traduit par un ralentissement de l'investissement, une forte hausse de l'inflation et une détérioration du solde extérieur.

Quant à l'hypothèse de gains de productivité liés à la réduction du temps de travail, elle aboutit à un nombre moindre d'emplois créés mais elle exerce

des effets favorables sur la capacité de financement de la nation. Il faut rappeler ici combien sont difficilement chiffrables les variations de la productivité du travail associées à une baisse de la durée du travail, d'autant plus que les travaux disponibles sur ce sujet sont fragiles et déjà très anciens.

En résumé, la baisse de la durée du travail semble de nature à accroître notablement le volume de l'emploi (+244 000 emplois en moyenne par an dans l'hypothèse la plus favorable), mais l'ampleur des effets sur l'emploi et sur l'équilibre extérieur dépend très largement des modalités d'application de la réduction du temps de travail. En particulier l'extension du travail posté, dans la mesure où elle peut être réalisée, permet une meilleure valorisation du capital et autorise un desserrement des contraintes sur les capacités de production. Ces deux facteurs sont favorables à la compétitivité et à l'emploi. En revanche, dans l'hypothèse où les capacités de production sont réduites alors les résultats sur l'emploi et le chômage sont beaucoup moins bons. Le maintien de la durée d'utilisation des équipements apparaît comme une condition tout à fait fondamentale pour la réussite d'une politique de réduction du temps de travail.

Les modalités : une réduction de la durée du travail déterminée, progressive, négociée, diversifiée. Dans la mesure où l'objectif d'une augmentation rapide du niveau de l'emploi est visé, une réduction relativement rapide de la durée hebdomadaire du travail, généralisée à l'ensemble des secteurs, est parfois préconisée. Pour maintenir leur niveau de production les entreprises seraient alors contraintes d'embaucher. Les gains de productivité dus à la diminution du temps de travail ne seraient ainsi réalisés que progressivement.

Deux objections peuvent être avancées à un tel schéma. Une diminution trop rapide et brutale de la durée du travail risque d'entraîner de la part des entreprises un comportement malthusien. Face à des contraintes nouvelles, ne pouvant s'y adapter que lentement, certaines entreprises dans lesquelles les horaires de travail sont encore élevés, risqueraient de réduire purement et simplement leur niveau d'activité. Ce risque serait d'autant plus important que la faible croissance des débouchés et la modération des investissements ne favorisent pas spontanément la mise en place de formes d'organisation du travail allongeant la durée d'utilisation des équipements. En outre, dans les petites entreprises le passage à deux équipes ne résoudrait pas forcément le problème de l'encadrement ou de certains postes de travail difficilement divisibles. De plus, dans certains bassins d'emploi, pour certaines professions, des goulots de main d'œuvre pourraient apparaître que les politiques publiques de formation ou d'aide à la mobilité ne pourraient réduire que très partiellement.

La seconde objection porte sur le problème de la compensation salariale de la diminution de la durée hebdomadaire du travail. Si la réduction de la durée du travail devait s'accompagner d'une augmentation de même ampleur

des salaires horaires, afin que soit maintenu le niveau du salaire mensuel, cela entraînerait une hausse des coûts unitaires de production qui serait incompatible avec le maintien de la compétitivité sur les marchés extérieurs et intérieurs. D'un autre côté une diminution du pouvoir d'achat des salaires mensuels ne serait pas admise par les salariés.

Si les effets bénéfiques sur l'emploi d'une action de grande ampleur sur la durée du travail risquent de se transformer en une moindre croissance et au total un niveau moindre de l'emploi, on ne doit pas sous-estimer les risques du statu quo actuel ou d'une réduction trop faible. L'expérience passée et les simulations macroéconomiques montrent bien qu'une diminution et un aménagement progressifs de la durée du travail sont possibles et qu'une telle évolution apporterait une contribution positive à la situation de l'emploi.

Pour exercer un effet significatif sur l'emploi il est sans doute nécessaire que le mouvement de baisse soit suffisamment ample et déterminé. La Commission de l'Emploi et des relations du travail, réunie pour la préparation du VIII^e Plan, avait par exemple estimé qu'un objectif minimum de réduction de la durée du travail serait de revenir, au cours du VIII^e Plan, à une baisse tendancielle d'une demi-heure par an à durée des congés constante. Quant au Comité Emploi-Revenus, il avait souligné sans fixer d'objectif précis que la réduction de la durée du travail dans une entre-



prise doit être d'une ampleur suffisante pour que le maintien de la production ne puisse être seulement assuré par les réserves de productivité dont dispose l'entreprise.

Mais les effets sur l'emploi et les équilibres macroéconomiques d'une réduction de la durée du travail dépendent tout autant, sinon plus, des conditions dans lesquelles s'effectue cette baisse que de l'ampleur de cette dernière.

Le maintien voire l'accroissement de la durée d'utilisation des équipements est absolument nécessaire sous peine de voir apparaître des tensions

**Nous voulons
la journée de 8 heures
sans diminution
de salaires**

TRAVAILLEURS !

Si vous désirez profiter des joies de la famille et de la vie ;

Si vous voulez un peu plus de bien-être et de liberté ;

Si, las des longues journées de travail, vous voulez voir diminuer votre joug afin de vous instruire et de vous éduquer ;

Si, enfin, vous êtes d'avis de diminuer le chômage meurtrier auquel vous êtes tous contraints ;

Préparez-vous à mettre en application la journée de 8 heures pour le 1^{er} mai 1906.

Souvenez-vous que l'on n'obtient que ce que l'on impose.

8 heures de travail
heures de loisirs
heures de repos



L'Ouvrier syndiqué et son patron

as à Bon Marché du "PROGRÈS" — Paris-Havre

sur l'appareil productif avec toutes leurs conséquences sur les prix et l'équilibre extérieur. Il est indispensable que le nombre d'équipes soit multiplié dans les travaux en continu (des nombres entiers d'équipes supplémentaires ne sont pas toujours nécessaires, c'est là affaire d'organisation du travail) et que se développe le travail en deux équipes de jour et/ou le recours au travail à temps partiel.

Le maintien et l'accroissement de la durée d'utilisation des équipements posent aussi très concrètement le problème des formes que peut prendre la réduction de la durée du travail. Il n'est pas évident que la réduction de la durée hebdomadaire ou l'octroi de congés supplémentaires aient les mêmes effets sur la durée d'utilisation des équipements. En particulier l'octroi de congés supplémentaires peut favoriser la multiplication des fermetures d'entreprises. Ce phénomène, qui jouerait négativement sur l'activité et l'emploi, est déjà suffisamment ample en France pour que des précautions soient prises (15). Il convient à l'évidence de rechercher les moyens permettant non seulement d'éviter un accroissement de ces pratiques qui ne peuvent qu'être défavorables à l'emploi, mais aussi de les réduire.

Le problème de la compensation salariale renvoie, quant à lui, à l'évolution générale des salaires, évolution qui devrait certainement être encadrée afin d'éviter aussi bien des hausses préjudiciables à la compétitivité que des baisses inacceptables pour les salariés et qui, de plus, contribueraient à diminuer la demande des ménages.

Enfin, la diminution progressive de la durée du travail n'est que le résultat d'un ensemble de réductions opérées dans les entreprises. Il est donc nécessaire de laisser aux entreprises la possibilité d'opérer les adaptations nécessaires de leurs outils de production. Dans une situation de grande incertitude économique, il est sans doute en outre nécessaire que les entreprises puissent adapter, dans une certaine mesure, le volume des heures de travail utilisé au volume de la production.

*
* *

La réduction de la durée du travail pourrait, au cours des prochaines années, rester un moyen de créer des emplois dans les branches et les entreprises qui se développent. Pour celles-ci, un environnement dynamique favo-

(15) En 1976, près de la moitié des établissements fermaient pour la période des congés et plus de 70 % dans les seules industries de transformation. L'examen selon la taille des établissements montre qu'il s'agit d'un comportement très homogène : dans les industries de transformation, 70 % des établissements de 10 à 49 salariés et 71,9 % des établissements de 50 salariés et plus ferment au moins une fois. La préoccupation d'étalement des congés a pu également inciter les entreprises à fermer deux fois au cours de l'année : un établissement sur six fermait deux fois en 1976.

risé par une relance de la demande, un développement de certains secteurs d'activité, notamment ceux à partir desquels pourrait s'amorcer un mode de croissance plus orientée vers la qualité de la vie, une stimulation de l'investissement productif et éventuellement une limitation des coûts de main d'œuvre par le biais d'un allègement des charges sociales ou par des primes à l'emploi permettraient la mise en œuvre de la réduction de la durée du travail dans des conditions meilleures pour l'entreprise et pour l'emploi. La réduction de la durée du travail pourrait également contribuer à limiter les pertes d'emplois dans les entreprises et les branches contraintes de réduire leurs effectifs.

Dans le contexte économique et social des années 1980, la réduction de la durée du travail pourrait ainsi constituer l'instrument principal d'une véritable reconstruction du système d'emploi et d'un profond changement des modes de vie. S'inscrivant dans la perspective d'une nouvelle croissance, elle en deviendrait rapidement le moteur en restituant à chacun du temps pour vivre et pour participer éventuellement autrement à la vie économique et sociale.

Une semaine de 30 heures qui fait beaucoup d'heureux (1)

Qui affirme que la réduction de la durée du travail crée peu ou pas d'emplois ? En tout cas, pas la Sodelmo, une des rares entreprises, en France, à avoir décidé de généraliser le travail à temps partiel pour réduire l'absentéisme, améliorer la rentabilité et — pourquoi pas ? — créer des emplois.

Le tout se passe à Niort, dans une firme de 300 salariés créée en 1976 pour fabriquer des composants électromécaniques, essentiellement destinés à Thomson-CSF.

Horaire de travail obligatoire : 30 heures par semaine soit — au choix — de 7 heures à 13 heures ou de 13 à 19 heures. Avec les avantages sociaux des 40 heures (en particulier les quatre semaines de congés payés), mais une rémunération et des charges sociales proportionnelles à la durée du travail : 2 500 francs par mois, par exemple, pour une ouvrière qui gagnerait 3 400 francs avec un horaire normal.

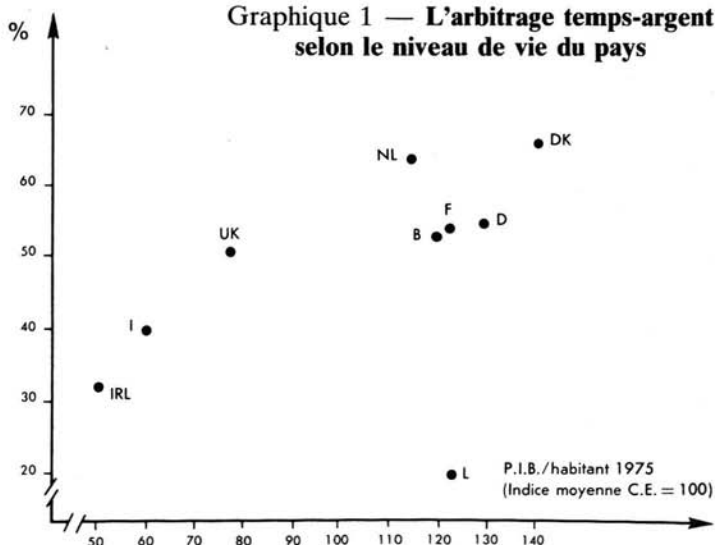
«Evidemment, notre système intéresse en priorité ceux qui n'ont besoin que d'un salaire d'appoint», affirme Claude Fouquet, directeur de la Sodelmo. Mais les prétendants se bousculent au portillon : environ cinq candidatures (généralement féminines) pour chaque poste créé par la Sodelmo. Seul l'encadrement (100 personnes) continue à pratiquer les 40 heures par semaine, avec un système de roulement pour assurer une présence permanente.

Résultat : un tiers d'emplois supplémentaires puisque les 6 000 heures de travail par semaine de l'usine occupent aujourd'hui 200 personnes contre 150 seulement si l'horaire était resté à 40 heures. Parallèlement, l'absentéisme est tombé à moins de 5 %, la qualité du travail s'est améliorée, et les machines (très coûteuses) tournent 12 heures par jour au lieu de 8.

(1) Source : *L'Expansion*, n° 168, avril 1981

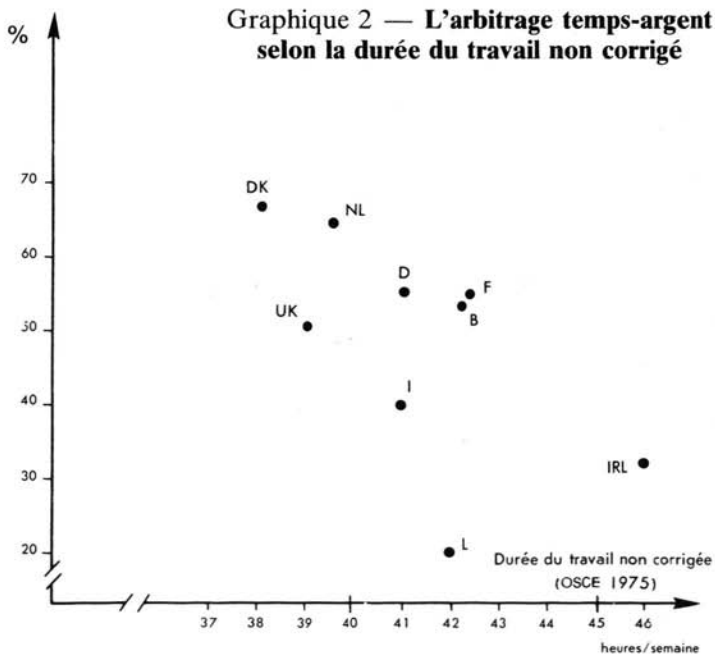
Graphique 1 — L'arbitrage temps-argent selon le niveau de vie du pays

Choix de diminuer la durée du travail (RABIER, 1977)



Graphique 2 — L'arbitrage temps-argent selon la durée du travail non corrigée

Choix de diminuer la durée du travail (RABIER, 1977)



La durée du travail : quelques comparaisons

Victor Scardigli (1)

L'enrichissement des nations industrielles, le progrès économique et social se traduisent-ils inéluctablement par une forte réduction de la durée du travail ? (2).

Le «travailleur de l'abondance» préférerait libérer son temps plutôt qu'accroître ses revenus. C'est une leçon constante des sondages d'opinion, et cette attitude se retrouve dans une enquête comparative de la Communauté européenne (3). Les réponses faites à cette enquête peuvent être confrontées à des indicateurs économiques : si l'on excepte le cas du Luxembourg, c'est dans les pays les plus riches (Allemagne, France, Belgique, Pays-Bas et surtout Danemark) que l'on rencontre les travailleurs désireux de travailler le moins. L'arbitrage inverse s'observe en Italie, et surtout en Irlande, pays les moins riches de l'enquête (Graphique 1). Ces souhaits se retrouvent d'ailleurs dans les évolutions récentes : le Danemark est effectivement le pays qui a le plus fortement réduit la durée hebdomadaire, tandis que l'Irlande conserve la semaine de travail la plus longue (Graphique 2). Plus un pays est riche, donc, et moins il semble désireux de travailler.

Mais il faut se garder d'y voir une tendance lourde de l'histoire économique. Les statistiques recueillies par le B.I.T. (4) nous ont permis de retracer l'évolution de la semaine de travail, dans l'industrie, depuis un demi siècle. Sur le graphique 3, on constate que le développement économique ne s'est accompagné que d'une réduction de la semaine de travail relativement faible, et en tout cas

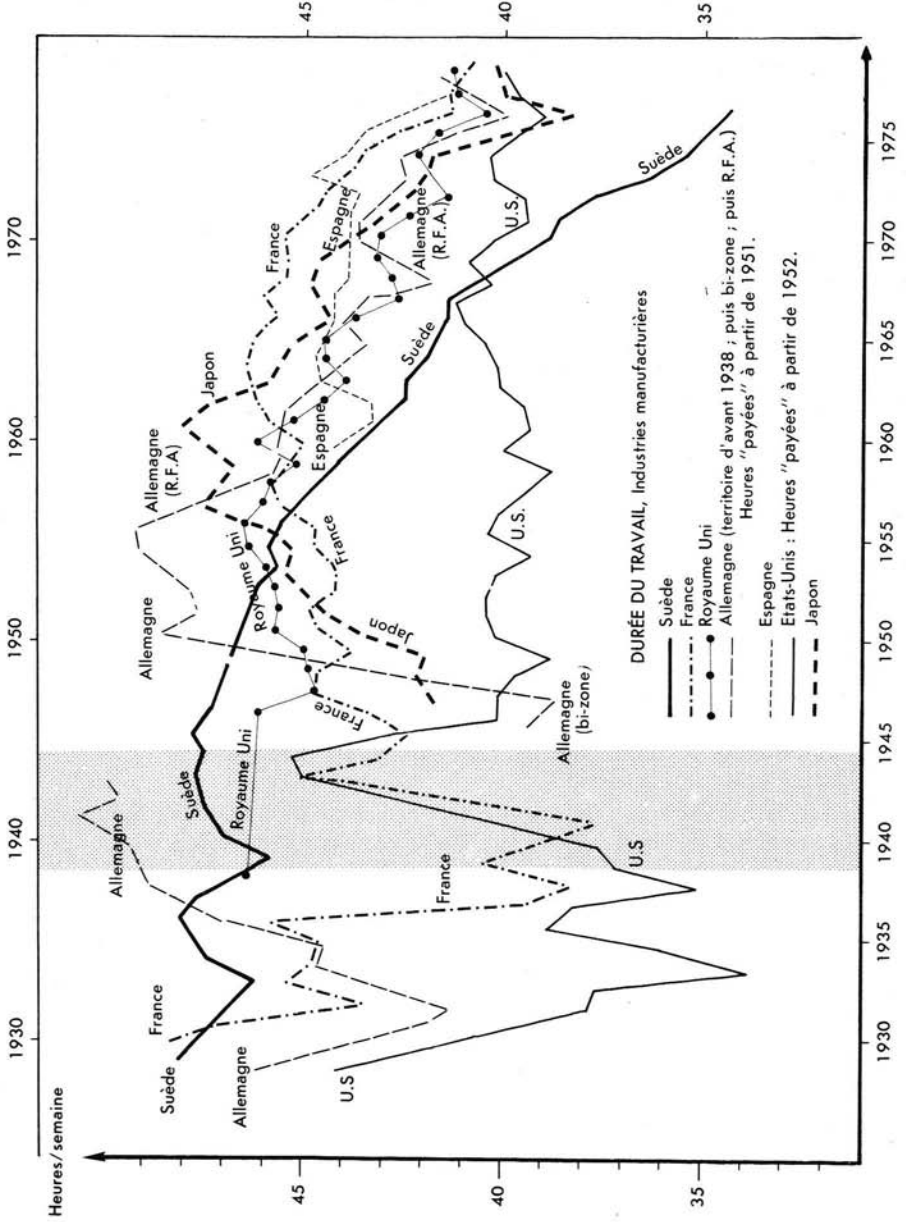
(1) Maître de Recherche au CNRS et responsable de l'Unité de recherche «Socio-Economie» des Modes de Vie au Centre d'Etudes Sociologiques.

(2) Cette note s'appuie sur une analyse que nous avons réalisée dans le cadre du Centre de Recherche sur le Bien-Etre : «Evolution comparée des durées du travail». — Paris, CEREBE, 1980. — 171p.

(3) J.R. Rabier. — «Les attitudes de la population active à l'égard des perspectives de la retraite». — Bruxelles, Communautés européennes, 1978. — p. 37

(4) «Bulletin des statistiques du travail», «Annuaire des statistiques du travail», et «Guide technique». Genève, B.I.T. (Bureau International du Travail).

Graphique 3 — Evolution de la semaine de travail dans les pays industrialisés



sans commune mesure avec l'enrichissement considérable qu'ont connu les nations industrialisées durant le XX^e siècle. Bien au contraire, la durée du travail varie comme si elle mesurait l'activité économique : elle s'est effondrée lors de la grande crise, puis s'est relevée, retrouvant et dépassant parfois les niveaux connus à la fin des années 20. La tendance actuelle à la réduction ne s'est nettement affirmée que depuis dix ans en France, vingt ans au Japon et en Angleterre. Ce mouvement est-il plus définitif que le précédent ? Les lentes oscillations jusqu'à présent observées semblent être la seule constante de l'histoire : on ne peut exclure que les durées du travail hebdomadaire ne s'élèvent de nouveau, si le monde retrouve une certaine croissance économique.

Raisonnement sur le très long terme pose un autre problème. Est-il légitime de comparer une heure de travail dans un bureau à une heure de travail au fond d'une mine ? Le travail des sociétés fortement industrialisées n'est-il pas plus dense, moins « poreux » que celui des sociétés traditionnelles ? Les statistiques internationales croient tourner la difficulté en ne suivant qu'une catégorie homogène de travailleurs : le travailleur de l'industrie, et souvent seulement l'ouvrier adulte, mâle, à temps complet, des grandes entreprises. On écarte parfois les quatre cinquièmes, voire les neufs dixièmes des actifs. Ainsi, nous raisonnons tous sur des statistiques qui ne sont plus représentatives de la population active des pays que nous voulons comparer !

Enfin la durée hebdomadaire ne rend pas compte de deux faits. La journée de travail se réduit encore plus lentement que la semaine, car les gains de temps sont souvent regroupés sur la fin de la semaine ; les congés annuels, par contre, semblent s'accroître nettement, et les gains acquis par les travailleurs sont rarement remis en cause par les retournements de conjoncture.

Les statistiques de durée annuelle du travail, malheureusement peu fiables, permettraient encore de rétablir certaines réalités. En Italie, la semaine de travail est d'une durée moyenne ; mais, par le jeu des fêtes légales, l'année de travail est l'une des plus courtes du monde industriel. A l'inverse, les Américains travaillent peu chaque semaine, mais finissent par fournir un nombre d'heures de travail très élevé chaque année. Les Japonais travaillent autant que les Français chaque semaine, mais totalisent 10 % de plus d'heures de travail sur l'année.

Ce qui varie encore plus d'un pays industrialisé à l'autre, c'est la répartition de la même charge de travail entre plus ou moins d'actifs. L'O.S.C.E. coordonne auprès des Neuf une enquête d'une grande qualité et, cette fois, représentative de l'ensemble des actifs (5). Cette enquête aboutit à des contrastes étonnants entre la durée hebdomadaire du travail dans des pays

(5) « Enquête par sondage sur les forces de travail 1975 », et « Statistiques sociales : gains horaires, heures de travail ». — *Eurostat*, 1976 et 1977

dont le niveau de vie et les gains de productivité sont voisins. Le Danemark aurait-il découvert quelque recette miraculeuse pour vivre mieux que nous, en travaillant moins ? En réalité, les pays scandinaves ont opté pour une répartition très égalitaire de la charge de travail : si la durée du travail y est en moyenne très basse, c'est parce que presque toutes les personnes en âge d'être actives travaillent effectivement, mais beaucoup à temps partiel. L'Italie et les Pays-Bas ont effectué un autre choix de société : ces pays cumulent des taux d'activité féminine très bas, et une mise à la retraite presque systématique des travailleurs à partir de 65 ans.

Si l'on veut considérer la durée du travail comme un indicateur de condition de vie, il faut donc calculer une durée du travail corrigée de ces variations du taux d'activité (6). Ce correctif appliqué à l'enquête O.S.C.E. de 1975, aboutit à un bouleversement des durées hebdomadaires apparentes : c'est le Français qui travaillait le plus, suivi de près par l'Anglais ; l'Allemand conservait une position moyenne ; l'Italien se révélait travailler 27 % de moins que le Français, tandis que le Danois passait au contraire dans le peloton de tête.

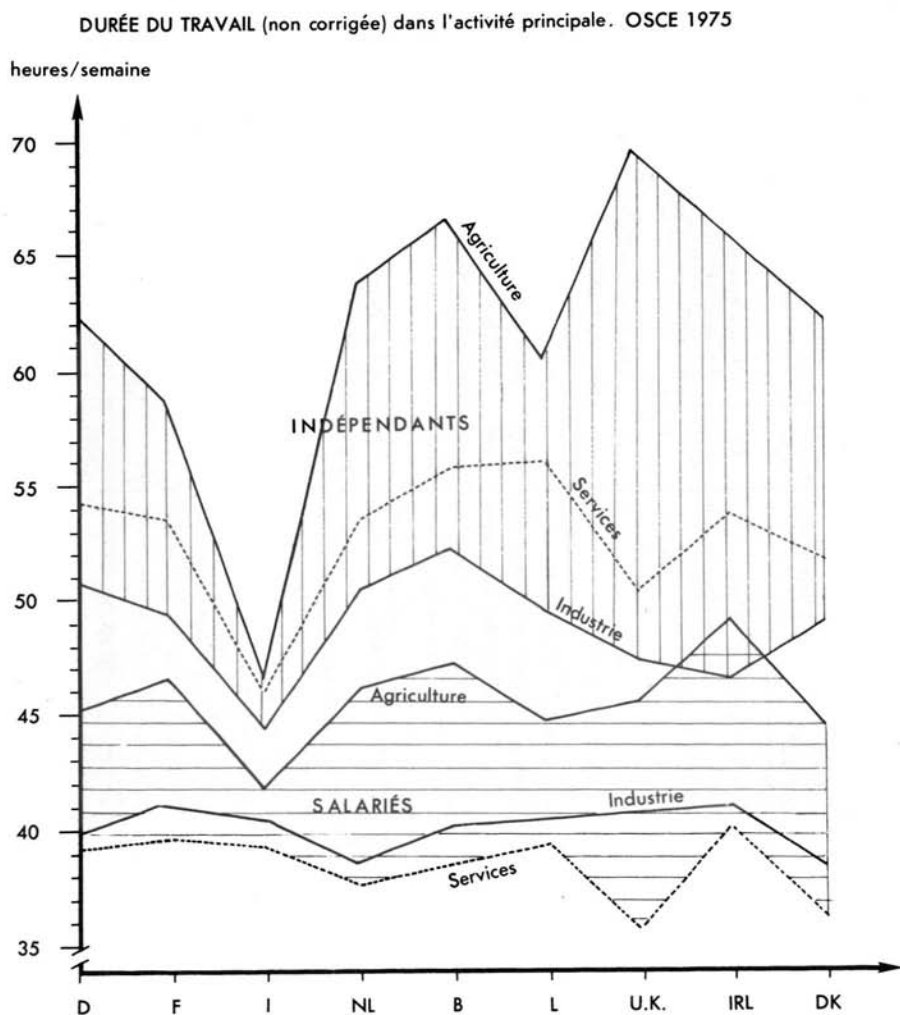
Durée du travail hebdomadaire	F	U.K.	IRL	DK	D	L	B	NL	I
• corrigée	45,5	44,1	43,9	43,5	42,2	40,6	39,8	35,7	35,7
• apparente, c'est-à-dire non corrigée	42,4	39,2	45,9	38,3	41,1	41,9	42,3	39,6	41,0
(en heures et dixièmes d'heures)									

Ces inégalités entre pays ne doivent pas faire oublier les inégalités beaucoup plus fortes qui séparent les travailleurs d'un même pays.

Dans presque toute l'Europe occidentale, les travailleurs indépendants continuent de travailler dix ou douze heures par jour, comme aux premiers temps de l'industrialisation, ou comme en Corée du Sud aujourd'hui. Les petits commerçants et les professions libérales, les petits industriels et surtout les paysans connaissent des horaires de 20 à 50 % plus chargés que les salariés de leur propre secteur. Les durées les plus faibles se rencontrent chez les salariés du secteur tertiaire, suivis de près par les salariés de l'industrie (Graphique 4).

(6) Le principe de cette correction est exposé dans le rapport CEREBE, op. cit. partie 2, pages 14 à 27.

Graphique 4 — Indépendants et salariés



Durée du travail									
Pays	Durée hebdomadaire	Durée annuelle	Durée des congés	Jours fériés	Durée maximale du travail autorisé	Age de la retraite	Taux d'absentéisme		
AUTRICHE	Légale : 40 h Moyenne : 33,4	1 712 h	4 sem. depuis 1977 5 sem. après 20 ans d'ancienneté	13	- 9 h de travail par jour - 5 h supplémentaires par semaine et 60 par an. - Exception autorisée par conventions collectives.	65 pour les hommes 60 pour les femmes	*		
ALLEMAGNE FÉDÉRALE	Légale : 48 h Moyenne : 41,9	1 709 h	Légale : 3 semaines Conventions collectives 5 semaine à partir de 30-35 ans d'âge	9 à 13 selon les Länder	- 48 h par semaine. - 2 h supplémentaires par jour et 30 par an	63 pour les hommes 60 pour les femmes	7,7 %		
BELGIQUE	Légale : 40 h Moyenne : 35,8	1 652 h	4 semaines	10	- 2 h supplémentaires par jour et 10 par semaine durant 13 semaines par année.	65 pour les hommes 60 pour les femmes	*		
FRANCE	Légale : 40 h Moyenne : 40,6 (en 1981)	1 842 h	4 semaines.	8	- 50 h par semaine. 48 en moyenne sur une période de 12 semaines - dérogation possible après consultation CE.	65 ans (60 avec la pré-retraite).	8,3 %		
ITALIE	Légale : 48 h Moyenne : 38,9	1 463 h	4 semaines.	10/11	- 2 h suppl. par jour - 12 h par semaine.	60 pour les hommes 55 pour les femmes	10,6 %		

Durée du travail							
Pays	Durée hebdomadaire	Durée annuelle	Durée des congés	Jours fériés	Durée maximale du travail autorisé	Age de la retraite	Taux d'absentéisme
PAYS-BAS	Légale : 40 h Moyenne : 41 h	1 907 h	Légale : 3 semaines Conventions collect.: 5 semaines	7	- 11 h par jour et 62 h par semaine	65 ans	12 %
SUÈDE	Légale : 40 h Moyenne : 35,7	1 479 h	5 sem. depuis 1978 6 à 8 dans le secteur public	11	- 150 h suppl. par an	65 ans 65 ans	13,8 %
ROYAUME-UNI	Légale : aucune Moyenne : 44 h (hommes) 37,4 h (femmes)	1 773 h	3 à 4 semaines selon les conventions collectives	8	Pas de limitation lég.	65 pour les hommes 60 pour les femmes	*
ÉTATS-UNIS	Légale : 40 h Moyenne : 35,6	1 888 h	2 semaines 4 semaines après 20 ans d'ancienneté	9	Pas de limitation légale	65 ans normal (obligatoire à 70 ans)	3,5 %
JAPON	Légale : 40 h Moyenne : 40,7	2 056 h	6 jours	10	Pas de limitation légale	Entre 55 et 60 ans selon les conventions collectives.	2 %
Sources :	Annuaire statistique du BIT et Eurostat pour la durée moyenne (chiffres 1979) sur l'Italie (1978)	Commission européenne sur l'Europe (chiffres 1979) sur l'Institut économique de Colombie (1979)	Conférence Board in Europe (1980)	Conférence Board in Europe (1980)	Conférence Board in Europe (1980) OCDE pour Japon et Etats-Unis	Conférence in Board in Europe (1980)	Institut économique de Colombie (1980) (personnel). * non calculé

Sources : Le Nouvel Economiste, n° 292, 29 juillet 1981.

Temps de travail et partage de l'emploi

Expériences et stratégies

Bernhard Teriet (1)

Avant d'analyser les différentes modalités de partage du travail par l'aménagement de sa durée, il semble nécessaire d'examiner quelques aspects généraux d'un tel partage comme moyen d'accroître les possibilités d'emplois dans le secteur du travail rémunéré, et de resituer le débat au regard de la situation actuelle et des aspirations. Concernant les objectifs affichés ou implicites du partage de l'emploi, comme réponse au défi du chômage, certains en viennent à fixer des objectifs a priori comme le plein emploi ou un niveau élevé d'emploi au niveau macroéconomique, ou encore le droit au travail au niveau microéconomique, ce qui ouvre la voie à de multiples interprétations puisqu'il ne s'agit là que de formules plus ou moins creuses. Ces remarques revêtent une certaine importance dans la mesure où la plupart des discussions sur le partage du travail semblent souffrir de ne pas avoir d'objectifs bien définis et de l'absence d'un consensus nouveau ou permanent sur les objectifs à atteindre. Ne faisons-nous pas en effet abusivement l'impasse sur des questions essentielles comme : « quel est le volume de travail et/ou d'emploi nécessaire à un être humain au cours de sa vie ? » (2) ou encore « Quel volume de travail et/ou d'emploi est nécessaire pour la survie d'une société industrielle ? ».

Mais il est frappant que la réduction du temps de travail comme moyen d'en assurer une meilleure distribution est une question éminemment controversée sur laquelle interfère une quantité de variables difficiles à isoler. Nous ne pouvons pas entrer ici dans ce débat général et nous nous concentrerons sur les stratégies possibles.

(1) Institut für Arbeitsmarktforschung

(2) Teriet, B. — « Wieviel Arbeit braucht der Mensch ? » — In *Arbeit und Sozialpolitik*, 7/1981, pp. 242-245

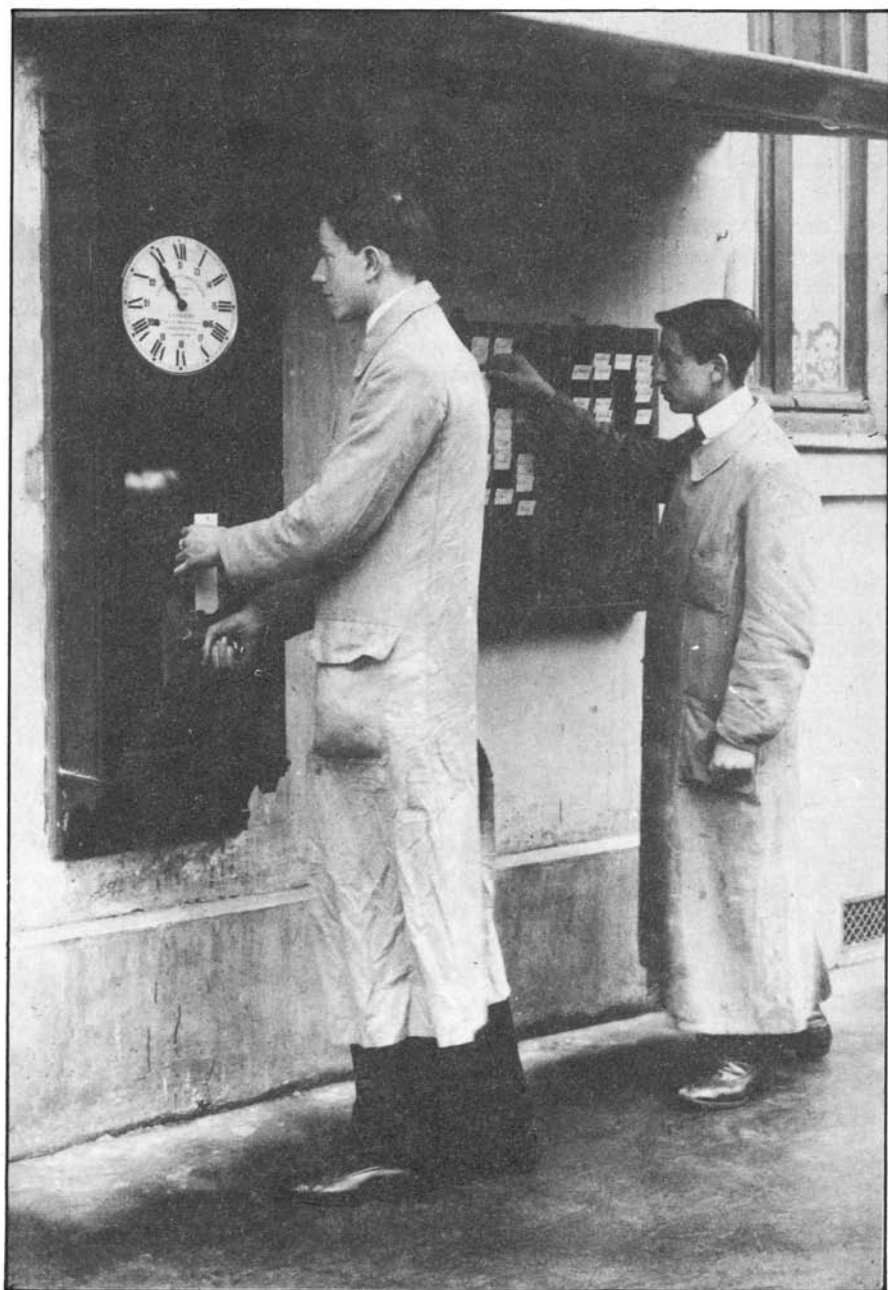
Il existe différentes formes de partage du travail, comme stratégies défensives ou offensives, politiques globales ou différenciées (3), qui ne peuvent fonctionner et réussir que dans des contextes particuliers.

Stratégies offensives et défensives

Considérons d'abord brièvement les mesures défensives et offensives : les premières concernent toutes les actions par lesquelles on essaie de remédier à une certaine situation : par exemple lutter contre le chômage par une réduction globale et linéaire de l'horaire hebdomadaire de travail. Au contraire, les mesures offensives sont toutes les actions qui visent à éviter une certaine situation : par exemple, des programmes de réduction du temps de travail pour éviter de licencier du personnel. Bien que les deux types de mesures soient utilisés ici et là, on ne peut faire d'erreur en disant que les mesures prophylactiques revêtent dans la pratique une moindre importance que les autres. Elles s'avèrent plus difficiles, plus coûteuses et généralement moins efficaces.

L'exemple type d'une stratégie offensive dans le partage du travail est celle adoptée par le Santa Clara County dans le cadre du «Reduced Work Hour Program», qui fut mis en oeuvre pour éviter des licenciements : «A un crédit annuel d'heures de travail, chaque employé qui souhaite participer au programme au cours de l'année fiscale suivante demande une réduction de salaire de 5, 10 ou 20 % en échange d'un montant proportionné de temps libre. La participation au programme doit être approuvée par le chef du personnel et l'emploi du temps doit être réciproquement approuvé ; un contrat peut être passé entre les deux parties. Le Santa Clara County emploie environ 10 000 travailleurs. Au cours de l'année fiscale 76-77, quand le programme a commencé, quelques 1 600 employés se portèrent candidats et plus de 1 500 en bénéficièrent. Sur l'ensemble, 71 % étaient des femmes et 28 % des hommes... Toujours sur l'ensemble, 55 % choisirent une réduction de 5 % de leur salaire, 26 % une réduction de 10 % et 17 % une réduction de 20 %. La plupart des participants étaient des employés de bureaux ou des travailleurs sociaux. La seconde année, le nombre des candidats tomba à 700 et la direction du personnel en retint 675... Cette chute de participation au cours de cette seconde année résulte probablement de la conjoncture particulière du début de l'année fiscale 76-77, très différente de celle de l'année 77-78. La première année, le Comté devait faire face à des menaces financières importantes et en conséquence les possibilités de licenciements étaient prises

(3) Teriet, B. — Work-Sharing als Herausforderung für das Personalmanagement. — In Trebesch, K. (Editor), Organisationsentwicklung in Europa/Organisation Development in Europe, Bd 1 A Konzeptionen, Vol. 1 A Concepts, Bern/Stuttgart 1980, pp. 411-422



très au sérieux. Le programme de réduction volontaire du temps de travail constitua une réponse à cette situation. Le Comté proposa tout d'abord une réduction uniforme générale du temps de travail de 6,5 %, mais diverses organisations de travailleurs objectèrent, tout en jetant le plus souvent un voile sur le traitement de la direction, que cela soulevait un grand nombre de problèmes et qu'à l'évidence certains employés seraient sévèrement désavantagés. On suggéra une alternative... la création d'un plan volontaire (4). Ainsi, au cours de ce programme, les licenciements purent être évités et on signale même l'utilisation d'une main d'oeuvre temporaire ainsi que la création d'emplois supplémentaires, ce qui signifie en plus qu'une approche offensive du partage du travail a des effets positifs sur l'emploi.

Citons maintenant l'exemple d'une expérience qui a échoué dans des conditions analogues, expérience menée sur le marché du travail allemand en 1980 : le grand patron d'une grande entreprise située à Wilhemshaven proposa, au lieu de licencier environ 1 300 personnes, d'introduire la semaine d'environ 35 heures pour l'ensemble du personnel de l'entreprise (5). Cette initiative intéressante en vue de résoudre la situation d'une manière plutôt non conventionnelle et dont la réalisation aurait été la première grande démonstration de la viabilité de la semaine de 35 heures dans une firme germanique réputée, ne trouva pas du tout de partisans dans les cercles concernés. Pour ces derniers, un tel projet offensif de partage du travail constituait à la fois une attaque contre l'obligation de l'Etat et du gouvernement d'assurer le plein emploi et une réduction du temps de travail sans compensation salariale. Pourtant, 1 300 personnes étaient menacées de licenciement et elles n'avaient aucune chance de retrouver un emploi dans un proche avenir. De la sorte, même une stratégie défensive de partage du travail n'est pas encore en vue dans l'entreprise.

Stratégies globales ou différenciées

Ces exemples nous donnent aussi l'occasion de dire un mot des stratégies de partage du travail globales par rapport à celles qui sont différenciées : ils montrent en effet clairement que le partage du travail offensif est probablement et dans certaines circonstances plus facile à réaliser si tous les partenaires concernés cherchent leur propre solution ; alors que les stratégies globales se calquent plus ou moins sur « des détours productifs » et des moyens défensifs, moyens mis en œuvre après qu'il y ait eu effectivement des licenciements. Mais ils révèlent aussi un très important goulot d'étranglement ou un frein idéologi-

(4) California Legislature/Senate Select Committee on Investment Priorities and Objectives. — Leisure-Sharing, Tuesday, November 1, 1977, Sacramento, p. 8

(5) *Rheinischer Merkur*. — 5. 9. 1981

que, que Mills décrit dans l'observation suivante : « Nous aurions le meilleur des mondes possibles si on pouvait trouver les moyens de promouvoir le partage du travail, de sorte que les personnes qui désirent diminuer leur temps de travail puissent partager le travail non souhaité avec ceux qui n'ont pas d'emploi » (6).

C'est en effet un point très important dans toutes les réflexions sur le partage du travail, de l'emploi, du loisir ou du revenu et sur les stratégies susceptibles de résoudre le problème ; stratégies qui peuvent se résumer en trois grands ensembles :

- le statu quo, qui est l'option du laissez-faire, avec emploi d'une part et chômage et autres restrictions à l'emploi d'autre part ;
- les réductions linéaires du temps de travail dans le cadre du système d'allocation du temps de travail, avec modifications graduelles de certains problèmes, comme l'horaire hebdomadaire ou annuel ou restrictions concernant l'ensemble de la vie active ;
- option des individus selon leurs préférences et besoins dans un système d'allocation du temps de travail plus souple et pluraliste (7).

La solution du statu quo constituant sans aucun doute une injure pour les millions de personnes qui souffrent actuellement du chômage, il est maintenant nécessaire d'analyser plus précisément les opportunités et les risques des deux autres voies, ainsi que les possibilités de les mettre en œuvre.

Les réductions linéaires du temps de travail

Les réductions linéaires du temps de travail sont caractérisées par la globalité de l'approche, encore qu'il existe, au moins depuis une date récente, des programmes spécifiques à certains groupes, travailleurs en équipes, personnes impliquées dans certains travaux, ou groupes d'âge particuliers par exemple. Leur objectif est une diminution du volume du travail, qui rendrait les emplois plus sûrs pour ceux qui les détiennent encore et qui offrirait des opportunités supplémentaires à ceux qui ont perdu leur emploi. Leur mise en œuvre dépend du consensus des partenaires économiques ou des partis politiques et se révèle donc extrêmement difficile, étant donné que ces modifications dans le temps de travail doivent venir en concurrence avec beaucoup d'autres aspirations de ces pouvoirs décisifs. Mais même des interventions moins radicales, comme de nouvelles réglementations des heures supplémentaires ou un nouvel équilibre entre heures supplémentaires et chômage par-

(6) Cité par Best, F. — « Work Sharing and the Desire of Employed Workers for more Free-Time ». Statement before the California Senate Select Committee on Investment Priorities and Objectives, November 1, 1977, p. 7

(7) Teriet, B. — « The Flexible Time, an Object for the Future ». — in *Analysen und Prognosen*, March 1978, pp. 18-21

tiel à certaines périodes, sont difficiles à réaliser(8), puisque les droits acquis seraient menacés et que le lobby X ou le lobby Y ferait tout pour empêcher le changement.

Ces réductions linéaires du temps de travail peuvent en outre ne pas rencontrer le soutien de ceux qui en bénéficieraient, ces derniers pouvant avoir des aspirations ou des préférences différentes. Une récente enquête en Autriche illustre ce conflit potentiel : à la question «Que préféreriez-vous : a) une réduction de votre horaire hebdomadaire de travail dans un système rigide d'allocation d'heures ou b) le maintien de l'horaire hebdomadaire avec compétition individuelle accrue pour l'allocation d'heures, comme par exemple l'horaire souple ? », 51 % ont répondu a) et 42 % b) (9).

Dans ce contexte, il est en outre intéressant de regarder où vont les préférences du travailleur entre des options d'un coût équivalent et qui concernent soit l'augmentation des salaires, soit celle du temps libre. Dans une enquête menée aux Etats Unis figurait la question suivante : «Supposez que votre employeur vous demande de choisir entre les options suivantes : a) augmentation de salaire de 2 % (1 / 50 de votre revenu actuel en plus), b) une réduction de la journée de travail de 10 minutes, c) horaire du vendredi (ou n'importe quel autre jour ouvrable) réduit de 50 minutes, d) cinq jours supplémentaires (1 semaine) de congés payés par an, e) retraite anticipée en cumulant 7 jours par an jusqu'à la retraite. Quelle option constituerait votre premier choix ? (...) quelle option constituerait votre quatrième choix ?» (10)

Le résultat (voir tableau page suivante) ne peut surprendre, si l'on accepte que les gens sont différents, qu'ils manifestent également tout au long de leurs vies des préférences différentes et qu'ils essaient d'approcher d'un optimum dans leurs budgets-temps, souhait qui devient plus intense à mesure que ces personnes découvrent que le temps constitue une ressource très importante dans la planification de la vie et qu'elles souhaitent avoir du temps, ressource que les impôts et l'inflation ne peuvent aussi facilement entamer que l'argent.

Mais même de telles tendances sont difficiles à insérer dans les procédures traditionnelles de gratification et des accords tarifaires qui s'y rapportent, comme cela fut déjà proposé pour les négociations tarifaires annuelles, ainsi que pour l'ensemble du système des primes sous l'aspect de la qualité de la vie, de la codétermination individuelle et du partage du travail. Comme il

(8) Teriet, B. — «Reorientation of Policy on Overtime Working» (A possible approach to controlling overtime working in the context of collective agreements, the law relating to working time and social legislation in the Member States of the European Community, in particular in the United Kingdom, France, Belgium and the Federal Republic of Germany) Study No. 77/78 for the Commission of the European Communities, Dec. 1978

(9) Dr Fessel + GfK. — Wien, *Wirtschaftsfragen*, Feber/März 1981, p. 101

(10) Best, F. — op. cit., p. 11

OPTIONS	1 ^{er} choix	2 ^e choix	3 ^e choix	4 ^e choix	5 ^e choix estimation
Augmentation du salaire de 2 %	14,3	19,6	28,7	25,8	13,7
Réduction de 10 mn de chaque journée de travail	0,7	3,7	12,0	23,7	57,8
Réduction de 50 mn d'un jour de travail dans la semaine	12,2	29,7	28,9	22,7	5,7
5 jours de congés payés supplémentaires	55,6	24,9	9,6	5,0	2,7
Abaissement de l'âge de la retraite	17,2	22,2	20,8	19,3	20,2
TOTAL	100	100	100	100	100

n'existe pas de règle sans exception, on doit mentionner ici au moins l'une d'entre elles : elle montre que de telles options entre revenu ou temps libre restent cependant intéressantes pour les bénéficiaires. Depuis le 1er janvier 1979, la société German Nixdorf-Computer AG a créé pour un certain groupe d'employés un nouveau système de primes : ils peuvent opter pour une prime «en cash», en temps libre ou un mélange des deux ; le temps-libre peut également être cumulé sur une certaine période pour donner la possibilité de prendre un congé sabbatique (11).

Enfin et surtout, il semble quelquefois qu'il y a une grande différence entre les revendications verbales en faveur des réductions linéaires du temps de travail et la volonté effective d'atteindre ce but : cela devient manifeste avec certains débats contradictoires entre dirigeants syndicaux sur la meilleure voie et le meilleur calendrier ouverts par les différentes possibilités (au moins en République Fédérale d'Allemagne) (12). En outre, cette hypothèse se fonde sur la malveillance plus ou moins dissimulée des fonctionnaires syndicaux à l'égard de toutes les approches individuelles de la réduction du temps de travail ou des types non conventionnels de travail, comme le travail

(11) NN, «Das Nixdorf-Freizeitmodell für AT-Angestellte». — In *Personal-führung* 6/80, pp. 133-134

(12) NN. Arbeitszeit. — «Ganz plane». — In *Der Spiegel* Nr. 31/1981, pp. 69-70

à temps partiel, le partage de l'emploi ou les modèles d'année souple (13). Dans le même temps, ces approches sont également considérées par les chefs d'entreprise ou leurs fonctionnaires avec beaucoup de déplaisir et de suspicion. Et on rencontre quelquefois par hasard des coalitions des plus intéressantes avec des partisans de la société de l'emploi la plus traditionnelle : ces derniers craignent un accroissement du temps libre comme le diable craint l'église et redoutent l'incompétence de l'homme ou de la femme ordinaire à utiliser correctement son surplus de loisir. C'est pourquoi il vaut mieux ne rien changer : on ne sait jamais ce qui peut arriver, si on accorde à ces gens, qui ont tant besoin de leurs gardiens qui prétendent tout mieux connaître, davantage de loisirs. C'est du moins l'avis de ces mêmes gardiens. Et si cependant on doit accorder une telle faveur, alors essayons de ne l'accorder qu'à des personnes qui ne sont plus intéressantes ou dangereuses pour cette société : par exemple les personnes âgées ou même les chômeurs, qui ont été de plus en plus rejetés à la marge du secteur de l'emploi rémunéré et des sociétés industrielles.

Dans ce contexte, on peut également aborder le problème du statu quo entre les sexes et sa remise en question par certaines réductions linéaires du temps de travail. Il n'y a en effet que des voix timides pour appeler à des réductions du temps de travail dans le but de partager le travail entre les sexes et entre les divers domaines de la vie, par exemple le travail domestique et le travail rémunéré. Pourquoi ? Bien qu'on ne puisse apporter que de vagues réponses, deux aspects revêtent certainement une grande importance : les partisans du statu quo, ou du statu quo avec quelques modifications mineures, semblent se faire une idée particulière sur la possibilité d'utiliser le facteur temps comme levier de changement, puisqu'ils ignorent que ce changement est à l'évidence déjà en cours et que la seule question qui se pose est de savoir à quelle vitesse surviendront ces réformes. C'est pourquoi, il est intéressant de considérer certains chiffres d'espérance de vie et de travail, qui peuvent donner des informations de base sur le sujet (14).

Ces données en provenance des Etats Unis montrent que les espérances de travail des deux sexes ont tendance à se rejoindre à long terme, puisque les femmes vont avoir de meilleures chances dans le secteur de l'emploi rémunéré et que les hommes vont avoir de nouvelles opportunités de désertier ce secteur — processus qui est commun à tous les pays hautement industrialisés et qui a évidemment beaucoup de conséquences pour la conception de ces sociétés et de leur fonctionnement. En outre ces données montrent

(13) Teriet, B. — «West German Firms experiment with flexible working years». — In *American Management Associations Management Review*, April 1981, pp. 29-36

(14) Fullerton, H. N., Byrne, J. J. — «Length of working life for men and women» 1970. — In *Monthly Labor Review*, February 1976, p. 32

clairement qu'il serait encore possible de réduire très substantiellement le temps de travail — sans réduire beaucoup le volume global de travail si l'on est disposé à accepter ces conséquences, comme cela fut possible au début du siècle avec l'allongement de l'espérance de vie active des hommes.

En ce qui concerne le second aspect que nous avons annoncé, il devient clair dans ce contexte qu'il n'y a pas à ce jour de cohérence dans les conceptions dominantes sur le temps de travail des partenaires aux accords tarifaires ou d'autres institutions importantes ; cela rend également le changement difficile, puisque nous ne disposons en effet que d'indications plus que nébuleuses sur les interdépendances de tous les facteurs pertinents du système, en particulier du système régissant la vie active des individus. C'est pourquoi il est nécessaire de citer ici un dirigeant syndical australien — à savoir le président de la Fédération des employés de bureau d'Australie — qui souhaite sortir de ce dilemme et qui n'est pas disposé à s'entêter sur des voies obsolètes comme la plupart de ses collègues. Pour lui, c'est clair : «... il est urgent pour le mouvement syndical de repenser radicalement sa politique du temps de travail et des loisirs, et d'entreprendre sa propre étude sur cette question à la lumière des demandes nouvelles et des impacts de la technologie post-industrielle. [...] L'Australie est dans une période de transition sociale au cours de laquelle, malgré le bien-être économique général, le chômage structurel pourrait être un facteur déterminant. Deuxièmement, nous pouvons réviser notre politique si nous prenons en compte un certain nombre de changements, dont l'origine est extérieure au mouvement syndical. Ces changements incluent l'impact des femmes mariées dans la force de travail ; l'abais-

Espérance de vie et de vie active à la naissance aux USA (en années)					
	1900 (1)	1940 (2)	1950 (2)	1960 (2)	1970
Hommes					
Espérance de vie	48,2	61,2	65,5	66,8	67,1
Espérance de vie active	32,1	38,1	41,5	41,1	40,1
Espérance de vie non active	16,1	23,1	24,0	25,7	27,0
Femmes					
Espérance de vie	50,7	65,7	71,0	73,1	74,8
Espérance de vie active	6,3	12,1	15,1	20,1	22,9
Espérance de vie non active	44,4	53,6	55,9	53,0	51,9
Espérance de vie active des femmes en % de celles des hommes	19,6	31,6	36,3	48,6	57,1
(1) Les données pour 1900 concernent les personnes blanches dans les Etats où il y avait déclaration de décès					
(2) Ces chiffres excluent les 14-15 ans de la force de travail pour pouvoir les comparer avec ceux de 1970. (L'année 1900 n'est pas comparable.)					

sement probable de l'âge de la retraite et de l'âge ouvrant droit à des pensions ; l'introduction de programmes de travail modifiés, afin de réduire les «maladies» ; l'établissement de l'horaire souple ; les propositions de congés d'éducation permanente et la réduction des périodes ouvrant droits à de longs congés. Troisièmement, la politique du temps de travail et des loisirs doit aussi être révisée pour faire justice d'une affirmation fautive et dangereuse, à savoir que l'introduction d'une semaine de travail plus courte accroîtrait les offres d'emplois et diminuerait le chômage... Enfin, une approche éclairée du recyclage, de la mobilité de la force de travail, de la retraite progressive et des loisirs créateurs signifiera l'adoption inévitable d'une politique fondée sur un concept plus large : «l'horaire de la vie» remplacera «l'horaire hebdomadaire». Ce n'est que par l'introduction d'un concept comme «l'horaire de la vie» que nous pouvons espérer réussir une plus juste répartition du progrès technologique» (15).

Les programmes alternatifs

Un tel point de vue peut aussi constituer une passerelle vers la stratégie la plus prometteuse pour résoudre le problème, à savoir «les options des individus selon leurs préférences et besoins dans un système d'allocation du temps de travail plus souple et pluraliste». Il est manifestement plus facile d'atteindre un nouvel équilibre des offres et des demandes d'emplois dans le secteur rémunéré avec une approche souple qu'avec une approche rigide. Mais il existe un bon nombre d'autres raisons, qui montrent que seule cette approche est susceptible de déboucher sur un nouvel équilibre entre travail salarié et travail non salarié, tant en ce qui concerne l'individu que les sociétés post-industrielles. Parmi ces raisons : les effets secondaires contreproductifs du système actuel, les nouveaux arbitrages entre revenu et loisir, la valeur changeante du travail, les interdépendances entre le travail domestique et le travail dans le secteur rémunéré, la non adéquation croissante entre horaire de travail et horaire des affaires, les restrictions économique-énergétiques, les aspects du partage du travail et de celui des loisirs, la télématique, une nouvelle écologie du temps et de l'espace, etc.

La panoplie des programmes de travail alternatifs, destinés à remplacer les modèles de travail rigide de la journée, de la semaine, de l'année, voire même de «la vie souple», est déjà en théorie comme en pratique très bien fournie. Il semble cependant judicieux d'attirer l'attention sur quelques approches de la flexibilité du temps de travail, flexibilité susceptible de réduire ici et là les horaires de travail en cas d'application :

(15) Maynes, J. P. — *Keep the hours, spend the years.* — Melbourne 1977, p. 1

- journées de travail réduites, comme le modèle suédois de la journée de 6 heures pour les parents d'enfants en bas âge ;
- options pour des jours de congés supplémentaires, comme certaines branches italiennes le pratiquent ;
- modèles avec plages horaires pour les programmes de travail hebdomadaire à temps plein, comme le modèle à quatre options : 40, 38, 36 et 32 heures par semaine, ce qui rend même possible la semaine de quatre jours ;
- travail à temps partiel — même par rapport à l'année — avec plusieurs options entre zéro heure par semaine ou par an et le plein temps qui sert de référence ;
- modèles de partage d'un emploi, travail en couple ou en équipe autonome, qui offrent au moins aux partenaires une certaine flexibilité dans l'allocation du temps de travail à partir de références fixées à l'avance ;
- concepts de l'année souple (16) avec les options d'un horaire annuel, mensuel, hebdomadaire dans un seul cadre, comme les options (100 %, 90 %, 80 %, 70 %, 60 %, 50 % et 40 %) d'un modèle mis en pratique en Allemagne ;
- concepts des modules ; par exemple des modules de 2, 4, 6 ou 10 heures permettent d'établir de nouveaux horaires hebdomadaires, mensuels ou même annuels ;
- congés sabbatiques, qui doivent constituer de nouvelles périodes de la vie active (17) ;
- établissement de programmes d'entrée et de retrait de l'emploi rémunéré, de sorte qu'on puisse entrer ou quitter ce secteur avec un temps de travail réduit sur la base de la journée, de la semaine, du mois ou même de l'année (18) ;
- options entre rémunération en liquide ou en temps libre pour toutes les primes, comme rémunération des heures supplémentaires, du travail posté, du travail de nuit ou du travail du week-end ;
- programmes de restriction d'horaire, comme les 2 x 12 du week-end posté dans certaines entreprises américaines pour le salaire normal des 36 heures (19)...

Cette liste montre déjà les immenses possibilités offertes par des types de travail alternatifs ou plus souples. Et il ne faudrait en outre pas oublier les nouvelles approches constituées par l'auto-emploi ou les nouvelles combinai-

(16) Teriet, B. — «Flexiyear Schedules. Only a matter of time ?». — In *Monthly Labor Review*, Dec. 1977, pp. 62-65

(17) Teriet, B. — «Sabbaticals-Thema zwischen Trauma und Chance». — In *Arbeit und Sozialpolitik*, 8/1979, pp. 279-282

(18) Teriet, B. — «Gliding Out : The European Approach To Retirement». — In *Personnal Journal*, July 1978, pp. 368-370

(19) *Business Week*, October 15, 1979

sons entre auto-emploi et emploi traditionnel dans les moyens d'atteindre des modèles de travail alternatifs.

Malgré la grande séduction de tels modèles, les possibilités manifestes de les appliquer, leur capacité à résoudre le problème concernant le partage du travail et du loisir et malgré leur rationalité économique et écologique, on doit acquiescer à l'affirmation de Pym : «Une solution pour sortir de notre borbier n'est pas difficile à trouver, comme nous l'ont montré plus d'une personne entreprenante, mais elle est moins facile à mettre en oeuvre collectivement» (20).

Il est cependant nécessaire de défendre l'idée du partage du travail par une programmation souple de la vie (21), car l'homme n'est pas seulement une variable du système qu'on ajuste, quelqu'un qu'on insère simplement dans des cases et qui ne doit que se conformer au système. Il serait donc utile d'amener les gens à réfléchir sur cette conclusion tirée par Dommen : «Etant donné que d'une part le travailleur individuel n'a virtuellement pas le choix du nombre d'heures où il travaillera et qu'il existe d'autre part dans certains groupes un puissant désir de réduire leur temps de travail, quelles solutions une politique sociale peut-elle proposer ? Dans un premier temps, syndicats et directions peuvent essayer de concevoir des horaires de travail moins uniformes pour tous les travailleurs ; de considérer la durée de la journée de travail davantage en relation avec les besoins individuels de chaque employé et moins avec les demandes de l'entreprise. En bref, cela signifie trouver de nouveaux mode d'organisation du temps de travail, qui soient aussi souples que possible ; mais cela signifie aussi offrir aux travailleurs davantage de choix aussi longtemps qu'ils travaillent... L'objection traditionnelle à de telles propositions vient de ceux (en particulier, mais pas exclusivement, les directions) qui soutiennent que l'économie ne peut supporter la réduction du temps de travail qui s'ensuivrait inévitablement, et que les coûts de l'organisation nécessaire à la mise en œuvre d'un libre choix du temps de travail menaceraient les profits de l'entreprise. Une telle attitude équivaut à soutenir que le progrès social n'est possible que dans la mesure où il ne coûte rien. Espérons qu'une politique sociale dynamique puisse adopter une vision plus large que celle là. C'est le progrès technique qui, dans le passé, a permis au travailleur de bénéficier de plus de loisirs et d'un meilleur revenu. Il est certain que le progrès technique se poursuivra dans le futur. N'est-il pas possible d'affecter une partie du progrès futur, ni à une augmentation générale du revenu réel, ni à une réduction générale du temps de travail, mais à une réorganisation du travail qui rendrait au travailleur individuel une partie de la

(20) Pym, D. — «Towards the dual economy and emancipation from employment». — in *Futures*, June 1980. — p. 225

(21) Best, Fred. — «Recycling People : Work-Sharing Through Flexible Life Scheduling». — In *The Futurist*, February 1978, pp. 5-16

liberté perdue dans le processus d'industrialisation ? Le travailleur pré-industriel avait la liberté d'organiser son travail, mais il souffrait souvent de la pauvreté. Dans une société industrielle il n'est plus frappé par la pauvreté, mais il a perdu une grande partie de sa liberté. L'objectif de la politique sociale dans une société post-industrielle consiste à trouver une solution qui garantisse les avantages des deux précédentes étapes de la société, de sorte que le travailleur du XXI^e siècle puisse harmoniser son travail avec le reste de sa vie, au lieu de devoir adapter sa vie à son travail» (22).

(22) Dommen, Bridget. — «Industrialisation and liberty. Working hours in Switzerland since 1800». — In *Labour and Society*, Vol. 5, No 4, October 1980, p. 338

Prospective & Santé revue trimestrielle

SOMMAIRE n° 18, été 1981.

Manfred Eigen (Nobel) «*La Vie avant la Vie*»

Joël de Rosnay «*Biologie, automatique, informatique...*»

DU RISQUE...

Yves Pelicier «*Perception du risque et innovation*»

Henri Pequinot «*Vieillir : un risque ?*»

Raymond Latarjet «*Cancer, mutation, risque à long terme pour l'homme*»

RISQUE ET MEDICAMENT

Roméo Roncucci «*Le risque de la recherche*» (*vue prospective*)

Guy Deltour «*Le risque des essais cliniques*» (*vue prospective*)

LES RISQUES TECHNOLOGIQUES DU XXI^e SIECLE : Table ronde avec la collaboration de : Michel Callon — Patrick Lagadec — Jacques Robin — Philippe Roqueplo.

Jean-Marie Pelt et François Régnier «*Les Plantes et la Santé*»

**Au-delà de vos revues Techniques et Théoriques, Prospective
et Santé vous ouvre l'avenir des Sciences de la Vie.**

Numéro : 30 F Abonnement : 90 F (4 n° par an) Pour tout renseignement s'adresser à :
Prospective et Santé Publique, 9, rue Alfred-de-Vigny — 75008 PARIS — Tel : 763-41-33

Tous à mi-temps, ou le scénario bleu

Guy Aznar (1)

Au delà des réflexions sur l'aménagement du temps qui sont, généralement, toujours des aménagements du «plein temps», il nous a paru intéressant de livrer ici cette réflexion qui déborde le cadre de «l'aménagement» pour proposer un changement plus structurel de l'organisation du temps de travail.

Sous le nom de code de «Scénario Bleu», Guy Aznar doit publier un livre présentant un scénario fondé sur le travail à mi-temps conçu non comme une anecdote du travail à plein-temps, non comme un arrangement transitoire ou réservé à certaines personnes marginalisées, mais comme le système basique et général de rapport avec le travail. Nous en présentons ici le condensé.

Tous à mi-temps, pourquoi ?

Pour ne pas mourir idiot

Ce qui fonde le scénario bleu, c'est une démarche d'ordre «moral», dont le postulat est le suivant : «Tout projet de société qui propose aux citoyens de dépenser la totalité de leur énergie, de leur implication dans une activité qui ne peut, par nature, recevoir leur énergie, est fondamentalement pervers».

Tout projet de société qui propose aux gens de consacrer leurs journées, leurs semaines, leurs années pendant 40 ans, à plein-temps, dans un travail au pire odieux, au mieux monotone, sans objectif que de guetter l'heure de la sortie, n'est pas un projet d'existence, mais un planning de caserne.

(1) Guy Aznar, spécialiste en innovation sociale, doit publier un ouvrage sous ce titre aux éditions du Seuil, en octobre 1981.

Nous ne parlons pas seulement des travaux caricaturalement dramatiques. En fait, c'est l'ensemble du travail quel qu'il soit, dans les usines comme dans les bureaux, qui est gangrené par le progrès technique. Il s'agit de l'immense lassitude et de l'indifférence suscitées par des travaux monotones et de routine, où je perfore des trous, où je bobine des gestes, où l'on passe des heures, où l'on passe des jours, sans que la vie se passe là.

Or, il faut savoir que ce type de tâches, par nature désimpliquées, va avoir tendance à croître sans cesse dans les sociétés industrielles. Le progrès de la technologie, de l'automatisation, loin de revaloriser des tâches mineures, auront tendance à les rendre encore plus mineures, plus répétitives, plus rapides, plus insipides.

Si le robot libère l'homme, les fabricants de robots et les surveillants de robots seront de plus en plus brisés.

Double mouvement, prévoit le VIII^e plan, où seront écrasées les tâches moyennes, tandis que se développera une demande de *sur-qualification* pour un très petit nombre et de *déqualification* pour la plupart. Alors ?

Puisque les travaux «sans cœur» sont nécessaires et nécessairement en augmentation, faisons les à mi-temps, et faisons autre chose à côté.

C'est le principe du scénario bleu.

C'est un système qui ne résout pas tout, mais tout de même !

Souvent le caractère désespéré du travail vient de son «enfermement», à longueur d'année, à longueur de vie.

Faire la même chose à mi-temps, c'est accepter la contrainte, en contrepartie d'une moitié de sa vie où l'on peut faire «autre chose». Souvent le caractère fastidieux du travail vient de son aspect univoque : le même geste, le même réflexe.

Le mi-temps permet de compenser par une activité différente durant le second mi-temps : matin manuel, l'après-midi intellectuel ; parfois gestes rapides, parfois gestes lents ; six mois solitaire, six mois dans le bruit, etc.

Mais le mi-temps va plus loin. Il ne propose pas seulement d'alterner entre deux tâches monotones. Son ambition est de limiter la monotonie à la moitié et de réinventer le travail impliqué à côté.

Pour sauter le pas

Il y a, selon nous, une grande insuffisance dans le discours sur «l'enrichissement des tâches», la revalorisation du travail, etc. S'il s'agit de supprimer le caractère malsain, ignoble de certains travaux, c'est évident. Mais au delà, on peut peindre les ateliers en rose et mettre des fleurs sur les ordinateurs, on ne changera pas pour cela le caractère débile de certains postes.

L'acte de produire est fondamentalement déstructuré, brisé, cassé. Ayons l'honnêteté de le reconnaître et le courage de le dire.

De même la fameuse revendication des 35 heures constitue un progrès appréciable. Mais chacun sait bien qu'il s'agit plus d'un allègement de la difficulté, d'un réduction de la tristesse que d'un véritable changement de vie. Une heure de moins par jour, c'est précieux. Mais ce n'est pas un élément suffisant pour motiver un jeune de 20 ans au moment où il doit s'embarquer pour quarante ans de plein-temps sur un navire sans espoir.

Or, ce qui est intéressant dans le mi-temps, déjà c'est le volume. Pensez, la moitié, c'est beaucoup ! En tout cas, c'est assez pour laisser une place et une chance à l'aventure individuelle.

Pourquoi le mi-temps et non le tiers ou le quart ? Par mi-temps, nous voulons signifier un seuil symbolique, celui qui oppose le plein-temps, plus ou moins amélioré et celui qui désigne la double vie. Le chiffre important n'est pas $1/2$, mais le chiffre 2. Peu importe si les moitiés ne sont pas égales, peu importe la durée légale du travail.

Le principe du mi-temps c'est de faire deux choses. Morcellement, écartèlement ? Peut-être, mais nous n'avons pas le choix. Dans la mesure où nous devons, de toutes façons, faire une chose qui est le travail ennuyeux et dans la mesure où nous ne voulons pas y laisser notre vie, il faut essayer d'en faire une deuxième, susceptible d'apporter du plaisir. Alors que les divers arrangements horaires sont d'abord des aménagements du plein-temps. Le système du mi-temps crée une rupture pour permettre à chacun de changer de vie, de sauter le pas.

Parce que travail est un mot à double sens

Imaginons qu'un groupe ethnique n'ait disposé que d'un seul mot pour désigner deux fonctions : boire et manger. On peut penser qu'on verrait naître une tendance à consommer un genre de bouillie semi-solide / semi-liquide, intermédiaire entre les deux. C'est un peu ce qui se passe à propos du travail. Il existe deux concepts relatifs à l'activité humaine (l'activité impliquée, l'activité non-impliquée) et un seul mot pour les désigner. Nous n'insisterons pas ici sur ce thème qui est fondamental mais qui a été déjà développé dans cette revue !

Rappelons simplement les conséquences. S'il n'y pas « d'objet produit », il n'est pas possible de s'impliquer. L'affectivité a besoin d'un objet d'investissement pour se décharger. Parce qu'il y a rupture entre l'énergie humaine et la production d'objets (travail brisé, électronique, abstrait), nous restons les bras ballants avec notre affectivité qui n'a plus d'emploi que l'angoisse ou l'agressivité.

Le travail à mi-temps (à double temps) n'est pas une proposition conjoncturelle. C'est une formule essentiellement conçue pour retrouver le double sens du mot travail.

Auto-production, économie informelle, travail noir...

extraits de sommaire de la revue *Futuribles*

- Jean-loup Amselle «Economie souterraine, économie sans mystère», *Futuribles*, n° 40, janvier 1981.
- Bernard Eme, Yves Laplume, «Les réseaux d'entraide et de solidarité en France», *Futuribles*, n° 40, janvier 1981.
- Yona Friedmann, «Le secteur D de l'économie : une utopie ?», *Futuribles*, n° 15, mai-juin 1981.
- Jay Gershuny, «L'économie informelle», *Futuribles*, n° 40, juin 1981.
- Iréna Grosfeld, Alexander Smolar, «Economie parallèle en Pologne», *Futuribles*, n° 40, janvier 1981.
- Joseph Huber, «Autogestion et économie duale», *Futuribles*, n° 24, juin 1979. «Projets auto-organisés et réseaux d'entraide», *Futuribles*, n° 40, janvier 1981.
- Rosine Klatzmann, «Le travail noir», *Futuribles*, n° 26, septembre 1979.

Parce que c'est arithmétique

Nous allons bientôt vivre dans une société complètement folle, où la moitié des gens travaillent comme des fous, du manager surmené à l'ouvrier posté, et l'autre moitié qui les regarde, est interdite d'activité.

Le système du tout ou rien (plein temps ou pas du tout) rejette, en effet, toute une série de gens qui seraient ravis de travailler à mi-temps. Les femmes non actives ; les jeunes, étudiant à mi-temps, travaillant à mi-temps ; les retraités d'office, pour éviter d'être enfermés dans le ghetto du 3^e âge, et bien entendu les chômeurs.

Notons que dans cette hypothèse théorique, la richesse de la nation serait inchangée puisqu'il importe peu que la production soit effectuée par 18 millions de personnes à plein-temps ou par 36 millions à mi-temps. C'est simplement un autre partage.

Un partage dans le bon sens

De toutes façons, il faudra partager. C'est une certitude admise par la plupart. Même si des solutions conjoncturelles arrangent les choses, des phénomènes tels que la robotisation ou la pression des pays pauvres amènent une réduction des emplois disponibles. Le tout est de savoir comment partager.

Le projet de partage qui plane dans l'air porte le nom «d'économie duale». Son principe est de partager la société en deux catégories de gens, d'une part les super-actifs, bien intégrés, de l'autre les laissés pour compte, gentiment pris en charge.

D'un côté des cadres surexcités et bien payés, de l'autre des barbus dans les Cévennes. La moitié des Français qui travaille comme des fous, l'autre qui baigne dans une prise en charge molle et bienveillante.

Pour notre part, nous considérons ce scénario comme raciste et ségrégationniste et nous rejoignons Edmond Maire qui parle à son propos «d'apartheid économique».

Le scénario bleu s'oppose précisément à l'économie duale. Au lieu de partager *entre deux catégories* de gens, partageons à *l'intérieur de chacune*, grâce au principe du mi-temps : un mi-temps pour s'adapter à la société productiviste, un mi-temps pour vivre à son rythme ; un mi-temps pour le travail contraint, non impliqué, un autre pour le travail individuel, impliqué.

Tous à mi-temps, comment ?

Après avoir posé le principe du mi-temps comme un objectif souhaitable, comme impératif catégorique et comme impératif de société, il nous reste à voir comment le rendre possible.

Mi temps veut dire mi-salaire. Il s'agit de maintenir le revenu entier.

Trois voies de solutions nous paraissent crédibles. Nous ne prétendons pas que ce soient les seules.

L'équilibre mari et femme

Dans plus de 50 % des ménages, les femmes ne travaillent pas. Le nombre des inactives approche 6 millions. Tous les sondages confirment qu'elles souhaitent travailler à mi-temps. Le principe est donc simple : tous les hommes qui font un travail monotone peuvent se mettre à mi-temps ; les femmes, par ailleurs, peuvent trouver un emploi à mi-temps.

De multiples modalités d'équilibre sont envisageables : matin-après-midi, une semaine sur deux, 6 mois-6 mois ; ensemble ou séparément.

Bien entendu c'est un choix qui ne conviendra pas à tous. Mais déjà, le seul fait d'avoir le choix modifie profondément les choses. Non plus une condamnation historique à être le tâcheron malheureux ou la gardienne du foyer, mais choix volontaire d'un certain type de relations.

Différents problèmes de mise en oeuvre se posent, qui ne semblent pas insolubles.

Nous avons imaginé différentes solutions dont nous ne pouvons donner le détail ici. Notamment une «indemnité d'écart de salaire» de durée tempo-

re et la création d'une agence pour le transfert d'emplois à mi-temps, à l'intérieur de certains secteurs, tels que la fonction publique, ou dans le cadre de bassins d'emplois.

L'équilibre sur la durée de la vie

Le système du plein-temps concentre les périodes actives à certains âges de la vie. Le scénario bleu les échelonne au contraire, de 16-18 ans jusqu'au delà de 65 ans, à mi-temps.

— **Pour les jeunes**, il est facile de mettre en oeuvre le scénario en proposant la fin de la coupure dramatique entre jeunes travailleurs (plein temps) d'une part, et étudiants-chômeurs de l'autre.

Entre 19 et 22 ans, il y a environ 3 millions de jeunes, dont la moitié actuellement travaillent à plein-temps (déjà !) et le reste se répartit entre chômeurs et étudiants.

Dans le scénario bleu, il y aura 3 millions de jeunes à mi-temps alternant tous des périodes d'études de six mois et des périodes de travail (facultatif) de six mois.

— **Pour les retraités**, de même, il s'agit de mettre fin au régime de couperet qui tranche du jour au lendemain entre l'activité harassante et le vide angoissant. Que le couperet tombe à 65 ans ou à 60 ans ne change rien sur ce plan.

Si l'on considère la nécessité de cotiser 40 ans, sans rien changer au régime de retraite, le scénario bleu permet de prendre sa retraite à 50 ans (à mi-temps).

De 16 à 19 ans à mi-temps, de 20 à 49 ans plein-temps ; de 50 à 65 ans à mi-temps. Mais bien entendu personne n'oblige à s'arrêter là.

L'équilibre par une seconde activité

C'est l'un des points fondamentaux du scénario. Le mi-temps « libre » n'est pas forcément un mi-temps « vide ». C'est celui qui permet d'exercer une seconde activité, non pas une activité de loisir (contrepoint dérisoire du plein-temps), mais une activité de production, librement choisie, impliquée, qui permet de retrouver le deuxième sens du mot travail.

Nous avons étudié trois modalités de ce second travail :

— **L'autoproduction** : thème connu des lecteurs de *Futuribles* qui ont pu lire des articles à ce sujet. Précisons simplement que selon nous l'autoproduction ne se limite pas à des activités vétustes et traditionnelles. Jardiner, par exemple, c'est peut-être avoir une serre chauffée à l'énergie solaire et faire des cultures hydroponiques ; fabriquer sa maison c'est peut-être assembler des éléments préfabriqués suivant des technologies de pointe. Le changement sociologique peut entraîner un changement technologique et amener des entreprises à s'adapter à l'autre production. La vocation des structures indus-

Tous à mi-temps, ou le scénario bleu



rielles consisterait essentiellement à fournir des «modules» destinés à être assemblés en auto-production.

— **Le travail «noir»** : quelle que soit sa valeur, l'autoproduction est limitée, notamment en ville. D'autre part, elle ne permet pas d'exprimer pleinement sa vocation dans une activité particulière. Il nous faut donc devenir entrepreneur à mi-temps.

Nous voici confronté au problème du travail noir.

On connaît l'importance considérable prise par le travail noir, en France et notamment en Italie, et ses dangers. Accepter le travail noir dans un système à l'italienne c'est renier 100 ans de luttes collectives pour des garanties vitales, c'est faire travailler les enfants dans les caves, et les femmes 14 heures par jour.

Fermer les yeux sur le travail noir ou se contenter d'exhortations vertueuses nous paraît insuffisant. Si l'on imagine 2 millions de chômeurs, des retraités à 60 ans, des inactifs en nombre, le travail noir risque de prendre des «proportions inconnues». Scénario bleu ou pas, le problème du travail noir se pose. Faut-il le réprimer ? Nous prenons le problème à l'envers : nous le légalisons, nous l'encourageons.

Parce que l'activité individuelle exercée à son compte nous paraît positive, notamment à mi-temps en contrepoint d'une activité contrainte dans une grande structure, nous voulons favoriser tout ce qui peut constituer une fuite de l'embrigadement général.

Un travail est «noir», parce qu'il est non conforme à la réglementation fiscale. Il faut donc modifier la réglementation.

C'est dans ce sens que se sont orientées nos recherches qui tendent à «légaliser le travail noir» dans un secteur particulier, les activités de réparations et d'entretien.

Dans ce secteur, chacun pourra travailler librement et vendre ses services, sans «patente», sans facture, payé de la main à la main. La perte fiscale peut être compensée par une série de mesures qui ne sont pas toutes simples à mettre en œuvre à cause des inerties administratives, mais qui n'ont rien d'impossible (2).

— **La seconde entreprise** : c'est la forme la plus simple, la plus naturelle, de la seconde activité.

Informaticien six mois d'hiver à Paris, je peux avoir envie de monter pour l'été un restaurant sur la côte ; dessinateur dans un grand bureau d'études où je partage mon emploi avec un collègue, j'équilibre ma vie de bureau par la culture des tulipes ; comptable le matin dans un holding, je suis comptable à

(2) Globalement, une taxation centrée plus sur la dépense que sur le revenu. Une compensation par un impôt sur les fortunes, l'héritage, une fiscalisation des charges sociales.

mon compte l'après midi ; postier-cultivateur ; employé de banque-moniteur de judo ; employé d'assurances-artisan, etc.

On pourrait imaginer à l'infini une liste de situations où les gens cherchent à équilibrer un travail intellectuel par un travail physique ; un travail sans risque et monotone avec un travail passionné où l'on prend des risques.

«Et si chacun créait son emploi» interrogeait la revue *Autrement*. «Adieu au salariat» titrait un journaliste du *Monde*. «Adieu au prolétariat» écrit Gorz...

C'est à cette demande profonde de notre époque que répond le scénario bleu, avec moins de risques puisqu'à mi-temps.

Une telle évolution suppose une évolution du cadre juridique des entreprises qui puisse permettre à la fois d'être indépendant, sans être seul, par de multiples formes de groupements et d'associations.

Le mi-temps, vers quoi ?

L'intérêt du tous à mi-temps, c'est qu'il s'agit d'un changement réalisable à court terme, dans le contexte actuel, qui est déjà positif en soi. On peut très bien en rester là.

Nous y voyons un intérêt supplémentaire, c'est qu'il peut donner naissance à un nouveau projet de société, ou plutôt au projet qui flotte dans l'air et que l'on appelle «société post-industrielle», «société post-moderne», société «alternative», etc.

La société bipolaire

Quand tout devient immense, gigantesque, «méga», «macro», nous avons tendance à nous réfugier dans des systèmes petits, proches, chaleureux. Plus la technologie galope à une vitesse folle, plus nous voulons retrouver la nature, les choses simples, le coin de cheminée et les fruits que l'on cueille à la main. Le scénario bleu constitue précisément un essai de réponse à l'interrogation sur le progrès.

Au mythe du progrès a répondu un refus du progrès, comme si le progrès technique avait un sens en lui-même. Mais le progrès est un mot vide de sens. Il n'y a de progrès qu'en fonction d'une finalité, d'une culture, d'une idéologie.

Opposer la société moderniste, technologique, froide, à la société rurale, affective, chaude nous paraît une fausse alternative. Nous refusons de choisir entre la pensée technologique et le retour passéiste à l'économie villageoise, entre l'idolâtrie de la technologie et son rejet absolu.

La «bipolarité» que symbolise le mi-temps, c'est précisément réunir ces extrêmes. A certains moments, pour certaines choses, aller plus vite, utiliser

la technique la plus moderne, à d'autres faire du sur place, fabriquer à la main.

A certains moments prendre un supersonique, à d'autres faire du vélo ; certains jours utiliser la télématique pour commander un surgelé, un autre jour fabriquer soi-même ses vêtements et tailler une bavette sous ses platanes.

Alors que nous pouvions craindre une exagération technologique et les dégâts du progrès, nous allons souhaiter son développement, en sachant qu'il ne touchera qu'une moitié de notre existence et que nous disposerons d'une zone d'équilibre pour nous en protéger.

Les deux sphères

«Il n'y a de solution que dualiste, écrit Gorz, par l'organisation d'un espace social comportant deux sphères distinctes et une vie rythmée par le passage de l'une à l'autre».

«Un système super-industrialisé, qui assure de manière planifiée, tout ce qui est nécessaire à la vie des individus et au fonctionnement de la société. Et un micro-système, où les individus produisent de façon autonome, hors marché, des biens conformes aux désirs et à la fantaisie de chacun».

Le premier, écrit Illich «matérialise des programmes abstraits pour les hommes en général», le second «favorise l'aptitude de chacun à poursuivre ses fins de manière propre et inimitable».

Ainsi se combineront les avantages de la productivité intense et du «small is beautiful».

Le système du mi-temps permet de donner un contenu réaliste à cette proposition.

Entre l'individu et la société, il existait jusqu'ici un système de branchement social. Ce qui change c'est que des branchements il y en aura au moins deux : celui des méga-structures et celui des micro-sociétés. Alors que le réseau planétaire est, par définition, unique, froid et standardisé, les petites sociétés seront, à l'inverse, multiples et multiformes comme la vie.

Espaces de liberté où chacun pourra vivre et travailler à sa manière, dans sa culture, son mode de vie, afin de préserver le droit suprême de l'homme : le droit à la différence.

Durée du travail et utilisation de l'espace

Trois images prospectives

Dominique Drouet,

Colette Durand, Hervé Mathieu (1)

La réduction du temps de travail doit logiquement entraîner un nouvel usage de l'espace en termes de localisation résidentielle, de demande sociale en matière d'habitat et d'équipement ou encore en termes de transport et de déplacement. Afin d'examiner ces répercussions spatiales d'une réduction de travail importante intervenant à l'horizon 1995, l'Atelier long terme du CRU a établi trois scénarios contrastés, fondés sur les stratégies socio-économiques différentes des entreprises, de l'Etat et des syndicats. Les auteurs de cette étude nous présentent ici les trois images de société élaborées en 1979 en suivant la logique différente de chacun de ces acteurs.

Si les effets économiques de la réduction de la durée moyenne du travail ont fait l'objet de nombreux travaux prospectifs, il n'en a pas été de même des implications sociales et, encore moins, spatiales. Toute une série de questions, concernant par exemple l'éventualité d'une évolution dans les choix de localisation résidentielle, la demande sociale en matière d'habitat et d'équipement, ou encore les comportements de déplacements, restent totalement ouvertes. Dès lors, la tentation est grande — et certains ne se privent pas d'y

(1) A l'époque, les auteurs étaient Directeurs d'études au Centre de Recherche d'Urbanisme. Aujourd'hui, Colette Durand (Sociologue) et Hervé Mathieu (Ingénieur des Arts et Manufactures) sont responsables du Groupe Long Terme à la Direction de l'Urbanisme et des Paysages (Ministère de l'Urbanisme et du Logement). Dominique Drouet (Ingénieur Civil des Mines) est directeur de R.D. International. Les auteurs tiennent à rappeler qu'un atelier de huit personnes a contribué à l'élaboration de ce travail qui a fait l'objet d'un rapport.

céder — d'évoquer, sans autre analyse que celle des vases communicants (2), la reconduction ou le renforcement de certaines figures de l'imagerie collective : les plages des congés payés de 1936, le «sam'suffit» généralisé, le bouchon du dimanche... Or la question est bien sûr plus complexe, ne serait-ce qu'en raison de l'incertitude du contexte économique à venir, et l'importance des enjeux qui lui sont liés obligent à la prudence et à la remise en cause des idées reçues.

L'exercice prospectif présenté ici, très succinctement résumé, a été réalisé fin 1979 par l'Atelier «Long Terme» du CRU à la demande de la Direction de l'Urbanisme et des Paysages (3). Plus exploratoire que prédictif, il vise principalement à repérer comment l'usage du temps peut se trouver contraint ou facilité par l'espace, les revenus, l'énergie disponibles, ainsi qu'à baliser le champ des possibles quant aux implications sur l'occupation et la pratique de l'espace d'une forte diminution du temps moyen de travail rémunéré.

Devant la difficulté qu'il y avait à prendre appui sur des *tendances* univoques quant aux modalités de réduction de la durée du travail et aux conditions de sa réalisation, le parti a été pris de s'appuyer sur des *projets* (explícites ou implicites) et de reconstituer les situations hypothétiques vers lesquelles chacun de ces projets, *s'il lui était laissé libre cours de se réaliser*, serait susceptible de conduire la société française. Trois «images de société» ont été construites. Par option méthodologique (4), elles seront très contrastées, et constituent même des extrêmes dont la probabilité d'occurrence est bien évidemment quasi nulle.

Chaque construction accorde la primauté à une catégorie particulière d'acteurs (successivement *les entreprises*, *les pouvoir publics*, *les syndicats*) que l'on suppose avoir été, pendant un temps suffisamment long et sans entrave majeure, en mesure d'imposer sa logique ou son projet à l'ensemble du corps social. Trois «fonds de plan socio-économiques» sont ainsi tour à tour dessinés, sur lesquels peuvent se greffer, dans un second temps, des réflexions plus spécifiques sur les diverses modalités d'organisation et d'utilisation de l'espace.

On trouvera ci-après une description — qui ne peut, ici, que s'en tenir aux traits principaux — de ces états hypothétiques de société ; leur rupture

(2) Moins de travail = plus de loisirs, donc moins de centre = plus de péri-urbain ou moins de ville = plus de campagne...

(3) Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie.

(4) On peut noter que cette démarche se distingue de celle des scénarios par au moins deux aspects :

- elle contourne la difficulté d'une confrontation ou d'une conciliation des diverses stratégies à l'oeuvre ;
- elle fait l'impasse sur la reconstitution du cheminement précis qui a pu conduire à la situation décrite.

avec la situation actuelle est d'autant plus accentuée que l'horizon choisi (1995) est assez éloigné et que, à l'instar des stratégies socio-économiques globales des trois «acteurs-moteurs», leurs motivations à agir sur la durée et l'organisation du travail sont fondamentalement différentes.

Première image : la logique des entreprises s'impose

Dans un contexte d'échanges extérieurs très ouvert, de tension durable sur les approvisionnements énergétiques, de développement technologique élevé, et de relatif effacement des institutions étatiques, la suprématie de la

Tableau 1 — Evolution de l'activité

Evolution antérieure			Unité : millions d'heures de travail/semaine	Image 1	Image 2	Image 3
1960	1974	1978		1995	1995	1995
206	99	80	Agriculture	45	48	59
281	274	247	Industrie	105	140	178
71	87	76	Bâtiment - génie civil	45	62	71
243	318	330	Tertiaire marchand	330	303	336
143	151	144	Services non marchands	80	120	150
944	929	877	TOTAL	605	673	794
801	778	733	dont branches marchandes	525	553	644
Branches marchandes, variations annuelles moyennes (%) entre 1978 et 1995 de :			- la valeur ajoutée	2,5	2,9	2,5
			- la productivité du travail	4,5	4,6	3,3

logique des entreprises sur celle des autres acteurs conduit à *une forte baisse du volume global de travail rémunéré* (cf. tableau 1). La croissance de l'activité dans certaines branches apparaît incapable de compenser les reculs observés dans la plupart des secteurs (recherche systématique de gains de productivité notamment dans le tertiaire, délocalisation à l'étranger de certaines activités fortes consommatrices d'énergie, diminution sensible des emplois du secteur public, faible niveau de la demande solvable en logements et de l'investissement public dans le bâtiment et le génie civil).

Comme dans le même temps les entreprises ont intérêt à utiliser au mieux les compétences de la main-d'œuvre très qualifiée, à disposer d'une «armée

de réserve» présentant une grande souplesse de mobilisation dans le temps et dans l'espace, ainsi qu'à préserver certains marchés de consommation de «haut de gamme» par le maintien d'une importante hiérarchie des revenus, on voit apparaître *une très nette coupure au sein de la population active* (cf. tableau 2).

D'un côté, 10 à 11 millions d'actifs à haut niveau de qualification disposent d'une *situation stable* les mobilisant de façon régulière, sans réduction notable de leur durée de travail. Disposant de revenus d'autant plus élevés que le taux d'imposition est faible, ils jouissent d'une réelle sécurité ; le travail et sa rémunération restent pour eux la valeur essentielle mais ils se trouvent dans une situation de compétition permanente et leur temps non contraint par le travail et la formation est limité. Si leur mobilité résidentielle est forte, ils se localisent de façon préférentielle dans les centres et les proches banlieues des villes. Accompagnant les délocalisations industrielles et l'exportation de services, certains d'entre eux habitent temporairement à l'étranger. Cette catégorie de population continue à apprécier les résidences secondaires, mais ce sont surtout les déplacements professionnels, touristiques, éducatifs qui sont valorisés, particulièrement lorsqu'ils indiquent l'appartenance sociale.

De l'autre côté, 11 à 12 millions de travailleurs se trouvent dans une *situa-*

Tableau 2 — Population active

Evolution antérieure			Unité : Effectifs en millions	Image 1	Image 2	Image 3
1960	1974	1978		1995	1995	1995
4,2	2,1	1,9	Agriculture	1,4	1,4	1,7
5,7	6,3	6,0	Industrie	4,0	4,3	5,9
1,5	1,8	1,9	Bâtiment - génie civil	1,8	2,1	2,4
5,1	7,1	8,0	Tertiaire marchand	12,6	10,5	11,0
3,1	3,5	3,5	Services non marchands	2,5	4,2	5,0
10,6	20,8	21,3	EFFECTIFS EMPLOYES	22,3 (1)	22,5 (2)	26,0 (3)
0,2	0,4	1,4	CHOMEURS (P.D.R.E.)	0,4	1,8	0,4
19,8	21,2	22,7	TOTAL ACTIFS*	22,7	24,3	26,4
* Population active disponible sur le territoire national.						
(1) dont : temps plein			7,3	(2) dont : temps plein		9,0
temps réduit			3,3	temps partiel		13,5
emploi précaire			11,7	(3) tous à temps réduit.		

tion précaire (intérimaires, saisonniers, auxiliaires, contrats temporaires, etc.) : affectés à des tâches substituables, ils ont une sécurité faible et des revenus, tant salariaux que de transfert, réduits et surtout aléatoires. Leur système de valeur accorde plus d'importance au temps, à la solidarité, à la nature... ; la durée moyenne du travail effectif de ces actifs est de l'ordre de la moitié de celle du premier groupe. S'ils disposent ainsi d'un temps libre important (mais irrégulier), ils doivent cependant être à l'affût de toutes les opportunités d'emploi, donc mobiles, et toujours proches des grandes zones d'activité, essentiellement les agglomérations urbaines. Le travail noir, l'entraide et le «système D» fleurissent, mais surtout se développe une autre conception du temps dans laquelle «l'attente» prend une grande place. Si l'on peut observer une marginalisation partielle (notamment chez les jeunes, et sous forme de repli sur le rural ou de migrations vagabondes), on assiste surtout à des regroupements, à une rechabitation autour des membres «stables» des familles. Peu solvables, ces actifs se contentent en majorité des espaces délaissés, les banlieues essentiellement ; de façon générale, leurs déplacements tant quotidiens que de fin de semaine ou de vacances, sont faibles.

Il faut noter que cette césure apparemment radicale entre deux groupes qui s'opposent par les valeurs, les revenus, la sécurité, le temps libre..., se trouve atténuée quand on passe du monde du travail à l'ensemble du corps social : d'une part, elle traverse toutes les catégories socio-professionnelles ; d'autre part, il subsiste une certaine perméabilité entre les deux groupes d'actifs et, enfin, à l'intérieur des mêmes ménages peuvent cohabiter des actifs stables et précaires. Dans cette image, *l'internationalisation de l'espace et des activités* joue un rôle essentiel (de nombreux actifs choisissent la solution de l'émigration) : elle intervient comme une sorte de «régulateur social déplacé». Si des espaces économiques et géographiques étrangers sont, de diverses façons, "investis" par des Français, simultanément l'espace national devient également un enjeu, touristique mais aussi résidentiel, pour certains étrangers.

Seconde image : l'acteur moteur est l'Etat

L'Etat, supposé ici maître du jeu, n'a pas de projet direct sur la réduction de la durée du travail, mais, visant à créer les conditions d'une adaptation générale à la nouvelle donne économique, il est porteur d'un projet de *régulation globale*. Cette image a été construite sur l'articulation de quelques points forts de cette stratégie d'ensemble : une société «sobre», en croissance modérée, s'intégrant au «nouvel ordre économique international», ayant affirmé sa position sur quelques créneaux compétitifs, participant activement à la course technologique ; l'effort collectif d'adaptation implique un ralentis-

sement de la consommation globale des ménages, particulièrement en ce qui concerne l'énergie qui, si elle est disponible, reste très chère. Une politique active est menée en matière d'aménagement du temps et d'organisation de l'espace.

Dans ce contexte, *le volume global de travail marchand est en diminution* en raison d'une part, d'une croissance soutenue de la productivité du travail (tant dans les services que dans l'industrie) — supérieure à la croissance de la valeur ajoutée — et, d'autre part, de la mobilisation des investissements sur quelques secteurs-clefs de l'exportation, à haute intensité de capital.

Dans la mesure où il reste nécessaire de mobiliser la main d'oeuvre qualifiée sur les segments productifs fortement exposés à la compétition internationale (ce qui interdit tout partage uniforme du travail...) et où, simultanément, l'Etat se doit d'éviter des distorsions sociales trop marquées (ce qui suppose de maintenir un taux de chômage en-deçà d'un certain seuil), la politique suivie est celle d'un fort développement des formes de *travail à temps partiel* (mi-temps, demi-postes, retraites partielles, etc.) surtout dans les branches «abritées» et pour les postes peu qualifiés. Dans cette image, 9 millions d'actifs travaillent à temps complet, et plus de 13 millions à temps partiel (parmi lesquels beaucoup de femmes et de jeunes, mais aussi de nombreux hommes adultes) ; 1,5 à 2 millions d'actifs sont au chômage.

Cette image, marquée par *une fragmentation sociale par le temps de travail rémunéré*, se situe dans la perspective de ce qu'on a appelé la double économie : au sein de la population «semi-salariée», dont le temps non contraint par le travail s'est fortement accru mais dont les revenus — tout en demeurant assez réguliers — ont sensiblement diminué, s'est développé un «secteur informel» (échanges non monétaires, bricolage, auto-production, assemblage de biens de consommation, organisation collective de services de proximité se substituant à l'acquisition de services marchands : activités culturelles et sociales, éducation et même santé). La famille, l'habitat, le voisinage, l'entraide... prennent une importance croissante dans la vie quotidienne, au détriment du travail «formel». La localisation dominante de cette population est péri-urbaine, du fait des besoins d'espace liés au nombre d'activités informelles, les formes d'habitat recherchées tendant à un modèle du type «ville-parc» ou «nouveau village», beaucoup plus qu'au «diffus» ; un effort d'aménagement est mené dans ce sens par les pouvoirs publics (équipements de proximité, desserte en transports en commun, déconcentration de certains emplois, etc.). Du fait des contraintes énergétiques et de la mise en oeuvre d'une vigoureuse politique d'aménagement du temps, la mobilité quotidienne de cette population est relativement faible : la demande de déplacements, réduite par le «recentrage» de la vie quotidienne sur le voisinage, est orientée vers des réseaux collectifs ou des systèmes de groupement d'automobilistes.

Quant à la population mobilisée «à temps complet» par le secteur formel de l'économie, elle tend à se fixer dans des espaces urbains plus centraux : plus solvables mais disposant de peu de temps libre hors travail, recherchant une certaine proximité des emplois et des grands équipements, elle vise à s'appropriier ces espaces dont la valeur foncière et immobilière reste d'autant plus grande qu'une action continue de réhabilitation est conduite par les collectivités. Sa mobilité reste relativement importante, malgré sa contrepartie en coût énergétique : les déplacements de fin de semaine et les voyages (professionnels, touristiques et culturels) sont toujours très pratiqués et valorisés.

De façon générale, dans cette image, les comportements et les pratiques tout en étant en quelque sorte canalisés, régulés par la volonté publique d'organisation du temps et de l'espace, continuent largement à correspondre à un *modèle individualiste*. Cependant, le caractère dominant de cette société est l'accentuation d'un *dualisme* ayant trait tant à l'insertion socio-économique qu'aux modes d'utilisation du temps qui constituent un facteur essentiel de différenciation des styles de vie.

Troisième image : les syndicats détiennent le rôle moteur

On voit à l'oeuvre, dans cette image, *une transformation culturelle profonde* qui affecte non seulement le travail mais aussi le mode et le cadre de vie hors travail. L'aspiration à «travailler moins, pour travailler tous et vivre mieux» (5) comporte deux dimensions qu'on ne peut dissocier :

- répartir le travail (le droit à l'emploi pour tous) en diminuant sa durée moyenne (réduction différenciée selon les branches, et appliquée de préférence à la journée, pour alléger le double travail féminin) en maintenant des emplois menacés et en en créant de nouveaux ;
- éviter que le temps ainsi libéré soit «mort» (temps de compensation par rapport au travail, ou de consommation individuelle) et faire en sorte de le rendre actif, tant pour soi et la famille que pour la vie sociale et politique.

Avec l'adhésion de plus en plus générale (et non limitée à la France) à ce «projet» qui concerne le partage de l'emploi mais aussi les formes et les conditions de travail, la vie sociale, la place des femmes dans la société, etc., s'amorce une rupture avec la «société productiviste» où les concepts de travail comme de loisirs tendent à prendre un autre sens, où émergent des systèmes de valeurs différents, où l'ensemble de la demande sociale est mise en mouvement : incitation à la consommation collective, à la participation au

(5) Formulation de la C.F.D.T.



travail et hors travail, à l'innovation, dé-cloisonnement entreprise/environnement, dé-hiérarchisation des relations sociales...

Cette rupture suppose aussi une organisation économique différente, recentrée sur l'espace européen : semi-protégée, la croissance — sans être très forte — est soutenue (6) ; la durée moyenne du travail est fortement réduite (30 à 32 heures par semaine) ; le développement technologique est modulé afin de contrôler la pénétration de l'automatisation et de l'informatisation dans l'industrie et dans les services ; en matière de politique énergétique, l'effort porte sur la diversification de l'offre, la mise en œuvre des ressources locales, une réorientation de la demande dans un sens plus collectif (chauffage urbain, transports en commun...) ; une politique de création d'emplois est menée notamment dans les services publics (formation, santé, animation...), dans le B.T.P., dans l'agriculture...

Dans une telle société, qui se veut plus homogène (ou plutôt de moins en moins inégalitaire), où la position sociale de l'individu est moins liée à sa place dans la production, *l'espace et son ré-aménagement deviennent un enjeu central*, une condition — sinon un instrument — de la transformation

(6) Condition requise pour permettre les transformations structurelles longues et offrir du travail à plus de 26 millions d'actifs.

sociale. Dans le but d'éviter la généralisation de comportements individuels à la fois de repli sur le logement ou de fuite vers des espaces secondaires, tout est mis en œuvre pour favoriser les relations de voisinage : multiplication des équipements collectifs légers, pour lesquels des formes de gestion sociale sont encouragées, rapprochement des emplois et services de l'habitat. Afin de tendre vers un espace moins ségrégué, un contrôle des prix fonciers a été institué, certaines zones urbaines centrales ou certains sites privilégiés sont fortement imposés, tandis que sont mis en place divers mécanismes d'exonération /distribution/péréquation. Dans l'ensemble, la préférence va aux formes d'habitat collectif, au logement locatif, le rythme de la construction neuve est

Tableau 3. — Situation des actifs

IMAGE 1 (sur 100 actifs)	44 ont un emploi stable	30 à temps plein (moyenne 40 h/semaine)
	50 ont un emploi précaire	14 à temps réduit (moyenne 30 h/semaine)
	6 travaillent hors du territoire national	48 travaillent la moitié de l'année (moyenne 18 h/semaine)
		2 sont en chômage long
IMAGE 2 (sur 100 actifs)	89 ont un emploi stable	36 à temps plein (moyenne 36 h/semaine)
	7 sont au chômage	53 à temps partiel (moyenne 26 h/semaine)
	4 travaillent hors du territoire national	
IMAGE 3 (sur 100 actifs)	98 ont un emploi relativement stable, à temps fortement réduit	(moyenne 31 h/semaine)
	2 sont au chômage	

fort (au détriment de la réhabilitation), et un effort particulier est consacré à la rénovation des banlieues.

De façon générale, dans cette image, la mobilité (tant résidentielle que quotidienne) est faible. Les collectivités locales constituent un relais essentiel de la mise en œuvre du projet : par leur intervention sur l'organisation et l'équipement de l'espace, elles contribuent à «fixer» la population, tout en dissuadant la constitution de patrimoines individuels ; par leur action d'animation et de soutien aux associations, elles contribuent au «remplissage» et à la valorisation sociale du temps libéré par la réduction de la durée du travail.

Des enjeux qui dépassent la seule question du temps

Le principal trait commun aux trois situations décrites est la réduction massive de la durée *moyenne* du travail, intervenue à partir d'une même hypothèse majeure, quoique modulée selon l'image (cf. tableau 1) : la diminution dans l'avenir de l'offre globale de travail rémunéré. Cependant, à cette même donnée, trois types de réponses sont apportées dont les incidences sociales et individuelles sont radicalement différentes.

Dans l'image «entreprises», la réponse n'est pas le partage égalitaire du temps libéré : plus encore, ce qui est «libéré», c'est un temps sans valeur, dont les bénéficiaires, pourtant nombreux, n'ont pas la maîtrise, ni individuelle ni collective. Dans la seconde image, il n'en va pas de même : le partage n'est certes pas égal, mais l'Etat intervient pour que ceux dont le temps libre a crû, puissent le remplir par des activités autres que marchandes et en fonction d'une volonté individuelle. Ce n'est que dans la dernière image que l'on assiste à la recherche d'un partage relativement équitable et d'une valorisation à la fois du travail et du temps libéré : celui-ci est dès lors fortement socialisé.

L'intérêt de ces images prospectives est bien sûr fonction de ce qu'on y cherche : elles présentent au moins, nous semble-t-il, celui d'appeler ou de rappeler toute une série d'interrogations dont les plus importantes ont trait, pour ce qui nous concerne ici, aux rapports qualitatifs qui lient l'espace et le temps.

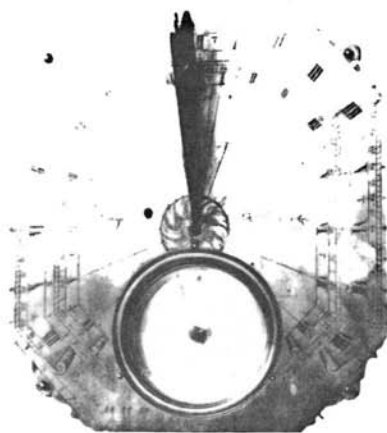
L'utilisation du temps libéré peut certes être pensée en termes quantitatifs : quelles seront les parts du logement et des espaces extérieurs proches ou lointains dans l'exercice des activités nouvelles ? Combien d'urbains se replieront-ils sur le monde rural ? Combien de véhicules prendront-ils la route pour les longs week-ends ? Etc. Mais le développement des activités hors travail dépendra finalement moins du nombre d'heures libérées que de la régularité des disponibilités en temps et en revenus et aussi de la qualité des (et du coût d'accès aux) espaces où elles seront susceptibles de s'exercer.

Or l'espace est moins malléable que le temps : on n'en connaît que trop les rigidités ; il reste le support privilégié de l'accumulation et la rémanence des inégalités qui y sont inscrites est très grande. Dès lors, il apparaît que, plus que la réduction de la durée moyenne de travail en elle-même, ce sont les conditions dans lesquelles elle s'inscrira et les formes qui la concrétiseront qui seront déterminantes vis-à-vis de l'usage et de la structuration de l'espace.

Où se situeront demain les principaux enjeux spatiaux au cas où notre hypothèse de réduction globale de l'activité marchande s'avèrerait fondée ? Par nature, l'exercice tenté ne permet pas d'y répondre à coup sûr. Il nous

inclinent cependant à penser que l'espace concerné sera d'abord celui des agglomérations urbaines. Aucun mouvement d'ampleur ne semble devoir affecter l'espace rural, et si, en l'absence d'un effort collectif volontariste de dévalorisation/revalorisation, les centres ne paraissent pas voir remise en cause leur propension à être appropriés par les catégories sociales à revenus élevés et stables, ce sont les banlieues et les franges péri-urbaines qui pourraient poser le plus de problèmes. De leur restructuration, de leur équipement ou de leur éventuelle dégradation dépendront dans une large mesure les possibilités d'émergence d'une autre économie de la vie quotidienne («informelle» ? associative ?) donnant un contenu nouveau au temps hors travail rémunéré.

La pratique intensive des déplacements de week-end, la fréquentation des résidences secondaires, le tourisme commercial, les voyages internationaux... ne semblent pas devoir se généraliser massivement à l'ensemble de la population : d'une part, le coût énergétique de la mobilité individuelle tendra à être de plus en plus dissuasif, et, d'autre part et pour dire vite, ou bien la réduction de la durée du travail ne concernera qu'une partie de la population dont les revenus et l'éventail de choix réels d'activités seront limités, ou bien cette réduction sera générale mais elle s'inscrira alors dans un projet social plus large, favorisant l'accessibilité de voisinage et la socialisation des activités hors travail.



Pour la régionalisation du temps

Claude Leroy (1)

«Chronobiologie», «Bio-rythmes», «Rythmes circadiens» sont des mots apparus récemment dans la littérature. Et pourtant, ils recouvrent des domaines très différents.

Il s'agit de «tordre le cou» au mot «bio-rythmes» qui est la dénomination utilisée par des vendeurs de calculettes qui prétendent fournir les rythmes favorables (ou non) pour l'ensemble de la vie du sujet à partir de sa date de naissance. Il est intéressant de savoir que ce sont les mêmes marques qui vendent des calculettes astrologiques.

En effet, si les rythmes biologiques sont des facteurs importants pour tous les êtres vivants, leur fixité dans le temps devient beaucoup plus sujette à caution, ne serait-ce qu'en raison de leur fragilité. Tout le problème est de savoir dans quelle mesure l'être vivant et le milieu vont se trouver en phase ou non.

Nous ne pouvons nous étendre longuement dans ce court article sur la complexité des problèmes posés, renvoyant les lecteurs intéressés par la chronobiologie aux travaux de Reinberg, Halberg, Ghata, etc.

Disons seulement ici que la rythmicité s'exprime au niveau de l'électroencéphalogramme, de l'électrocardiogramme, de la respiration, des métabolismes alimentaires, endocriniens, du sommeil, etc. Tous ces rythmes s'accordent, se superposent de façon complexe avec des résultats prédominant toutes les 90 minutes, environ la journée, la semaine, la saison, l'année.

Mais ce qui nous importe ici, c'est d'étudier comment l'homme se synchronise (ou non) par rapport à son milieu.

Si l'animal est surtout sensible au soleil, aux

saisons (les chats ne connaissent pas l'heure d'été), l'homme est surtout synchronisé sur le plan social. Ce sont le travail, les repas, les loisirs, les relations avec autrui qui vont être ses «donneurs de temps». L'homme se «cale» ainsi comme un oscilloscope sur une base de temps relationnelle à autrui. C'est dire l'importance des rythmes de travail (et l'effet nocif des 3 x 8 bien décrit par le rapport Wisner), des transports (et la gêne liée aux changements de plus de 5 ou 6 fuseaux horaires en avion), enfin, des équipements qui vont synchroniser ou non les sujets selon qu'ils les utilisent ou pas.

Hubert Montagner a bien montré la synchronisation des hormones surrénales dans les groupes d'enfants en maternelle avec leur rupture pendant le week-end. Mais ceci n'est vrai que pour les enfants qui participent au groupe, pas pour ceux qui sont isolés.

De plus, on n'a pas assez insisté sur l'organisation des séquences «d'accrochage» d'activités les unes aux autres, telles que celles qui vont amener le sommeil chaque soir à la suite d'une série d'événements précis en chaînes de Markov jusqu'à l'endormissement, au sommeil puis à l'éveil le matin. C'est le matin que le sujet se «cale» pour la nuit suivante.

C'est ainsi que les insomniaques apparaissent désynchronisés par rapport à leur milieu et que se déstabilise leur existence.

Mais il serait erroné de tout mettre sur le compte du milieu. Les facteurs génétiques agissent aussi (courts dormeurs et longs dormeurs, différence entre la vitesse de «débobinage» de certains médicaments selon les sujets etc.).

(1) Directeur de recherches au Laboratoire d'éco-éthologie humaine et d'exploration fonctionnelle en psychiatrie. Institut National Marcel Rivière.

Enfin, il faut faire intervenir les facteurs historiques qui vont donner la signification symbolique aux situations-stimuli actuelles, par rapport aux représentations.

Ici interviennent les facteurs de personnalité et les conditions dans lesquelles s'est formé l'être. C'est ainsi que l'on peut dire qu'une mauvaise formation des rythmes de l'enfant par rapport au milieu perturbé (spatialement, symboliquement, affectivement, temporellement) va distordre ses représentations et ses mécanismes de défense, ce qui ne lui permettra plus le phasage nécessaire à l'âge adulte.

Faut-il alors prôner ce phasage parfait ? Certainement pas. Les représentations se font à partir des pratiques ; la marche au pas de l'armée dans un territoire facilite des représentations identiques d'où un taux de langage commun élevé dans cet espace et dans un temps identiques. Il rend ainsi les soldats commutables au prix d'une perte de la diversité et de la richesse de chacun. Il est important de saisir ainsi comment, temps biologique et psychologique, rythmes, corps, espace, représentation psychologique, taux de langage commun dans le groupe sont liés.

A l'inverse, le migrant provenant d'une autre culture (venant de la campagne à la ville, ou d'un pays étranger...) et rencontrant une autre pratique temporelle que celle où il a vécu, n'a pas le même système de représentation, ses rythmes biologiques, alimentaires, de sommeil etc. sont différents ainsi que ses donneurs de temps. Il en résulte des difficultés considérables pour l'adaptation du sujet, surtout s'il est seul, isolé dans le groupe.

On peut dire de même que le chômeur est désynchronisé par rapport au groupe des gens qui travaillent.

Mais tout n'est pas rythme ; en fait, il faut aussi tenir compte des transitoires, qu'on sait certes mal analyser, car les transitoires sont aussi importantes pour l'éveil et la nouveauté que les rythmes pour l'habitude et la sécurité. Enfin, il faut tenir compte de l'âge, les rythmes

scolaires de l'enfant, les rythmes de vie du vieillard étant différents de ceux de l'adulte.

Dans les discussions actuelles, on tente de réglementer le temps de travail en France sur une base nationale ce qui est un leurre. Certes on parle d'accord de branche mais on omet d'envisager les singularités spatio-temporelles locales ou loco-régionales.

Il faut ainsi opposer un centralisme jacobin unificateur et réducteur et des micro-décisions locales adaptées au milieu et diversifiées.

Il en est ainsi au niveau du temps comme au niveau de l'espace et on pourrait parler d'une régionalisation du temps.

On sait aussi combien le temps et l'espace sont liés ; ainsi, il est classique de noter que le prix des terrains décroît en fonction du temps de transport au centre ville. C'est pourquoi, à la limite, pour étudier le temps et l'espace de l'homme, ses rythmes et ses transitoires, il faut envisager les problèmes en termes de comportement. L'éthologie est la seule discipline qui permet de relier les sciences humaines et biologiques.

L'économie de la cité n'a pas encore pris en compte les données biologiques et psychologiques du temps et ceci amène trop souvent à un déphasage du sujet. Pour ces raisons et d'autres, nous pensons que les analyses locales de la vie quotidienne doivent se faire tant au niveau des budgets-temps et des rythmes que des pratiques et des conflits spatiaux au sein d'organismes peu institutionnalisés, légers, traitant à la demande des problèmes de la vie quotidienne du groupe.

On peut ainsi parler d'«observatoire» du milieu ou de «participation des citoyens» à la décision. De toute façon, des structures réunissant les associations, les élus, des techniciens et des chercheurs sont indispensables pour proposer différents scénarios aux élus pour la politique locale de l'utilisation temporo-spatiale du cadre de vie régional. Ce type d'outil nous paraît inséparable d'une politique de gestion décentralisée du territoire.

Pour en savoir plus : Montagner, Hubert. — *L'enfant et la communication*. — Paris, Stock, 1978.

Les rythmes biologiques de l'enfant et de l'adolescent. — Cambridge University Press. Actes du colloque organisé par des chercheurs en chronobiologie et des enseignants, janvier 1980, à paraître en 1981.

Reinberg, A. (sous la direction de). — *L'homme malade du temps*. — Paris, Stock, 1979 (Coll. Médecine ouverte Pernoud).

Pour tous renseignements bibliographiques : Groupe d'étude des rythmes biologiques. Université de Clermont 2. Téléphone : (73) 93 35 71, poste 27.

Fleuristes, Feuillagistes, Plumassières

AGISSONS

et laissons dire



Fleuristes, Feuillagistes, Plumassières

La journée de 9 heures

C'EST PLUS

DE BONHEUR

Fleuristes, Feuillagistes, Plumassières

La journée de 9 heures

C'EST PLUS

DE LIBERTÉ



Vécu

Dominique Letourneur (1)

Réduire le temps de travail, telle est bien l'une des aspirations les plus fréquemment exprimées par les Français en 1981, les Européens en général, sinon tous les peuples soumis aux cadences industrielles. Plus de revenu, oui bien sûr, mais aussi du temps pour soi, du temps pour vivre !

Mais que faire de ce précieux temps arraché au travail, et à quoi l'utiliser ?

Pour les uns, ce sera enfin la découverte d'un équilibre physique et nerveux, tandis que d'autres connaîtront, au contraire, peut-être l'angoisse de l'ennui et d'un certain désœuvrement. Ces évolutions seront influencées par un certain nombre de facteurs caractérisant chaque individu : sexe, âge, situation conjugale ou familiale, mais aussi localisation géographique et réseau social. Il n'y a guère d'égalité face au temps, mais plutôt une très grande diversité que nous allons observer tout en cherchant à mesurer le coût social des changements intervenus dans les modes de vie, ceci grâce à une série d'enquêtes effectuées en 1979-80 par le CEREBE (2).

Découverte d'un nouvel équilibre physique et nerveux

Certaines modifications des temps de travail apportent des changements spectaculaires dans l'état de santé de ceux qui en bénéficient.

Observons la vie des travailleurs postés de la verrerie Saint-Gobain à Vauxrot, près de Soissons (3). La diminution de 2 heures de la durée du travail hebdomadaire au 1^{er} janvier 1978, de 40 à 38 heures, sans diminution de salaire, a permis, compte tenu des repos compensateurs, d'accoler aux deux

(1) Centre de Recherche sur le Bien Etre — CEREBE.

(2) «Durée du travail et modes de vie». Etude réalisée par une équipe du CEREBE dirigée par Philippe d'Iribarne et composée de Bernard Feuillet, Nouchine d'Hellencourt, Dominique Letourneur, Danièle Linhart, Jean-Pierre Segal et Roland Tourreau.

(3) Rapport CEREBE. — Chapitre I, Bernard Feuillet, «Travail posté et "vie normale"».

jours de repos hebdomadaires, 10 fois trois jours de repos supplémentaires. On obtient ainsi 10 grands repos de 5 jours qui sont répartis sur les 12 mois de l'année.

La première partie de ces cinq jours permet de rattraper le retard de fatigue et d'être alors suffisamment dispos pour se détendre. De plus, à la différence du repos de deux jours qui est entièrement absorbé par la fonction de récupération, le repos de 5 jours permet de retrouver un rythme normal d'alternance de nuits et de jours, de repos réguliers. Le repos de cinq jours est vécu successivement comme temps de récupération puis comme temps de détente. Les travailleurs postés retrouvent alors le rythme de vie de la plupart des gens, de leur famille, de leur entourage. Ils peuvent échapper à la précarité de leur équilibre précédent, que l'un d'entre eux essaie d'expliquer ainsi :

C'est un problème parce que c'est quelque chose qu'on vit tous les jours et auquel on fait attention lorsque ça devient difficile. Quand on commence ce métier-là, disons assez jeune, au départ, on ne s'en rend pas compte. Mais quand vous avez attrapé 20-25 ans plus vieux, c'est là qu'on fait marche arrière. On s'aperçoit qu'il y a ci et ça, on aurait dû faire attention, mais on ne l'a pas fait. Pourquoi ? Parce que, à ce moment-là on n'y pensait pas. Vous avez des gens qui ont du mal à surmonter tout ça. (46 ans — 23 ans de travail posté).

Regardons maintenant le cas des employées, essentiellement femmes, de la Caisse des Dépôts et Consignations (4), qui ont depuis janvier 1979 la possibilité d'opter pour le mercredi libre avec une réduction de 20 % de leur traitement, y compris les primes. Elles font partie d'une catégorie de population (femmes employées et cadres moyens) soumise à de fortes contraintes de temps (5) : des horaires souvent élevés, des temps de trajet élevés (6), des ressources financières trop limitées pour bénéficier d'une aide ménagère, des modèles culturels qui prévoient un temps notable consacré à la vie sociale. De plus, l'idéal des «classes moyennes» les conduit à avoir un grand souci de l'éducation et de la réussite scolaire de leurs enfants. La pression qui s'exerce ainsi sur elles les conduit à comprimer le temps qu'elles utilisent pour elles-mêmes, et en particulier le temps de sommeil et les loisirs «peu utiles», comme la télévision. Et elles ne peuvent échapper, quoi qu'elles fassent, à un sentiment aigu de culpabilité, du fait que le temps qu'elles consacrent à leurs enfants leur paraît insuffisant.

(4) Rapport CEREBE. — Chapitre II, Dominique Letourneur, «Le mercredi libre.»

(5) Rapport CEREBE. — Chapitre IV, Philippe d'Iribarne, «Durée du travail et mode de vie». Chapitre des enjeux très divers repris dans «L'un court, l'autre s'ennuie». — *Temps Libre*, n° 1-1981, et enquête de l'INSEE sur les budgets temps des citadins (1974).

(6) Enquête du Clinsops effectuée en 1974 sur les horaires de la «journée de travail» des Français et citée dans le rapport présenté en novembre 1975 par Mme E. Sullerot au Conseil Economique et Social.

Lors des interviews, les employées de la Caisse des Dépôts font part spontanément de l'amélioration de leur état général et de leur santé physique et morale après l'obtention du mercredi libre.

Le mercredi ? A vivre, c'est merveilleux. Les gens rêvent. Cela change tout au rythme de vie. (Mme T.)

Le mercredi c'est ma journée de relaxe, je me lève tard et je peux traîner. (Mme L.)

Le mercredi c'est ma journée à moi. Moi je prends mon temps. C'est ma journée à moi toute seule, même si je ne fais pas grand chose, c'est à moi. (Mme T.)

Voici également le témoignage d'une ouvrière de l'usine Nina Ricci à Ivry, usine dans laquelle l'interruption de la chaîne et l'organisation des postes individuels a permis l'institution d'une journée optionnelle d'arrêt à la semaine :

Avant le mercredi, c'était la routine... c'était obscur... j'étais très déprimée... j'avais tout le temps des problèmes de santé, des spasmes, des angoisses... j'ai fait des traitements pendant cinq ans. J'ai pris des tranquillisants. Je pensais : je suis malade, je vais mourir... J'aurais peut-être arrêté de travailler... Je serais revenue comme avant... avant je me suis ennuyée à mourir. J'habitais un pavillon au milieu de demeures secondaires. Je pleurais... Le mercredi m'a tout changé.

La nouvelle répartition travail-repos semble bien apporter à cette ouvrière une voie moyenne qu'elle peut apprécier entre un surcroît de travail et la vie solitaire des épouses et mères de banlieues. (Nina Ricci).

On peut imaginer comme conséquence de cet équilibre nouveau une meilleure hygiène générale et peut-être une certaine diminution des coûts sociaux médicaux.

Du temps pour le conjoint, pour les enfants...

Les maris sont en général d'accord et encouragent même leurs femmes à prendre le mercredi pour les enfants.

Mon mari est ravi, il en profite pour venir déjeuner, le mercredi. On se voit. Mon mari me pousse, tout m'y pousse. (Mme J.)

Mon mari apprécie d'avoir une femme plus détendue, qui aime vivre. (Mme D.)

Mon mari apprécie surtout que le mardi soir je sois plus détendue. On peut inviter à dîner des amis ou de la famille. (Mme X.)

Certains aménagements horaires rencontrent des échos extrêmement dif-

férents : il s'agit, par exemple, de la semaine de 4 jours pratiquée dans l'usine d'International Décor dans les Vosges (7), sans diminution du nombre total d'heures de travail : 40 heures. Tous les maris dénoncent la fatigue nerveuse de leur femme dont ils subissent les conséquences, tous les soirs après 10 heures de travail :

C'est pas qu'elle est crevée, elle est énervée tous les soirs, tout le temps ; elle est dans un état... elle est tout le temps sur les nerfs. (Compagnon d'une jeune OS qui a une heure de transport par jour)

Le mercredi libre semble améliorer considérablement les relations mères-enfants et surtout déculpabiliser la femme au travail par rapport à la femme au foyer.

Laissons parler les femmes de la Caisse des Dépôts :

Mes enfants, avant, je les rejetais. Quand ils posaient des tas de questions, je ne pouvais leur répondre. Maintenant, si on n'a pas le temps de faire quelque chose le soir, je dis : on le fera le mercredi. (Mme S.)

A travers presque toutes les interviews revient, comme un leitmotiv diversement formulé, l'idée «d'être ensemble» et surtout d'être ensemble avec un peu de temps devant soi.

Pour une fois, on n'est pas pressé.

Les gosses sont tellement contents que je sois avec eux ; ils refusent même d'aller ailleurs. (Mme X.)

Revient souvent l'idée de se connaître mieux :

J'ai sauté sur le mercredi ; cela nous donnait une journée complète avec mon enfant. Quand on rentre le soir, c'est trop tard pour parler. Les étrangers en savaient plus sur votre enfant que vous-même. (Mme J.)

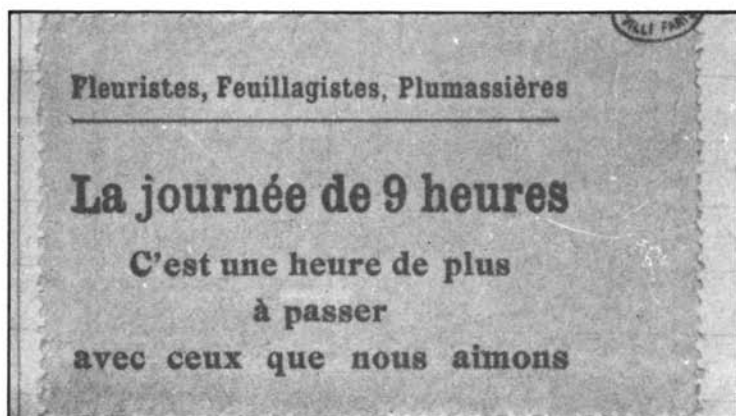
Deux mères nous ont dit utiliser la possibilité de suppression du mercredi comme une menace affective. Plus de cachot noir, plus de martinet, voici la version 1981 du châtiment le plus efficace :

Je dis à mon gosse : si tu n'es pas sage, je retravaille le mercredi, et ça marche. (Mme J.)

Une fois, je lui ai dit : j'irai travailler le mercredi et il a pleuré (Mme P.)

Un certain nombre de mères et le seul «père-mercredi libre» que nous ayons rencontré manifestent des préoccupations scolaires. Ils sont prêts à prendre le relais de l'école ou tout au moins à faire le rattrapage jugé nécessaire. Voici ce que dit le père exprimant à travers ce texte, une réelle préoccupation de réussite :

(7) Rapport CEREBE. — Daniel Linhart, Roland Tourreau, «Quatre jours de travail, trois jours de week-end».



*Le mercredi matin, on fait les devoirs avec le petit. S'il est encadré ça va bien, sinon il ne fait rien car il est très turbulent. Une bonne partie de la matinée, je révisé la semaine avec lui. Il a déjà redoublé le cours préparatoire. Avec les deux autres, j'ai aussi travaillé, mais j'avais moins de temps... Les aînés arrivent à 12 h 30. On mange à 13 h 20. Après, le ménage, la vaisselle, ranger un peu... Ma fille de 14 ans, elle fait le repassage après son travail... Ils sont d'avant la réforme Haby, alors ils ont plus de travail. L'aîné fait sa chambre après son travail.
... Le sport ! Aux beaux jours, on fait du vélo mais le travail scolaire prend du temps.*

En ce qui concerne les loisirs, les mères reprennent leurs enfants chez elles ; organisent avec eux des promenades ou des occupations ponctuelles : piscine, musique, mais elles n'utilisent plus les centres aérés.

L'extension du mercredi libre à de nombreuses administrations ou entreprises peut entraîner une baisse de la demande concernant ces centres, pour les jeunes enfants tout au moins. Lors des consultations préalables à l'institution du mercredi libre, le syndicat CGT de la Caisse des Dépôts avait pris position contre, craignant que cette mesure n'entraîne une diminution de la prise en charge par l'Etat des équipements de loisir collectif.

Du temps pour la maison

Il semble que le mercredi libre permette à beaucoup de femmes, non seulement de faire les tâches ménagères du milieu de semaine, mais également et surtout de s'avancer pour le week-end qui peut devenir alors une vraie période de repos.

Le mercredi, je m'avance dans les travaux ménagers. Alors les soirées sont plus libres et nous pouvons partir le samedi après-midi jusqu'au dimanche

soir, hors de Paris. Avant le « mercredi », nous partions beaucoup plus tard, le samedi. (Mme X.)

Avant, je préparais la cuisine pour deux jours, mais à partir du mercredi c'était de la mauvaise cuisine de dernière minute. En prenant le mercredi, je fais de nouveau la cuisine pour deux jours pour avoir des repas plus complets. Le mercredi me permet de faire des repas équilibrés au point de vue diététique. (Mme B.)

La généralisation du mercredi libre pourrait entraîner une certaine diminution de la consommation de plats tout préparés en conserves ou surgelés (?).

Le père de famille :

A la maison, tout le monde collabore. Les enfants ne rechignent pas et le mercredi on s'avance dans la maison pour le week-end. (Mr. M.)

Une mère :

Je m'arrange, le mercredi, pour ne plus rien avoir à faire le samedi. Je cours moins, le samedi je suis tranquille. (Mme T.)

La plupart des femmes (puisqu'il s'agit en grande majorité de femmes) travaillent donc dans la maison à diverses tâches ménagères et ceci dans l'idée de libérer le week-end. Cette constatation viendrait apporter de l'eau au moulin des féministes qui insistent sur certains dangers du mercredi libre provoquant le retour des femmes à la maison et leur prise en charge presque exclusive du travail ménager.

Du temps pour soi

Au-delà des occupations familiales et ménagères, vers quels pôles d'intérêt vont se tourner les hommes et les femmes dont le temps libre augmente ?

— Le temps libre peut être une fin en soi.

Etre enfin maître de son temps et échapper à la pression des pointeuses ou d'un travail ennuyeux. Le vendredi, à International Decors, c'est autant de moins à l'usine :

Moi, si je pouvais faire mes 40 heures en 3 jours, en 2 jours même, je le ferais ! Pourquoi ? Parce que là-bas, l'ambiance est affreuse... pour rien au monde, je retravaillerais mon vendredi ! (Jeune OS célibataire — deux heures de trajet quotidien)

Tout se passe comme si les travailleurs désiraient avant tout fuir leur lieu de travail. En face de telles situations, on peut se demander si le vrai problème n'est pas l'amélioration des conditions de travail plus encore que la diminution des horaires ?

— Des occupations nouvelles ?

En dehors des activités pratiquées pour ou avec les enfants, les femmes du mercredi ne semblent pas découvrir de loisirs nouveaux. L'expérience de cette journée libre est peut-être encore trop récente. Tout se passe comme si elles s'efforçaient de rattraper le temps perdu et de correspondre plus scrupuleusement au schéma de la femme traditionnelle et à l'image des autres femmes qui ne travaillent pas. Si une ou deux d'entre elles nous ont fait part de « violons d'Ingres », il s'agit en général d'activités artistiques qu'elles pratiquaient avant leur mariage ou lors de périodes d'arrêts de travail ; rarement d'activités ou de goûts nouveaux. Il ne semble pas qu'elles aient encore le loisir d'imaginer.

Beaucoup de femmes disent lire davantage ; par contre, le temps d'écoute de la télévision ne semble guère augmenter.

Nous ne regardons pas la télé. Nous sommes anti. Nous lisons, nous achetons en librairie des livres d'histoire, des romans... (Mme Y.)

Aucune mère de famille ne nous a dit pouvoir consacrer du temps aux diverses formes de la vie associative, qu'elles soient culturelles, municipales ou même politiques. Elles savent que cela existe mais ne se sentent pas concernées, tout au moins pour le moment, tant qu'elles s'occupent de jeunes enfants. Il ne semble pas que le mercredi libre les ait incitées à une participation accrue. Il n'en est pas de même en ce qui concerne les relations familiales ou sociales qui semblent connaître un regain de vigueur avec l'acquisition du mercredi libre.

Avec le mercredi, j'ai plus de courage pour recevoir. Si on a du monde, le samedi, je peux faire des bons plats. (Mme B.)

Mon mari a une famille très nombreuse qui habite la région parisienne. Nous recevons des amis avec deux ou trois enfants... Je fais mes courses le mercredi pour un repas le samedi. (Mme Y.)

Les femmes mariées ou mères de famille interviewées n'expriment jamais la crainte d'avoir à s'occuper, la peur du vide et de l'ennui.

En est-il de même pour toutes les catégories sociales et professionnelles concernées par la réduction des temps de travail ?

Nous constatons chez les travailleurs, des réactions assez divergentes en fonction de leur type d'habitat.

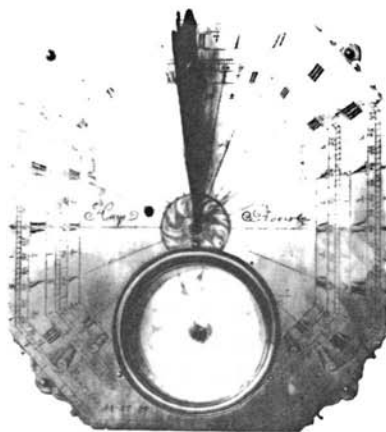
L'institution du chômage partiel dans une usine sidérurgique du Nord de la France est plutôt bien ressentie par l'ensemble de la population ouvrière qui a gardé des attaches paysannes fortes (8) (beaucoup possèdent quelques vaches et une parcelle de terre à cultiver).

(8) Teresina Martinet et Yvon Raak. — *Attitudes et comportements de l'individu dans son entreprise et son époque*. — Ecole des Mines. — Mars 1979

Il s'avère par contre que la réduction à 34 heures de la durée de travail hebdomadaire aux Chantiers de l'Atlantique a été pour beaucoup un facteur d'ennui (9).

Ne disposant que rarement d'un jardin où bricoler, les ouvriers tournent en rond dans de petits logements ou cherchent une occupation complémentaire. Le travail au noir se développe et sa raison d'être n'est pas seulement économique, il s'agit aussi de s'occuper et peut-être de découvrir de nouveaux modes de contacts. Il faut noter en effet que les travailleurs ont souvent migré loin de leur famille dans des espaces bâtis qui entravent plus qu'ils ne développent les relations de voisinage (10). Quant aux relations de travail, elles tendent à ne pas déborder sur l'intimité familiale. Il y a donc risque de solitude et même d'ennui.

La réduction de la durée du travail vient sauver l'équilibre personnel et familial de beaucoup d'hommes et de femmes. Il faut se garder cependant de la considérer comme un «remède miracle» en négligeant de répondre aux autres besoins fondamentaux de l'individu.



(9) cf. F. Fouand. — «La semaine de 4 jours». — *L'Expansion*, n° 147, Avril 1980.

(10) cf. Ph d'Iribarne. — «Espace bâti et relations interpersonnelles». — Rapport CEREBE, 1974.

Temps et statut social

Bernard Delplanque (1)

Il y a un rapport direct entre le temps social — ou temps passé en société — et le statut social : la situation sociale de chacun d'entre nous est marquée par l'activité à laquelle nous consacrons le plus de temps et l'institution dans laquelle se déroule cette activité.

Une mère de famille s'activant à des tâches domestiques dans le cadre de sa famille est une *ménagère*. Si elle exécute les mêmes travaux au service d'une autre famille qui la rétribue, elle sera *femme de ménage*. Appartient-elle à une institution sociale où elle accomplit exactement les mêmes gestes, la voilà devenue *aide familiale*. A-t-elle les mêmes charges domestiques, mais en plus d'un travail professionnel : désormais elle possède l'identité sociale de *secrétaire*, ou le statut masculin enviable de *cadre*, voire de *PDG*. Si notre première mère de famille fait une après-midi de tennis par semaine, même si elle joue fort bien, son statut n'est guère modifié. Mais en ayant mari et enfant, a-t-elle accès aux tournois internationaux, la voilà sacrée *championne de tennis*. Fait-elle de la politique, la voici *maire*, *député* ou *ministre*, tout en ne perdant pas une occasion, d'ailleurs, de se prévaloir du titre glorieux de *mère de famille*, qui, pourtant, commun à toutes nos héroïnes ou presque, n'est plus guère un statut social à lui tout seul. On voit du reste rarement un homme politique rappeler avec la même insistance qu'il est *père*, sauf s'il vient à évoquer sa capacité à comprendre les jeunes ! Quant aux demoiselles pourvues d'un emploi, celui-ci, tel un mari, les fait échapper à l'infamie du statut traditionnel de *vieille fille* !

Nous discernons ainsi une évolution par rapport à la société pré-industrielle. Dans la culture rurale qui la caractérisait, dans nos pays, le statut social était essentiellement conféré par l'institution, et non par l'activité.

Faute de division nette entre temps de labeur et temps de loisir, entre lieu de travail et lieu de repos, on était d'abord père ou mère de famille, puis accessoirement paysan, potier, forgeron ou tisserand. La ville médiévale, avec ses corporations, a représenté une étape décisive dans l'inversion du rapport activité-institution pour l'importance du statut social. Cependant, elle ne séparait encore pas le lieu de travail de celui de la vie familiale. L'entreprise moderne, en revanche, avec le machinisme et spécialement la machine à vapeur, a introduit la distinction fondamentale entre *travailleur* et *non-travailleur*, ce qui devrait plutôt se traduire : possesseur de statut ou non possesseur. Les conséquences de cette évolution sont bien connues : désormais toutes les activités sociales se veulent des travaux : depuis les *travailleurs intellectuels*, ceux du *spectacle*, jusqu'aux *travailleurs sociaux*. Si les médecins n'avaient pas le prestige du «docteur», il y a longtemps qu'ils seraient devenus les *cadres de la Santé*. Comme tous les travaux doivent être ennoblis, maintenant une femme de ménage travaillant dans une entreprise de nettoyage peut se prévaloir du beau titre de *technicienne de surface*. Ne nous moquons pas des femmes ! Qui ne connaît, dans les grandes entreprises, l'importance qu'on attache aux différences et aux nuances entre le *Directeur adjoint* au *Directeur général*, le *Directeur Général adjoint* et l'*Adjoint du Directeur Général* !

Les considérations précédentes seraient utiles pour mieux comprendre la situation actuelle : se demander pourquoi, par exemple, près de deux siècles après la Révolution française, les noms et titres de la noblesse gardent un tel prestige en politique comme dans la vie professionnelle ! Ne voyez pas là une taquinerie envieuse d'un bourgeois roturier, mais la preuve qu'en matière de statut les choses ne

(1) Sociologue. Auteur d'un ouvrage : *Le partage de l'emploi*. — Paris, Ed. Entente, 1980.

sont pas simples et que, malgré tout ce qu'on peut affirmer sur l'influence de la civilisation industrielle, les siècles de civilisation traditionnelle sont loin d'être effacés.

Par rapport à aujourd'hui, il serait surtout intéressant de se demander si une évolution subtile ne s'est pas produite, du statut activité par le travail au statut institutionnel par appartenance à une organisation, statut par l'emploi, lequel à son tour, dans un mouvement dialectique, renvoie à une nouvelle activité : la consommation. Il est probable que nous tenons là une clé importante pour comprendre bien des aspects de l'évolution sociale.

C'est demain qui doit, cependant, retenir avant tout notre attention. Partons de deux postulats dont je me suis efforcé, ailleurs, de montrer la pertinence (2) :

— malgré leur gravité, les conséquences économiques du chômage sont plus faciles à compenser par des systèmes d'assistance que les conséquences sociales qui exigent une restructuration de la participation à la vie sociale ;

— plus l'emploi devient rare, plus il s'éloigne de sa fonction d'intermédiaire entre le travail et le revenu, et plus il devient un bien recherché pour lui-même, à cause du statut qu'il confère.

Les questions qui se posent à nous deviennent alors les grandes lignes d'une recherche prospective d'extrême urgence.

1) Faut-il absolument s'efforcer de créer des emplois pour conférer des statuts ? Ne faudrait-il pas, plutôt, créer d'autres activités sociales contribuant au prestige de celui qui y participe ?

2) Peut-on admettre un ségrégation entre «employés», et «non-employés» ou «assistés» ? Ne vaut-il pas mieux partager l'emploi, et, si économie duale il doit y avoir, ne faut-il pas que chacun participe, et à l'économie professionnelle, et à l'économie vernaculaire ou domestique ? Cela suggère, en d'autres termes, que la solution du chômage passe nécessairement par la remise en cause de l'activité de ceux qui ont un emploi.

3) Après que le travail ait relativisé la famille — sans pour autant la faire disparaître — comment relativiser le travail ? La réduction du temps de travail est-elle la bonne solution ? Si l'entreprise est l'institution contribuant le plus à conférer un statut, ne vaudrait-il pas mieux faire éclater le temps passé en entre-

prise, réduire le temps de production et augmenter le temps de formation, de communication, de concertation, un peu comme le font déjà bien des cadres ?

4) Si le loisir-consommation n'est pas satisfaisant, le loisir-activité est-il un remède suffisant ? Quelle valeur serait aujourd'hui susceptible de caractériser une civilisation humanisante ? Après la civilisation de la famille et celle du travail, peut-on, par exemple, parler d'une civilisation des relations ?

5) Quelle sera, demain, la relation caractéristique conférant le statut social ? Après la «fusion dans le Nous» de la communauté familiale et la «relation avec autrui» développée par l'individualisme de la société libérale, allons-nous nécessairement vers un collectivisme dépersonnalisant ? Si la relation sociale est cultivée pour elle-même dans tous les domaines, avec ses dimensions de participation, contribution, distribution, concertation et communion, l'avènement d'un socialisme à la française n'est-il pas un fait politique beaucoup plus tourné vers un avenir à construire en fonction d'une nouvelle civilisation, que le triomphe post-industriel d'une idéologie du XIX^e siècle ?

6) Si la relation sociale servant de fondement à la société devient complexe et relève d'apprentissages et de techniques, comment concevoir un statut social capable d'unifier une société dans le pluralisme, de permettre le dialogue dans la différence, de promouvoir plusieurs idéaux dans la tolérance ? Quelles sont les règles à définir, les rôles nouveaux à élaborer ? Quelles sont les conséquences pour les organisations ? Peuvent-elles, encore aujourd'hui, se prétendre monofonctionnelles ? L'entreprise peut-elle se contenter de produire, l'école d'enseigner, l'hôpital de soigner ? Comment la remise en cause de l'orgueil isolationniste et de l'égoïsme autonomiste des organisations va-t-elle s'exprimer en termes de négociations, de confrontations et d'arbitrage politique ?

7) Enfin, *last but not least*, quel sera le symbole structurant notre société demain, exprimant, dans sa simplicité, la logique d'une culture ? Après un tissu social communautaire en nid d'abeille ou une société de communautés s'emboîtant les unes dans les autres comme des poupées russes, nous sommes passés à une société dominée par les organisations, avec les

(2) Cf. «Chômage économique et chômage social» in *Projet*, N° spécial juin 1981 «Sortir du chômage.» Cf. aussi *Le partage de l'emploi*, op. cit.

deux symboles de la pyramide hiérarchique et de l'entrelacs des réseaux de communication.

Quel sera le symbole de demain ? Si comme je le pense, on ne peut pas démocratiser une pyramide ni éviter l'impression d'anonymat d'un réseau devenu filet tentaculaire, peut-on proposer l'image de l'archipel — organisation de communautés reliées par la mer nourri-

cière — comme une voie de recherche possible ? (3)

L'ensemble de ces questions peut paraître écrasant. Nous avons pourtant plus de réponses que nous ne le croyons, à condition de savoir décrypter l'avenir dans l'imbroglio du présent. La construction sociale de ce futur possible est aussi importante que la base économique de la société de demain.

(3) Cf. *L'Archipel démocratique*. Paris, Editions Entente, 1978.



Le temps social en famille

FNEPE (1)

L'impression majeure qui se dégage de l'importante enquête nationale auprès des familles françaises (2), réalisée par la Fédération Nationale des Ecoles des Parents et des Educateurs, c'est que le temps social, le temps dit « libre » des enfants et des parents est essentiellement un temps « familial » consacré à de multiples tâches qui, pour la plupart, se rapportent à l'activité domestique ou qui, en tous cas, se passent à l'intérieur du groupe familial. Cette unicité a probablement pour corollaire le renforcement des stéréotypes familiaux et des inégalités socio-culturelles, voire leur cumul.

Nous ne pouvons, dans l'espace qui nous est imparti ici, que donner très brièvement quelques exemples de ces pratiques.

Parmi les enfants quittant leur domicile au cours de l'été :

- 3 sur 4 partent avec leurs parents
- 1 sur 3 part dans sa famille
alors que seulement :
- 1 sur 5 part en centre de vacances
- 1 sur 20 va en centre aéré.

Aux autres occasions de vacances, le recours aux solutions collectives est encore moins fréquent ; le départ des enfants avec leurs père et mère, ou du moins avec leur mère, reste étonnamment constant quelles que soient les périodes de l'année.

En matière de vacances, les privilégiés pendant l'été sont aussi les privilégiés pendant l'année. *Plus souvent l'enfant part en vacances l'été, plus souvent il part à un autre moment de l'année.*

(1) Fédération Nationale des Ecoles des Parents et des Educateurs

(2) Enfants et parents en questions. L'enfant de 7 à 11 ans, sa famille, son environnement. FNEPE, 4 rue Brunel 75017 Paris — 300 pages, franco : 98 f.

Le retour de l'école

A leur retour de l'école, les 3/4 environ des enfants semblent partagés entre de multiples sollicitations parmi lesquelles l'attrait de la télévision et l'appel du devoir scolaire se disputent la primeur. A l'opposé, les activités sportives ne concernent pas deux enfants sur dix.

La plupart du temps leurs mères sont présentes, même lorsqu'elles exercent une profession, même lorsqu'elles l'exercent à plein temps, mais alors leurs conjoints participent davantage à cette prise en charge. Il arrive aussi que les enfants se débrouillent seuls (8 %) ou entre frères et soeurs, ou avec un autre parent adulte. Enfin, les solutions extra-familiales, quelles qu'elles soient, ne sont utilisées que dans de rares cas.

En l'absence des parents, les *vœux* se portent majoritairement vers la famille : les souhaits vont le plus souvent vers un grand-parent. Les solutions extra-familiales ne seraient souhaitées que dans deux cas sur dix.

Le mercredi

Jour-congé des enfants, il est bien celui des jeux collectifs, des activités sportives (pour ceux qui en font), de la télévision. Mais tout compte fait pas tellement plus qu'aux moments qui suivent la sortie de l'école. Dans le même sens, un enfant sur deux au moins (les 2/3 d'entre eux selon les intéressés eux-mêmes) font, à un moment de ce jour de congé scolaire, du travail scolaire et, tout compte fait, pas tellement moins que le soir après l'école.

Tout ceci se fait, se joue, se regarde comme les autres jours près de la présence maternelle dans la grande majorité des cas. Ces cas concernent même la moitié des femmes qui exercent une profession à temps plein, exploit qui ne peut s'expliquer uniquement par des aménagements d'horaires ou des types de professions qui s'y prêtent et dont on ne peut que se demander dans quelle mesure il est la cause ou la conséquence du moindre recours aux autres solutions.

Est-il surprenant, dans ce contexte, de constater que les 2/3 de l'ensemble des mères délègueraient le plus volontiers ce rôle à leur mère ou belle-mère ? Seulement un quart d'entre elles préconiserait des solutions en dehors de la famille parmi lesquelles les formules collectives ne concerneraient, en définitive, qu'un enfant sur dix dans l'ensemble de la population.

Les fins de semaine

Les samedi et dimanche, qui voient s'arrêter le travail professionnel de la majorité des salariés et ainsi de la majorité des parents qui exercent une profession, ne voient ce répit accordé qu'à un enfant sur deux ; même s'il apparaîtrait que les enfants restent nombreux à pratiquer des activités ludiques ces jours-là, il n'en reste pas moins vrai que la moitié d'entre-eux devra s'arrêter,

contrairement à leurs parents, pour se pencher un certain temps sur un travail scolaire issu de la semaine passée, préparant la semaine à venir.

Elles voient se resserrer encore davantage le cocon familial sous la présence dominante des mères de famille et de près de la moitié des pères. Et lorsque les parents ne peuvent assurer cette présence, ils souhaitent laisser ce rôle dans les 3/4 des cas à l'un des membres de la famille parmi lesquels leurs propres parents occupent une place privilégiée : une mère sur deux souhaiterait que l'enfant passe le week-end avec un grand-parent. Devant de tels choix, il reste peu de place à l'extérieur de la famille où cependant c'est encore la Famille, une autre famille, qui recueille le plus de suffrages, laissant une place plus que réduite aux solutions payantes, collectives ou individuelles.

Les activités extra-scolaires

Une analyse prenant en compte les particularités locales (richesse en équipements, ancienneté des associations sportives et artistiques, poids respectif des écoles publiques et privées...) permettrait d'affiner les résultats obtenus sur la pratique d'activités extra-scolaires ; néanmoins, il ressort clairement :

- qu'un gros tiers des enfants ne bénéficie pas, faisant contrepoids aux obligations scolaires, de l'exercice régulier d'une discipline à des fins personnelles de distraction et d'épanouissement ;
- que cet exercice, quand il a lieu, est *majoritairement concentré* sur la journée du *mercredi* ;
- que la musique, notamment, apparaît encore comme peu accessible financièrement et culturellement à une fraction importante des parents.

Néanmoins :

- 86 % des mères disent que «les temps libres de leur enfant ne leur posent pas de *problème* particulier» ;
- 87 % d'entre elles se disent «satisfaites des *solutions* trouvées pour s'occuper de leur enfant pendant ses temps libres» ;
- 77 % d'entre elles se déclarent «satisfaites des *occupations* de loisir de leur enfant».

Cependant, en comparant certains résultats, on s'aperçoit du cumul des inégalités dans les pratiques de loisirs :

Plus l'enfant part en vacances :

- plus il fait du sport
- plus il fréquente un centre de loisirs le mercredi
- plus il pratique des activités extra-scolaires.

Ce type de cumuls se retrouve au niveau des pratiques des mères : celles qui rencontrent avec plaisir des voisins, des amis ou de simples relations sont

deux fois plus nombreuses à faire partie d'une association que celles qui disent ne rencontrer personne avec plaisir.

Comportements de sociabilité et critères socio-économiques

Plus les revenus familiaux augmentent, plus le niveau d'études des parents s'élève, plus la mère adhère à une association, et plus souvent elle y est membre actif.

Jusqu'à où les pratiques des enfants sont-elles liées aux comportements de sociabilité des parents ?

Lorsque la mère rencontre des voisins, amis ou relations avec plaisir, ou lorsque la mère est membre d'une association, l'enfant pratique plus souvent une activité sportive et/ou culturelle, l'enfant part plus souvent en vacances l'été.

Les différences entre les différents types de mères, selon leurs milieux, sont constantes. Mais cependant elles ne sont pas très fortes. On aurait pu penser que, dans cet échantillon relativement restreint de familles où l'enfant pratique une activité, l'attitude «ouverte» des mères les aurait poussées à engager l'enfant, lui aussi, dans de multiples domaines. Or, les différences observées ne semblent pas confirmer cette hypothèse. L'évolution des mentalités des parents ne suffit peut-être pas à modifier les attitudes vis-à-vis des enfants. D'autres facteurs, notamment le coût de la pratique d'une activité, peuvent évidemment entrer en jeu.

On peut regretter l'absence d'équipements ou l'insécurité de l'environnement ou encore l'importance des temps «libres» : si on considère, ainsi que de nombreuses mères l'affirment (et ainsi que les modèles actuels le véhiculent), que la famille, les parents, la mère, c'est ce que l'on fait de mieux, ces regrets n'entrent pas ou peu dans l'appréciation générale de ces temps libres. Cette logique est d'autant plus fondamentale que la mère a payé cher (par des aménagements importants de l'exercice d'une profession, voire par son abandon) la mise en pratique de telles convictions.

Il est alors presque suicidaire de ne pas être satisfait du résultat d'un tel choix, puisque ce serait lui retirer sa raison d'être.

Les réponses des mères, même lorsqu'on les interroge sur les occupations de leurs enfants, reviennent le plus souvent vers les problèmes de «garde». La qualité des temps libres paraît moins préoccupante que le cadre dans lequel ceux-ci se déroulent. Les besoins réels des enfants paraissent moins importants que l'organisation difficile du groupe familial. Les risques réels ou grossis, ou même imaginés, étouffent l'imagination, la création, la solidarité. La machine administrative n'arrange probablement rien lorsqu'on observe les difficultés auxquelles se heurtent les initiatives particulières au niveau des quartiers ou des municipalités.

Alors, on bricole, en famille. On organise, on ré-organise, on court, on se

dépêche ; on confie à la grand-mère, ou délègue au grand frère ; on travaille à domicile, à temps partiel, à mi-temps, à deux-tiers de temps, à trois-quarts de temps ; on devient même ceci pour faire enfin cela, on voudrait «arrêter de travailler» quand ce n'est pas l'inverse ! On voudrait qu'«il» vous laisse en paix de temps en temps quand on ne déclare pas qu'on est là pour «lui» ; on fait des économies, on se félicite même de ne pas avoir de piscine, ça coûterait trop cher, 10 F l'entrée... c'est cher, c'est long, c'est compliqué, c'est fatigant et pourtant c'est très bien comme ça, puisque «La famille c'est ce qu'il y a de mieux pour un enfant».

Et puis quand on écoute les enfants, même au cours d'un entretien rapide, on entend des désirs, pas toujours fous, pas toujours coûteux, pas toujours bruyants, pas toujours dangereux mais d'ordre plus subjectif et relationnel : «Ma mère ne veut pas, ma mère a peur que, je déränge son ménage, je suis pas assez sage, je suis trop petit».

Les désirs des uns empiètent sur les besoins des autres, les espaces se superposent dans les familles, mais les inégalités s'accusent *entre les familles*.

De toute évidence certains enfants vivent dans des conditions qui leur offrent un large éventail de choix possibles tandis que d'autres, pour des raisons inverses, ne «choisissent» que rarement et parfois même jamais.

Ces différences ne doivent cependant pas conduire à des images manichéennes et simplistes de la réalité telles qu'on en rencontre parfois : enfants inoccupés, traînant dans la rue, s'opposant à des enfants «sur-activés» n'ayant plus un moment de repos. Car s'il existe des enfants «débordés» par les voyages et les nombreuses activités qu'ils n'ont pas toujours choisi de faire, cela ne signifie pas automatiquement qu'aux antipodes, d'autres enfants ne font rien. Il semble plutôt qu'ils regardent plus longtemps la télévision, qu'ils passent plus de temps à leurs devoirs, qu'ils participent plus souvent aux tâches domestiques, qu'ils gardent plus souvent le petit frère..., bref qu'ils sont occupés (ou préoccupés) différemment.

S'ennuieraient-ils même différemment ?

Ce qui frappe sans doute le plus, c'est le cumul de «privileges» pour les uns, de «handicaps» pour les autres. L'ultime handicap n'est-il pas alors celui qui freine les désirs eux-mêmes, la pesanteur de la réalité présente ne permettant plus de rêver l'avenir ?

Le Musée en Herbe

Ou comment apprivoiser l'art

Sylvie Laferrère,

Claire Merleau Ponty, Anne Tardy (1)

L'art destiné à régaler «l'élite», les grandes salles désertes troublées par le va et vient d'un gardien désemparé et le chuchotement d'esthètes avisés, l'admiration obligatoire de chefs-d'oeuvre poussiéreux entassés selon un ordre ésotérique, tout cela nous n'en voulons plus. L'art devrait être une affaire importante pour tous, et participer un peu, même un tout petit peu, au bonheur de chacun. Un peu d'irrespect, beaucoup d'humour, de la tendresse et de bonnes clefs, c'est la recette que propose le Musée en Herbe pour apprivoiser l'art.

L'art, ce mal aimé

L'apprentissage des arts reste encore le parent pauvre de l'enseignement traditionnel : certes l'école maternelle encourage les enfants à se mettre à l'écoute du monde qui les entoure et à s'exprimer. Mais dès l'enseignement primaire, l'éveil sensoriel des enfants est bien souvent négligé. Les « disciplines » artistiques ne jouent qu'un rôle marginal dans le cursus scolaire. Les élèves ne comprennent pas toujours que, derrière une oeuvre d'art, il y a un homme, une histoire, une culture.

L'ambition du Musée en Herbe, musée expérimental, est de proposer une nouvelle pédagogie plus active et plus adaptée à un jeune public. En dépit des efforts réalisés ces der-

nières années, les jeunes visiteurs des musées ne se sentent pas toujours concernés par les oeuvres d'art qu'ils y voient. Lancés sans aucune clef à l'assaut de salles où seuls esthètes et chercheurs se sentent à l'aise, le grand public s'ennuie bien souvent. Les musées qui détiennent le patrimoine de tous, restent pourtant le territoire des privilégiés.

D'autre part, la vie quotidienne offre une multitude d'images (télévision, publicités, voyages, cinéma...) qui défilent si vite que l'attention ne se fixe jamais. La consommation d'images non assimilées affadit tout plus qu'elle n'éveille l'appétit. Elle n'encourage pas la pratique personnelle d'un art.

Les enfants d'abord

Si le Musée en Herbe a choisi de s'adresser aux enfants, c'est que ce qui est vécu dans l'enfance imprègne tout une vie. Les enfants sont curieux du monde qui les entoure et très réceptifs à de nouvelles méthodes d'éveil. Enfin, par le biais des écoles et des centres de loisirs, il est possible de s'adresser à un large échantillonnage de la population, en particulier, des enfants de tous les milieux.

Les expositions-ateliers du Musée en Herbe s'adressent en priorité aux enfants, mais les méthodes qui y sont développées peuvent être appliquées à un public adulte : il s'agit de don-

(1) Le Musée en Herbe, Jardin d'Acclimatation, Bois de Boulogne 75116 Paris — Téléphone : 624.10.80

ner à chacun les moyens de dépasser la révérence lointaine qui marque souvent notre relation avec des oeuvres d'art, admirées mais non aimées.

Les recettes du Musée en Herbe

Mille et une exposition

Pour atteindre son but, le Musée en Herbe, malgré son titre clin d'oeil, applique d'austères et sérieuses théories ! Il les illustre par des expositions et des ateliers qui changent plusieurs fois par an. Les thèmes sont volontairement choisis dans des domaines différents afin de montrer qu'un travail approfondi faisant appel au regard, à la connaissance et à la sensibilité, peut être effectué à partir de mille sujets. Quel rapport entre « Il était une fois Léonard... », « Sacré Dragon », « Par ici le Cirque », « Les Mémoires d'un Tableau » (thèmes des expositions réalisées par le Musée en Herbe) ? Aucun, apparemment, sinon que chacun d'entre eux concerne chacun d'entre nous. Qui n'a jamais rencontré une Joconde au fond d'un cendrier, entendu une histoire de dragon, qui n'a pas ri une fois dans sa vie aux farces d'un clown, qui n'a jamais interrogé un portrait de famille ?

Les expositions présentent des oeuvres qui illustrent les différents langages artistiques (arts plastiques, musique, expression orale...), et qui sont issues de cultures diverses.

Le coeur ou la raison

Il s'agit d'appivoiser la création artistique, et de l'intégrer à l'existence de chacun de façon profonde et durable. Pour que cette « initiation » soit totale, il faut qu'elle se fasse à deux niveaux, qu'elle procède de deux démarches : — l'une, répondant au besoin de classer, de se situer rationnellement par rapport au monde qui nous entoure, et d'acquiescer à ce sujet des connaissances précises ;

— l'autre, touchant la partie affective de l'individu, celle qui l'enracine au coeur du réel, lui permet de l'éprouver, de le connaître autrement que par la raison. Le coeur ou la raison, c'est l'éternel problème et le juste milieu n'est pas facile à trouver !

L'art au quotidien

Présenter les oeuvres d'art comme des objets étrangers venus d'ailleurs, sans référence aucune, peut laisser le spectateur sur sa faim. Le seul choc esthétique apporte, certes, une impression de plénitude, mais n'est pas chose courante.



Il suffit parfois de peu pour que les oeuvres deviennent plus proches du spectateur : établir, par exemple, des correspondances entre celles-ci et l'univers familier du public, lui donner des points de références dans le monde qu'il connaît.

Ainsi lors d'une récente exposition du Musée en Herbe : « Sacré Dragon », les représentations de l'animal fabuleux étaient-elles classées selon les traits de caractères que nous décrivait légendes et représentations. Les défauts et les qualités du monstre étaient immédiatement compréhensibles pour un enfant : bagarreur, gourmand, ou encore, bienfaisant, généreux...

Une soif de connaître

Mais le public et l'enfant en particulier, a souvent envie d'apprendre le pourquoi et le comment des choses, de connaître celui, artiste ou artisan, qui se cache derrière telle ou telle oeuvre, et l'époque ou les événements qui l'ont vu naître. Il sent intuitivement qu'en prenant connaissance de ce contexte humain et affectif, historique et social, il progressera dans l'ap-

proche de l'œuvre d'art à laquelle il est confronté.

C'est pourquoi dans l'exposition «Il était une fois Léonard», nous nous sommes attachés à mettre en valeur, d'une part, un des traits de la personnalité de Léonard de Vinci qui nous a paru déterminant dans sa démarche créatrice : sa curiosité inlassable et universelle, et d'autre part, l'époque à laquelle il appartenait.

Hier, aujourd'hui et demain

Il ne s'agit pas cependant d'enfermer la création artistique dans des limites chronologiques : le rapprochement avec la création contemporaine ou celle dont chaque visiteur est capable permet de donner une vision globale du processus créateur.

Sauter par-dessus les siècles pour comparer les démarches, sans pour autant réduire leur originalité, permet d'ancrer les recherches actuelles ou d'actualiser les réalisations passées.

Par ailleurs, la confrontation de divers modes d'expression (plastique, théâtrale, musicale, poétique...) permet d'avoir, au-delà des contraintes techniques propres à chaque langage, une vision plus large de la démarche du créateur. Ainsi lors de l'exposition «La peinture, la musique et les enfants», avons-nous établi des correspondances entre des interprétations picturales et musicales du thème de la nuit.

Et si on jouait avec l'art ?

Cet apprentissage du monde artistique, pour être total, ne doit pas être réduit à un simple «mode d'emploi» mais doit être véritablement vécu par le visiteur : pourquoi ne pas utiliser le jeu, ce comportement primordial par lequel l'enfant reconstruit le monde pour se l'approprier davantage ? Et si on jouait avec les œuvres d'art ? Jeux d'observation, d'imagination, d'identification, permettent de découvrir les œuvres.

Ainsi, dans l'exposition «Sacré Dragon», le tableau d'Ucelle, «Saint Georges et le Dragon» en faisant l'objet d'un jeu, est devenu moins intimidant, il s'est déridé sans toutefois perdre son aspect magique, sa faculté d'étonner.

En effet, on peut démystifier, décoder, enrichir par des correspondances multiples, finalement demeurent l'objet créé, la personne qui le regarde et... le courant qui passe ou ne passe

pas. Dans l'exposition «Les Mémoires d'un tableau», une gigantesque chaise-longue favorite, dans un espace préservé, le tête à tête de l'œuvre et de son public.

Artiste en herbe

Enfin, n'y a-t-il pas meilleur moyen que de créer soi-même pour mieux comprendre la création des autres ? Nous avons choisi d'offrir au jeune public la possibilité de travailler, de façon immédiate et spontanée, dans des ateliers de création auxquels il participe après avoir visité les salles d'exposition, de façon à pouvoir s'exprimer en fonction de ce qu'il a vu, appris et senti.

Il ne s'agit pas de maîtriser une technique mais de révéler à chacun ses propres richesses créatrices et de stimuler son imagination. Quoi de plus stimulant justement, pour de petits visiteurs, dévorés par la vie quotidienne, que d'imaginer le «pays du dragon» en fabriquant son propre monstre et en contruisant autour de lui un monde fabuleux qui lui convienne ? C'est ce que proposait un des ateliers de l'exposition «Sacré Dragon» — de quoi faire travailler les mains et l'imagination !

Quel plaisir de s'apercevoir que, bien que simple visiteur d'un musée, vous pouvez, vous aussi, comme l'artiste dont vous venez de voir l'œuvre, concevoir à votre manière et à votre échelle, un ensemble urbain ou un village ! Cet atelier intégré à l'exposition «Les Mémoires d'un tableau» révèle parfois de futurs architectes !

Le Musée en Herbe en librairie

Dans le but d'élargir son action et pour toucher un public différent de celui qui a choisi de venir à lui, le Musée en Herbe a créé une collection de livres actifs d'art pour les enfants de 6 à 12 ans (2). Il espère de cette façon toucher un échantillon plus large de ce futur public des musées et introduire le plus gaiement possible l'art dans la vie quotidienne.

Ces albums témoignent de la démarche pédagogique du Musée en Herbe. Ils comprennent une partie didactique qui s'adresse directement au petit lecteur, fait appel à sa sensibilité et le questionne sur les impressions suscitées par les images. A la fin du livre, des jeux d'imagination, d'observation et de création, l'encouragent à feuilleter à nouveau les pages précédentes avec un autre regard. De petits person-

(2) Quatre livres ont déjà été édités par les Editions Castermann : Il était une fois Léonard, Masques et Mascares, Sacré Dragon et Mémoires d'un tableau.

nages humoristiques auxquels les enfants s'identifient facilement, parcourent le livre avec eux.

Parmi les barbes à papa

Le Musée en Herbe, peu traditionnel dans son approche de l'art, est également original dans son implantation et son aspect extérieur.

Il n'a ni escalier de marbre, ni entrée monumentale que l'on franchit souvent avec émotion, comme si on entrait dans un temple de la culture qui garde ses trésors bien à l'abri de ses murs épais. Il faut bien de l'audace pour franchir ces portes-là, si l'habitude n'en a pas été prise dès l'enfance.

Le Musée en Herbe a voulu éviter ces barrières et faire lui-même les premiers pas vers son public.

Il s'est implanté en 1978, sans faire de bruit, dans le Jardin d'Acclimatation à Paris, où un million et demi d'enfants viennent chaque année, donner du pain aux animaux, tourner sur les manèges, se laisser flotter sur la rivière enchantée, ou voir leur image déformée dans des miroirs magiques. L'architecture du Musée en Herbe, basse et transparente s'intègre parfaitement au Jardin.

Sa présence dans ce grand parc d'attraction ne surprend personne, elle semble naturelle, elle ne devrait pas intimider. Pourquoi, en effet, culture et barbe à papa ne feraient-ils pas bon ménage ? Pourquoi, après avoir glissé sur un toboggan, un enfant ne pourrait-il pas se laisser charmer par Léonard de Vinci ? Cela ne paraît pas contradictoire mais pourtant, la majorité des visiteurs ne vient pas au Musée en Herbe accidentellement, au détour d'une glissade, mais *spécialement* pour participer à ses activités. Les habitudes sont-elles trop profondément ancrées, ou l'art et les loisirs sont-ils encore incompatibles dans l'esprit du public ? Si nous ne pouvons mesurer la portée d'une ou plusieurs visites au Musée en Herbe, l'intérêt que manifeste le public, ses visites renouvelées et enthousiastes sont révélateurs d'une aspiration à laquelle le Musée en Herbe tente de répondre.

Le Musée en Herbe est né d'une amitié nourrie d'un même idéal : convaincus que la sensibilité à l'art est un facteur d'épanouissement, nous avons voulu offrir au plus grand nombre les moyens de faire cette découverte. Une visite au Musée en Herbe veut être un détonateur, susciter des émotions et éveiller une curiosité nouvelle du monde.

futur-informations

Octobre 1981

Bulletin d'information sur les principales activités des centres de prospective et sur les idées et faits porteurs d'avenir, réalisé par le service d'information de l'Association Internationale Futuribles : responsable Patrick Chabert (55, rue de Varenne, 75007 Paris. Tél : 222 63 10).

Les nouvelles de la prospective

Entreprise et travail : un nouveau modèle

La revue *Autrement* et la Fondation de France organisent les 13 et 14 novembre à Nancy un colloque international sur le thème «Un autre modèle d'entreprise, un autre modèle de travail». Objectifs assignés à ce colloque :

- repérer les différentes expériences de créations d'entreprises relevant de l'économie sociale ;
- en analyser les caractères communs ;
- envisager, à côté du modèle dominant, les possibilités de développement d'un secteur d'activités économiques d'utilité sociale.

Autrement : 73, rue de Turbigo, 75003 Paris.
Tél : 271.23.40

Ressources de la mer

L'Académie de Droit International de la Haye organise, à l'instigation de l'Université des Nations Unies, un colloque sur «la gestion des ressources pour l'humanité : le droit de la mer», qui se tiendra à la Haye les 29, 30 et 31 octobre 1981.

Dr Zalmai Haquani. 60 avenue Brancolar, 06100 Nice. Tél : (93) 98.20.11

La France dans le monde

Le Centre de Formation aux Réalités Internationales (CEFRI) organise un cycle de séminaires destinés aux cadres des entreprises, de l'administration et des organismes socio-culturels, dans le but de leur permettre d'acquérir une meilleure connais-

sance des phénomènes internationaux. Au programme 1981-1982, nous trouvons :

- la crise monétaire et financière internationale ;
- l'impact international de la politique économique américaine actuelle ;
- les rapports Etat-industrie en France et chez nos principaux concurrents ;
- les politiques énergétiques dans les grands pays industriels ;
- la bio-technologie : recherche et développement industriel ;
- télématique et bureautique ;
- l'Arabie Saoudite.

CEFRI, 30, rue Cabanis, 75014 Paris.
Tél : 336.04.41

World Future Society

La World Future Society organise du 18 au 22 juillet 1982 à Washington sa quatrième Assemblée générale sur le thème : «Communications and the Future : Employing Technology, Preserving Humanity». Il est possible de s'inscrire à un tarif préférentiel jusqu'au 31 octobre 1981 et de recevoir un livre intitulé «The Information Society of Tomorrow».

General Assembly Registration, World Future Society, 4916 St Elmo Avenue, Washington D.C. 20014. USA

L'Afrique et la prospective

Le Secrétaire général de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA), Monsieur Edem Kodjo, dans un discours prononcé lors de l'ouverture du Conseil des Ministres de l'OUA,

qui s'est tenu à Nairobi en juillet dernier dans le cadre du Sommet des chefs d'Etats africains, a déclaré : «Il est évident que le Plan de Lagos n'est qu'une projection pour vingt ans, une première étape. L'essentiel reste de situer notre politique de développement dans une attitude constamment prospective, plus large et plus globale. Cette vision, depuis quelques années, est celle de nombreux organismes du monde développé, d'institutions internationales reconnues comme la Banque Mondiale, le BIT, la FAO qui font paraître diverses études et publications révélant l'importance de la prospective dans le développement.

A Dakar en janvier 1980, lors du premier Congrès de l'Association de Prospective Sociale il est apparu clairement qu'au delà des extrapolations statistiques et de la prévision économique classique, la prospective apparaît comme l'identification du plus large éventail des «futurs possibles» à partir desquels certains choix de décision et d'action peuvent s'opérer, permettant ainsi de «décoloniser le futur»

Alors, Monsieur le Président, nous ne pouvons que déplorer la participation dérisoire des centres africains à cette importante réflexion mondiale. D'où l'urgente nécessité de passer à l'action.

Et l'on se rappelle que les participants au Colloque de Monrovia avaient retenu le principe de la création d'une Association Panafricaine de Prospective ; et que le Comité Technique d'Experts de la CEA,

réuni à Kinshassa en février 1977, a recommandé à la CEA d'étudier en collaboration avec l'OUA et le PNUD la mise sur pied d'un Institut Africain de Prospective.

Pour la réalisation de ces deux projets, nous avons entamé une série de consultations avec la CEA et le PNUD. Nous avons trouvé auprès de nos interlocuteurs un vif intérêt d'autant que nous disposons d'une première étude sur l'Institut Africain de Prospective présentée par le Professeur Mahdi Elmandjra. Il nous faut donc nous atteler résolument à la réalisation de ce qui paraît aujourd'hui une urgente nécessité.

Méthodologies prospectives

Organisés par le Center for Futures Research (University of Southern California), deux séminaires vont se tenir en février et mai 1982, respectivement sur les thèmes «Managing the Future», et «Analysing Alternative Futures».

Executive Programs, Graduate School of Business Administration, USC, Los Angeles, CA 90007, USA. Tél : (213) 743.24.41.

Télécommunications : des réseaux locaux ?

L'institut pour le Développement et l'Aménagement des Télécommunications et de l'Economie (IDATE) organise les 26, 27 et 28 octobre 1981 à Montpellier des journées internationales sur le thème : les réseaux locaux. Les diverses communications s'articuleront autour de trois grands points : présentation des systèmes,

domaines d'application, enjeux et stratégies.

Béatrice Viala, IDATE. Bureaux du Polygone, rue des Etats du Languedoc, 34000 Montpellier.
Tél : (67) 65.48.48. Télex : IDATE 490 290

RFA : l'emploi dans les années 80

L'Institut Fédéral de l'Emploi de la République Fédérale d'Allemagne a publié sous le titre «Uberlegungen II zu einer vorausschauenden Arbeitsmarktpolitik» sa conception d'une politique active de l'emploi et cela dans une présentation globale des problèmes qui se posent sur le marché du travail et des approches potentielles permettant de les résoudre. Financée par la CEE, une publication en langue française est maintenant disponible sous le titre : «la politique de l'emploi en République Fédérale d'Allemagne — Défis et conceptions pour les années 80».

Action technologique en milieu urbain

Le groupe Espace Libre souhaite sensibiliser les habitants des villes nouvelles à l'urbanisme écologique et à l'architecture bioclimatique, et favoriser la participation de l'habitant au processus d'élaboration de son environnement. Du 15 septembre au 31 octobre, il étudiera avec les habitants de la ville nouvelle de Cergy Pontoise les possibilités de modifier leur habitation : une brochure, une exposition itinérante, des stages, des ateliers pratiques...

Espace Libre, 2, Place du marché Ste Catherine, 75004 Paris. Tél : 887 39 89

Innovation

Du 26 au 30 octobre 1981, les ateliers de l'innovation se dérouleront à la Maison des Ingénieurs et Scientifiques de France. Il s'agit d'entraîner l'ingénieur chercheur confirmé au processus de l'innovation afin qu'il puisse susciter dans l'entreprise une ambiance créatrice. Douze modules pédagogiques sont proposés durant cette semaine. Il s'agit d'en choisir trois relatifs à la politique de l'innovation,

aux méthodologies de l'innovation et à l'action en milieu innovatif. Trois soirées seront consacrées à des conférences-débats : les sciences humaines appliquées à la recherche industrielle, l'animation d'une équipe de recherche-développement, les politiques de l'innovation.

3.IN. Information et Innovation Industrielle. 8, rue de Sèze, 75009 Paris.

Actualités prospectives : idées et faits porteurs d'avenir

Quel uranium d'ici l'an 2000 ?

La demande future d'uranium naturel, la croissance de la production d'énergie nucléaire et du nombre de types de réacteurs qui fourniront cette énergie ont été étudiées de manière approfondie lors de l'évaluation internationale du cycle du combustible nucléaire (INFCE) par l'Agence Internationale de l'Énergie Atomique. Les projections de l'INFCE sont les résultats les plus récents publiés par un organisme international et peuvent être considérés comme les estimations les mieux fondées qui soient actuellement disponibles.

L'INFCE a établi des projections de la puissance nucléaire installée pour chaque type de réacteur qui sera pro-

bablement en service, dans les pays autres que les pays à économie planifiée, pendant la période allant jusqu'en l'an 2000. D'autre part, ont été étudiées des stratégies relatives au cycle de combustibles avant l'an 2000, dont une stratégie sans retraitement et une stratégie avec retraitement et recyclage suivant laquelle le plutonium serait recyclé dans les réacteurs à eau légère à partir de 1990.

Ainsi, dans l'hypothèse d'une croissance faible du nucléaire, on voit que la demande annuelle d'uranium pourrait atteindre de 120 à 136 000 tonnes en l'an 2000, avec une consommation cumulée jusqu'en l'an 2000 atteignant 1,50 à 1,59 mil-

lion de tonnes. La demande d'uranium pendant la durée de vie de tous les réacteurs, selon les projections de l'INFCE, pour les pays autres que les pays à économie planifiée jusqu'à l'an 2000, a été évaluée à un chiffre compris entre 2,9 et 3,4 millions de tonnes pour la projection de croissance faible. En raison des révisions en baisse des programmes électronucléaires de plusieurs Etats membres de l'AIEA, cette projection de croissance faible de l'énergie d'origine nucléaire jusqu'en l'an 2000 reste la plus probable pour l'AEIA.

Banque mondiale : rapport 1981

Le rapport 1981 de la Banque mondiale sur le développement dans le monde présente des projections pour les années 80 selon deux hypothèses, une hypothèse basse et une hypothèse haute. Les différentes variables comprennent la croissance des pays industriels, l'étendue du protectionnisme, l'efficacité des économies nationales et le montant des capitaux externes drainés par les pays en développement. Alors que les perspectives pour les pays en développement exportateurs de pétrole, sont bonnes, les pays importateurs n'amélioreront leur PNB par tête dans les années 80 de 2,7 % par an que si l'hypothèse haute est atteinte. Dans le cas contraire, ce chiffre ne sera que de 1,8 % par an et même seulement de 0,7 % par an pour les pays importateurs de pétrole à faibles revenus.

De tels résultats ne sont pas susceptibles d'enrayer le nombre rapidement

croissant des personnes vivant dans une absolue pauvreté. Estimé à 750 millions aujourd'hui, leur nombre pourrait se situer à 850 millions à la fin du siècle. Dans le cas de l'hypothèse haute, leur nombre ne serait (si l'on peut dire) que de 630 millions.

Ce rapport, consacré aux divers ajustements à la fois globaux et nationaux nécessaires dans l'économie mondiale, met particulièrement l'accent sur trois secteurs clés : commerce, énergie et financement externe. D'autre part, une large partie traite des questions du développement humain, c'est-à-dire social et culturel. Une analyse détaillée de ce rapport paraîtra dans un prochain numéro de *Futuribles*.

Pauvreté absolue

Selon le Secrétaire général de l'ONU, 800 millions d'êtres humains se trouveront en 1990 dans un état de pauvreté absolue si l'on n'y porte remède. En 1981, c'est près de 500 milliards de dollars (2800 milliards de francs) qui auront été affectés aux dépenses d'armement. Or, une augmentation de l'aide publique au développement équivalant à 5 % seulement de cette somme suffirait à réaliser l'objectif énoncé dans la stratégie internationale du développement. Situation inquiétante pour les pays du tiers-monde, d'autant que la croissance d'ensemble des pays pauvres importateurs de pétrole, a été particulièrement décevante ; aussi le revenu réel par habitant a diminué en même temps

qu'augmentait la population. Selon les dernières estimations, les pays les plus démunis (ou les pays les moins avancés, pour utiliser le plus récent euphémisme) se développeront jusqu'en 1985 au rythme annuel de 1,2 % par habitant. Pauvreté qui devient source de tension sociale et qui constitue une menace pour la paix. En effet, de nouveaux conflits locaux menacent en même temps directement la paix internationale...

Chine : la pénurie

Essence rationnée, retrait des véhicules jugés superflus, usines tournant au ralenti, ou arrêtées... C'est ce qui arrivera peut-être un jour à l'Occident, lors d'un prochain choc pétrolier. Mais ce qui n'est encore qu'un scénario parmi d'autres, en Europe et dans les pays industrialisés en général, est déjà une réalité en Chine. Du fait de la pénurie chronique d'énergies, les dirigeants chinois ont été amenés à prendre une série de mesures draconiennes en vue de réduire la consommation d'énergie. Les espoirs soulevés il y a seulement 3 ans par les calculs des experts chinois sont anéantis aujourd'hui. De plus, on prévoyait que la Chine deviendrait un des grands pays exportateurs de pétrole de la décennie 90, et l'on estimait que dès la fin des années 80 il serait produit annuellement 400 millions de tonnes de pétrole...

En fait, après avoir stagné ces dernières années, la production pétrolière chinoise a amorcé un déclin

alarmant : elle plafonnait autour de 106 millions de tonnes en 79-80, sera probablement de l'ordre de 100 millions de tonnes en 1981 et seulement de 90 millions de tonnes en 1985.

D'où l'exceptionnelle sévérité des mesures mises en place. La production des voitures officielles, les fameuses Drapeau Rouge qui consommaient énormément de carburant, a été stoppée, l'essence est très strictement rationnée, on a décidé d'arrêter certaines usines, d'en ralentir d'autres (la production d'acier va diminuer de 2 millions de tonnes), et celles en construction seront soumises à expertise : on fait plus que traquer le gaspi. Comment les experts ont-ils pu à ce point se tromper dans leurs calculs ? Il semble que leur plus grosse erreur fut de sous-estimer l'intense effort de prospection et la quantité d'investissement nécessaire à la mise en exploitation de nouveaux champs de production. Cette sous-estimation conjuguée à un optimisme de rigueur au temps de l'élaboration du plan des quatre Modernisations a conduit à une formidable impasse. Le champ pétrolier de Dangsing, d'où est extraite la moitié de la production chinoise, est actuellement en voie d'épuisement.

D'autre part, parce qu'ils ont refusé pendant des années le concours d'experts occidentaux, les Chinois sont aujourd'hui techniquement en retard : les nouvelles techniques de prospection et de forage qui auraient dû être utilisées pendant ces dernières années pour développer les

potentialités estimées, ne l'ont pas été.

Et en se montrant trop durs dans l'établissement des contrats avec les compagnies internationales, les Chinois se sont privés d'une manne qui pourtant leur aurait été d'un grand secours pour démarrer les projets envisagés. En fait il y a bien eu coopération, mais il est évident qu'il faudra qu'elle se renforce si les Chinois veulent voir leur production remonter. Au moins dans le court terme, il leur faudra accepter des conditions plus avantageuses pour leurs partenaires...

Cette crise pétrolière qui frappe durement la Chine, au moment où celle-ci se bat pour tenter de sortir d'un formidable marasme économique, est assurément mal venue. Et cela pour au moins deux raisons. La première, c'est qu'elle entraîne un ralentissement de l'activité industrielle qui retarde et compromet une éventuelle reprise de l'économie. La seconde, c'est qu'elle prive cette économie d'un apport de devises qui aurait permis l'achat à l'étranger d'un certain nombre d'usines, de techniques, d'outils qui sont indispensables à une relance et à une croissance durable.

La découverte récente de nouveaux gisements montre que si les espoirs chinois étaient fortement exagérés, ils n'étaient pas totalement inconsidérés. Mais il est évident que pendant les quelques années nécessaires à la mise en exploitation de ces nouveaux champs pétroliers, la Chine se ressentira de cette pénurie catastrophique.

Population mondiale

La population mondiale cessera de s'accroître dans 130 ans et les habitants de la Terre seront alors plus de 10 milliards, c'est-à-dire deux fois et demie le chiffre actuel, affirme le rapport sur «l'état de la population mondiale» 1981 du Fonds des Nations Unies pour les Activités en matière de Population (FNUAP). En effet, selon l'efficacité des politiques actuelles, on pourrait encore aboutir à une population mondiale totale d'au maximum 14,2 milliards d'individus et d'au minimum 8 milliards. En soutenant le rythme des programmes démographiques actuels, la stabilisation est apparemment possible au niveau moyen de 10,5 milliards en l'an 2110.

Le premier continent à atteindre la croissance démographique zéro sera l'Europe, 50 millions d'habitants seulement s'ajoutant à sa population actuelle avant la stabilisation dans environ 50 ans. Puis viendra l'Amérique du Nord, qui atteindra le niveau de 320 millions, suivie peu de temps après par l'URSS, dont la population finira par s'équilibrer à 380 millions.

L'Asie du Sud triplera sa population actuelle de 1,4 milliard d'individus avant de la stabiliser à environ 4,1 milliards à la fin du XXI^e siècle. En Asie de l'Est, le ralentissement spectaculaire de la natalité en Chine aura pour effet que 500 millions seulement de nouveaux habitants s'ajouteront à la population avant que son accroissement ne s'arrête en 2090. L'Amérique latine triplera égale-

ment sa population actuelle de 400 millions de personnes, le nombre d'habitants du Mexique se rapprochant de celui des USA.

La dernière population à se stabiliser sera celle de l'Afrique, seule région sans indices de ralentissement. Selon le rapport, d'ici à ce que la croissance démographique s'arrête sur ce continent, le nombre d'habitants y aura plus que quadruplé par rapport à ce qu'il est de nos jours.

Résultat net de ces projections : sur les 10,5 milliards d'habitants prévus en 2110, 9,1 milliards vivront dans les pays aujourd'hui en développement. Les régions les plus pauvres du monde — Afrique et Asie du Sud — représenteront à elles deux plus de 60 % de la population de la planète.

Il faut ajouter que ces dernières estimations des Nations-Unies sont nettement moins alarmistes que les projections précédentes...

USA : le grand chambardement

L'indépendance énergétique des Etats-Unis, le plan de limitation des importations de brut, les taxations des superprofits, le financement des énergies de substitution, les programmes de carburants synthétiques... La poubelle de la Maison Blanche regorge des plans et programmes de l'administration Carter. Monsieur Reagan fait le ménage, et sabre la politique énergétique élaborée par son infortuné prédécesseur. Le maître concept aux USA, celui qui est dans toutes les «big heads» qui entourent le Président, c'est la

loi du marché. Avec un dollar guillemet et les prix de l'OPEP qui baissent, la relève par les carburants synthétiques, promue du temps de Carter, n'est plus rentable aujourd'hui : à la casse les «synfuels», la loi du marché c'est du court terme, du très court terme. Puisque les prix du pétrole de l'OPEP baissent en dollar constant, on achète du pétrole et on freine les programmes et projets prévus sous Carter.

L'objectif de l'indépendance énergétique des Etats-Unis, dont Nixon, Ford et Carter avaient fait leur cheval de bataille devant le Congrès américain, est abandonné officiellement. Oublié le temps des angoisses dues aux chocs pétroliers, terminée la politique de réduction des importations. On en revient à la thèse prônée dès 1974 par Kissinger : il faut économiser les ressources du pays, donc acquérir l'énergie sur les marchés extérieurs. La doctrine est parfaitement défendable à condition toutefois de ne pas faire l'impasse sur les opportunités qui se présentent, sur les nouvelles énergies.

Reagan est l'allié du Big Business, il se fait le héraut du nucléaire. Oublié l'accident de TMI et le doute qui s'était abattu sur les compagnies et l'administration. On relance le programme nucléaire, la construction des centrales, on réactive certaines de celles qui avaient été arrêtées. Les Républicains envisagent même d'alléger la réglementation actuelle qui freine la construction et l'exploitation des centrales...

Moins étudiée que les revirements

de la politique étrangère des USA, moins «sensible» que la politique des taux d'intérêts, la politique énergétique de la nouvelle présidence mériterait pourtant de retenir l'attention.

C'est un changement complet d'orientation par rapport à celle de l'administration précédente qui est amorcé, cela pourrait bien devenir un tournant décisif. Pour le moment, elle contient quelques éléments contradictoires ; ainsi, alors que dans un rapport du Département à l'Energie, des experts prônent un recours massif au charbon, la loi du marché et la libéralisation des prix en particulier freinent les projets de développement de cette énergie, déjà prévu par l'équipe Carter.

Par leur poids dans la consommation mondiale d'énergie, les USA pèsent fortement sur un marché très instable. Leur politique énergétique nationale acquiert ainsi une importance considérable pour le reste du monde. Ce que décideront les experts républicains, ce que Reagan mettra en place, défera ou bâtira, pourrait faire varier fortement les cours mondiaux des différentes sources d'énergies. Pendant des années, les Etats industrialisés ont pressé les Etats-Unis de restreindre leur voracité énergétique, de relâcher leur pression sur les marchés extérieurs, ils avaient en partie gagné.

Aujourd'hui, les USA sont en train de bouleverser totalement leur scénario énergétique pour les années à venir et, du fait des interdépendances multiples qui lient entre elles

toutes les nations, ce bouleversement devrait avoir des répercussions dans le monde entier.

Fissures dans le mur de l'OTAN

L'OTAN va de revers en revers, à la grande joie des experts du Pacte de Varsovie et au grand dam de ceux du Pentagone. Le théâtre de ces camouflés : l'Europe de l'Ouest. Les acteurs : les Européens de l'Ouest. L'enjeu : les armes stratégiques nucléaires... Les Soviétiques sont spectateurs...

Le premier acte débuta lorsque les Américains informèrent leurs partenaires européens de leur volonté de déployer de nouvelles générations de missiles nucléaires, les Pershings II et les Cruise Missils, pour faire face aux SS 20 soviétiques. Ces fusées sont plus efficaces, plus performantes, plus modernes..., en un mot plus meurtrières : elles nous protégeraient mieux... Tollés dans la majorité des pays concernés, manifestations, meetings... Les gouvernements se montrent eux aussi très réticents. L'affaire n'est pas encore close (les décisions ne sont pas prises), que déjà le deuxième acte survient. Les gouvernements norvégiens et danois, membres de l'OTAN, envisagent de créer une zone «dénucléarisée» qui comprendrait leurs deux pays et la Finlande. Pas question de jeter hors de leurs frontières les armes nucléaires y stationnant, puisqu'il n'y en a pas, les deux Etats refusant de stocker ces armes ou des bases et soldats étrangers sur leurs territoires. Mais il était

prévu qu'en cas de guerre, l'OTAN pourrait introduire des armes nucléaires... C'est ce que constatent aujourd'hui les populations de ces pays, c'est ce que voudraient refuser demain leurs gouvernements. Les Soviétiques, bien sûr, ont sauté sur l'occasion pour garantir aux Etats nordiques qu'en cas de conflit, il ne serait pas utilisé d'armes nucléaires contre leurs populations. Ils pourraient même décider, en contrepartie de la dénucléarisation de cette zone, de retirer leurs armes tactiques et stratégiques de la Péninsule de Kola...

Les Américains, fortement opposés au projet, tempêtent et multiplient les pressions, décrivant apocalypse et chaos pour empêcher les «Etats nordiques de faire éclater le mur de l'OTAN».

Manifestement, les populations européennes sont lassées des déclarations de ces tristes augures et surtout refusent d'accepter ce qu'elles considèrent comme une escalade dangereuse. De plus en plus sensibles aux thèses du désarmement, elles rejettent une politique qui va à l'encontre de ces thèses.

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, le désarmement est inscrit en permanence à l'ordre du jour de l'Assemblée des Nations Unies, et fait l'objet de négociations pratiquement ininterrompues...

Les résultats sont quasi nuls. Lassées par les discours et les promesses, les populations des Etats concernés semblent décidées à faire un pas en avant...

Les Américains devraient comprendre leurs alliés européens qui se trouvent de fait en première ligne, exposés à l'holocauste. Comprendre, et aller au devant de leurs désirs en se décidant sérieusement à négocier de nouveaux accords de limitation des armements nucléaires... Ils affirment que le seul moyen d'amener les Soviétiques à négocier, est d'augmenter la puissance destructrice des armes de l'OTAN. C'est peut-être vrai... Mais cette vérité-là, les Européens, tout au moins une bonne partie d'entre eux, ne veulent plus en entendre parler. Leur résolution est-elle la marque de l'émergence d'un nouveau mouvement pacifiste, ou celle d'une terreur motivée par la présence d'engins nucléaires qui attireraient sur eux la foudre de l'ennemi ? Les deux sentiments sont probablement étroitement liés. Les experts de l'OTAN n'ont pas fini de gémir, car ce genre de fissures n'est pas facile à colmater.

Hamburgers vs. forêts

Les fables modernes n'ont décidément plus la même saveur qu'autrefois, on ne fait plus dans la poésie aujourd'hui, ni même dans l'art culinaire. C'est en effet la consommation de hamburgers en Amérique du Nord qui met en péril les forêts tropicales d'Amérique Centrale, pas moins. Dans les hamburgers, claironnent les responsables des Mac Donald, Wimpy et autres fastfoods, il y a de la viande 100 % pur boeuf. Et c'est pour élever ces bœufs que l'on défriche la forêt. Les grands éle-

veurs qui pratiquent l'élevage extensif achètent à bas prix de grandes surfaces boisées, les défrichent et y installent leur bétail quelques années, avant de les abandonner lorsque la terre devient moins productive pour recommencer un peu plus loin. Résultat, la forêt est détruite et l'on craint outre la disparition de certaines espèces végétales et animales, la raréfaction des réserves d'eau et une modification du climat... Pour une poignée de hamburgers, on se livre là-bas à un véritable massacre écologique dont les conséquences seront supportées par une population qui ne profite même pas de la formidable production de viande qui est toute entière exportée vers le Nord. Les forêts d'Amérique Centrale risquent ainsi de disparaître avant une quinzaine d'années si rien n'est fait pour stopper ces abattages démentiels. La solution existe, elle a de tous temps été pratiquée par les petits paysans : elle a pour nom l'élevage intensif.

Source : *Science et Avenir*, juin 1981.

L'URSS et l'Ouest : fin de l'ouverture ?

Une thèse de doctorat d'Etat sur la politique soviétique d'importation d'équipements occidentaux, dont la conclusion a fait l'objet d'une mise à jour par Georges Sokoloff, pour le Centre d'études prospectives et d'informations internationales, montre que du milieu des années cinquante au milieu des années soixante-dix, les dirigeants soviétiques ont pratiqué une politique d'ouverture éco-

nomique à l'Ouest. La coopération soviéto-occidentale a certes été soumise durant cette période à diverses contraintes. Mais les autorités de l'URSS sont restées déterminées à stimuler l'investissement intérieur, notamment dans les industries modernes, par des importations accrues d'équipements occidentaux. Elles les considéraient en effet comme un moyen essentiel de mettre fin à l'arriération structurelle de l'économie soviétique.

Depuis à peu près cinq ans, on observe cependant un net changement dans l'attitude de l'URSS, notamment perceptible à un ralentissement de ses importations d'équipements occidentaux. Ce repli n'est sans doute pas conjoncturel et pourrait procéder d'une révision en profondeur des relations que l'URSS veut avoir avec les pays occidentaux. A l'origine de cette révision, il y a vraisemblablement une réappréciation de la crise du capitalisme ainsi qu'une reformulation du projet de puissance soviétique.

En attendant que se décantent les multiples interrogations qui pèsent, des deux côtés, sur l'avenir des relations soviéto-occidentales, les dirigeants de l'URSS paraissent avoir tenu compte de tous les avis ; et ils ont opté — de façon non surprenante — pour une position à la fois moyenne et relativement indéterminée.

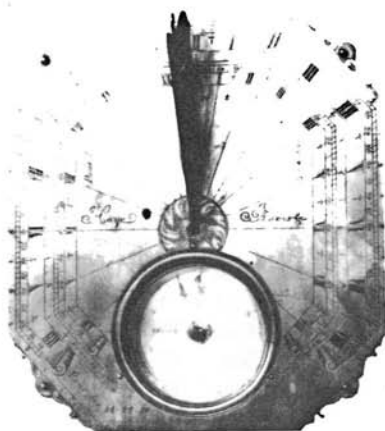
En gros, celle-ci consiste à ramener la coopération avec l'Ouest à sa dimension essentiellement européenne. Cette position n'entérine

donc, pour l'instant, que la rupture avec les Etats-Unis.

Ce repli des échanges sur un cadre géographique traditionnel n'est pas sans incidences négatives sur le volume, la structure et surtout les formes de la coopération future avec l'Ouest. Autre aspect restrictif, il s'accompagne d'un regain de politisation du commerce Est-Ouest, puisque celui-ci est clairement présenté à Moscou comme un instrument du «découplage» américano-européen : les Européens de l'Ouest devront choisir — laissez-vous entendre — entre leur complémentarité économique avec l'Est et la solidarité atlantique.

Les dirigeants soviétiques sont certes bien conscients des multiples limites, politiques et économiques, externes et internes, pesant à moyen terme sur le développement des relations entre leur pays et l'Occident. Mais ils souhaiteraient également pouvoir conserver comme objectif principal à long terme le renforcement de la puissance industrielle de l'URSS, et continuer de «gagner du temps» en coopérant avec l'Ouest. Pour eux, n'est-ce d'ailleurs pas la meilleure façon d'éluider certaines interrogations fondamentales sur la finalité du système qu'ils représentent ?

Source : *Economie prospective internationale*, juillet 1981.



Analyses critiques

STOBAUGH Robert and YERGIN Daniel (Ed.). — *Energy Future, Report of the Energy Project at the Harvard Business School.* — New-York, Ballantines Books, 1980. — 493 p.

Cet épais ouvrage de 500 pages est centré sur l'analyse de la situation énergétique aux Etats-Unis.

Cette étude part d'un constat essentiel : la dépendance des U.S.A. face au pétrole importé.

Elle fixe un objectif : obtenir la croissance zéro de la consommation énergétique sur la décennie 1980-1990. Sans celle-ci les importations pétrolières américaines devront croître inéluctablement de 50 % entre 1980 et 1990 devant l'impossibilité, selon les auteurs, d'un recours massif et rapide au charbon, à l'énergie nucléaire et aux carburants de synthèse. La production pétrolière intérieure déclinerait sur la décennie, passant de 500 millions de tonnes à 325 millions de tonnes.

Une seule issue pour éviter une crise énergétique, engager une véritable politique de «conservation de l'énergie».

Les auteurs citent une étude selon laquelle, en 1973, le même niveau de vie aurait pu être obtenu aux Etats-Unis avec 40 % de moins d'énergie.

Rejetant la validité des études, établissant un lien strict entre croissance économique et besoins énergétiques, les auteurs en appellent à une véritable prise de conscience qui ne peut être provoquée que par les Pouvoirs Publics.

Trois principes essentiels sont avancés :

— Une politique de prix de l'énergie qui traduise véritablement les tensions sur les marchés de l'énergie et reflète les coûts de remplacement. A cet égard un développement fort intéressant est consacré à la notion de coût social qui doit être l'expression des risques réels liés à la dépendance américaine vis-à-vis des importations pétrolières (p. 54 et suivantes) et s'ajouter aux prix de marché.

Ainsi les auteurs recommandent-ils qu'une politique d'augmentation progressive des prix réels de l'énergie soit menée.

— Des politiques d'encouragement à l'égard des mesures de conservation pour que celles-ci soient une réelle alternative au pétrole importé.

— Une information et une éducation élargie des citoyens au sujet du problème crucial des importations de pétrole et des nécessaires efforts de conservation.

Ce qui est au coeur de la problématique, c'est donc la promotion de techniques performantes du point de vue énergétique (des véhicules consommant moins par exemple) combinée avec un développement des énergies renouvelables.

Cet ouvrage constitue une contribution importante à la réflexion générale sur l'avenir de nos sociétés face aux incertitudes énergétiques à venir. Le fait qu'il soit écrit dans un pays qui joue un rôle moteur au niveau international est tout à fait encourageant. L'analyse telle qu'elle est menée devrait être appliquée utilement aux pays européens en général, à la France en particulier.

Jean-Philippe Pillet

CLOSIER Gérard et MATALON Annick. — *Les services au public en milieu rural. Quelques scénarios pour un futur.* — Paris, Groupe de Recherche pour l'Education Permanente, 1981.

Sous ce titre, le G.R.E.P. (1) a remis à la Direction de l'Aménagement du Ministère de l'Agriculture un rapport qui tranche sur le discours habituel. Sur un thème aussi rebattu que le rural, la sobriété et la modestie du propos sont un gage de sérieux. Mais il y a plus : ce qui fait l'intérêt et l'originalité du document du G.R.E.P. c'est la démarche qu'ont suivie les auteurs pour élaborer leurs scénarios.

Relevons d'abord les constats tirés ici et là d'une visite à la nécropole de la ruralité :

— l'apparition de la notion de services au public traduit un double échec : d'une part la disparition des solidarités locales ; d'autre part l'insuffisance et l'inadaptation des services publics mis en place par les administrations ;

— les facteurs de rentabilisation ou de développement du milieu rural ne tiennent plus à la notion fictive de sous-équipement. Les infrastructures sont quantitativement suffisantes dans la plupart des régions ;

— le centralisme administratif et le découpage qui privilégient le département sont peu compatibles avec la mise en oeuvre d'une réelle politique de services publics adaptés aux besoins ruraux.

(1) Groupe de Recherche pour l'Education Permanente, 13-15, rue des Petites Ecuries, 75010 PARIS

Le terrain ainsi déblayé Gérard Closier et Annick Matalon peuvent affirmer des évidences tirées de leur familiarité avec le monde rural :

— les problèmes sont surtout liés au qualitatif, ils relèvent de l'organisation et du fonctionnement des équipements, ce qui ne peut être impulsé de l'extérieur dans une programmation d'ensemble. Toutefois, «ceci ne signifie pas que des aménagements complémentaires ne sont pas à faire ou que des réajustements ponctuels ne sont pas nécessaires», mais, «seules les populations d'usagers sont en mesure de les découvrir et de les effectuer, pourvu que les moyens leur soient attribués et restitués» ;

— il est donc indispensable pour résoudre les problèmes de service au public en zone rurale de partir des situations locales. Reste que «si, semble-t-il, on est désormais d'accord pour renoncer à l'imposition autoritaire de solutions préfabriquées, il conviendrait aussi d'être méfiants à l'égard d'une spontanéité locale qui risque de ne servir que les intérêts des groupes de pression, rarement représentatifs de l'ensemble de la population, ou qui peut plus probablement ne pas se manifester en raison des habitudes de passivité acquises» ;

— dès lors il ne suffit pas de s'appuyer sur les élus locaux pour créer une dynamique. Il faut que les bases d'appui et d'initiative soient élargies à l'ensemble de la collectivité organisée : organisations professionnelles, associations et groupes divers.

Ces bases de réflexion acquises, les chercheurs du G.R.E.P. sont en mesure de déployer leur imagination sur quelques types de service au public. Mais ils se refusent à examiner en priorité les deux services auxquels on pense immédiatement : l'action sanitaire et sociale ; l'animation socio-culturelle. C'est que, à la suite de leur immersion en ruralité, les auteurs ont été amenés à faire une distinction fondamentale entre services «conditionnels» et services «inconditionnels». Les premiers, expliquent-ils, sont des services dont la mise en place dépend des circonstances, soit quant à leur existence, soit quant à leur modalité. Quant aux seconds, ils sont autant de préalables à toute dynamique locale. Les auteurs en ont retenu deux : l'information et la formation.

Un préalable : l'information

«Être informé, c'est savoir et donc pouvoir». Ne pas être informé place donc les hommes et les groupes dans des situations d'impuissance et d'incompréhension de la réalité, autant d'attitudes qui conduisent au fatalisme démobilisateur.

Les carences du système rural de communication sont d'autant plus préoccupantes que ce milieu ne possède pas comme la ville, d'instruments de compensation, une multiplicité d'échanges et des circuits parallèles d'information.

La préoccupation doit être double : «informer pour le quotidien», «informer avec les populations», l'objectif étant de faciliter l'information spontanée et ouverte en prenant en compte les individus, groupes et associations qui désirent se faire entendre.

L'étude en vient à proposer la création au niveau local et dans un lieu attractif d'un centre polyvalent d'information «qui devrait pouvoir regrouper et programmer les permanences de groupes et d'associations tenues jusqu'à présent à des endroits multiples, selon des périodicités et des dates irrégulières». Le rôle du centre serait entre autres de revitaliser les canaux existants et de mettre à la disposition des personnes et des groupes les moyens nécessaires à la fabrication et à la diffusion des informations.

Constatant d'immenses potentiels d'expression, l'étude suggère d'utiliser le canal de l'école pour familiariser les enfants avec des moyens tels que la télévision, la radio, la télématique, et pour leur apprendre à en tirer le meilleur parti. En définitive, concluent les auteurs, la création d'un service public d'information est un instrument privilégié «pour résoudre la passivité consommatrice dans laquelle sont confinées les populations rurales» et surtout pour apporter «les conditions d'un développement conscient et responsable du milieu rural»

Un impératif : la formation

Si généralement on oublie d'évoquer cet impératif, c'est qu'en milieu rural les besoins sont informulés : «éloignement, ignorance, traditions, méfiance se conjuguent pour tenir la majorité de la population rurale à l'écart des circuits de formation pour adultes».

La plupart des catégories de la population rurale sont exclues de la formation : les femmes, les jeunes, les personnes âgées, les travailleurs indépendants et les artisans, les petits exploitants et salariés agricoles... L'étude en vient à proposer la création au niveau intercommunal d'un service au public de la formation, car aucune institution existante n'est actuellement en mesure de mener à bien une telle mission.

Le rôle de ce service serait de collecter et de diffuser les informations concernant la formation. Mais surtout, et c'est la leçon des contrats de pays, il devrait se faire l'écho des réactions et des attentes des populations. Des besoins bien concrets portent par exemple sur la vie économique en milieu rural, l'habitat, la relation avec les administrations.

Pour Gérard Closier et Annick Matalon, l'importance de la formation justifie des créations institutionnelles : un centre de ressources départemental et des relais locaux. Le centre départemental, dont les moyens pourraient être partagés avec d'autres services, aurait la charge de recenser et de classer l'ensemble des informations sur la formation ; les relais locaux répercuteraient informations et besoins. Insérés dans une structure à vocation plus

générale, ils regrouperaient les collectivités locales, les représentants d'associations et, plus généralement, les individus et groupes mobilisés par le devenir de leur milieu. Ces structures devraient d'ailleurs tenir un fichier des personnes dont les savoirs et savoir-faire sont utilisables dans des stages.

Privilégier la prévention sanitaire

La dégradation des services d'aide sanitaire dans les campagnes fut continue au cours des dernières décennies. Le développement des spécialités médicales qui nécessitent un matériel de plus en plus complexe et onéreux a renforcé ce déséquilibre. Qui plus est, aucune coordination n'existe sur le terrain entre les deux secteurs sanitaire et social, ni davantage entre les divers personnels : assistantes sociales, aides familiales, ménagères et soignantes. La spécialisation et la parcellisation des tâches cantonnent ces personnels dans des rôles d'exécutants ou de subalternes, alors qu'ils pourraient se situer comme intermédiaires et coordinateurs entre le médecin et le malade. Aussi la qualité des prestations est-elle déconnectée de la réalité et peu adaptée aux besoins d'un public isolé, psychologiquement et géographiquement.

Là encore les auteurs en viennent à proposer la création d'associations d'action sanitaire et sociale «qui auraient pour charge de faire valoir, tant auprès des collectivités locales que des administrations concernées, non seulement les besoins des populations mais les solutions envisageables à partir des ressources locales ou extérieures».

L'information doit être une priorité car les moyens thérapeutiques étant nécessairement limités, la prévention doit, plus encore qu'ailleurs, tenir une place prépondérante. Cette action de prévention pourrait d'ailleurs s'appuyer sur les bénévoles, retraités ou non, qui peuvent notamment assurer des travaux de secrétariat, de documentation et d'information.

Enfin l'étude préconise la création au niveau cantonal d'équipements polyvalents légers qui offriraient : un centre de soins, un service d'aide à domicile, un service de documentation chargé de l'information et de la prévention, un service de transport médical d'urgence, un club de 3e et 4e âge.

Enraciner l'animation sociale et culturelle

Alors que les régions ont possédé une identité culturelle, que les cultures régionales étaient fondées sur les spécificités géographiques et économiques locales, le territoire national s'est en quelque sorte banalisé sous la pression conjuguée des pouvoirs politiques centralisateurs, du développement économique, de l'idéologie du progrès et du modernisme, sans parler des politiques culturelles elles-mêmes.

Pourtant, ajoute le G.R.E.P., ces cultures résistent à des degrés divers, pour de multiples raisons. La conclusion s'impose : l'animation sociale et culturelle en milieu rural doit partir des besoins de la population, de ses pré-

occupations quotidiennes, des réseaux de sociabilité encore existants pour faire resurgir des valeurs qui lui soient propres et offrir peut-être au modèle urbain une alternative satisfaisante.

Le schéma institutionnel proposé est du même ordre que pour la formation et l'action sanitaire : une agence technique au niveau polycantonal ou départemental, relayée par des associations locales d'animation aidées par les bénévoles d'associations. Le programme en est tout tracé, mais à condition de ne pas oublier la relation avec «l'extérieur» :

- faire connaître la région d'implantation, compte tenu de l'importance du tourisme en zone rurale qui doit être conçu de façon légère, diffuse et souple. Les associations auraient à agir sur l'orientation de ce tourisme (actif de préférence) et sur la préparation de la population à l'accueil des touristes ;
- accueillir et conseiller les nouveaux arrivants en soutenant leur installation et en facilitant leur reconnaissance par les populations.

La vision de la ruralité qui inspire le G.R.E.P. n'a rien de passéiste ; elle n'a rien à voir non plus avec l'idée que le territoire et le milieu rural ne sont plus qu'un prolongement «naturel» de la société industrielle et urbaine. L'expérience des contrats de pays a prouvé, non seulement que le rural pouvait être autonome, mais aussi qu'il pouvait être un espace d'innovation et d'expérimentation parce que marginal : la recherche de solutions nouvelles n'apparaît que lorsque l'intensité des problèmes est telle qu'elle requiert une mobilisation locale et que les contraintes institutionnelles sont relâchées.

Partant de ce constat et de cet espoir, les auteurs ne préconisent pas de recourir à ces grands plans qui s'expriment dans du béton, des réglementations nationales uniformisantes ou des institutions «parachutées». Ils préfèrent à l'évidence favoriser le hasard, la relation et l'échange direct à la base, entre tous ceux qui, directement concernés par la vie et l'avenir de leur terroir, en perçoivent, mieux que tout autre, les besoins, la richesse, les potentialités. Mais il faut pour cela rompre avec la dispersion, l'ignorance, l'isolement que provoquent les distances, les statuts professionnels, les programmes administratifs, les habitudes voire le fatalisme. C'est le rôle des équipes à mettre en place, des équipes légères de personnes ancrées sur le terrain, puisant dans les groupes existants et le bénévolat, mais de personnes assurées de la continuité. Là est l'essentiel finalement ; à défaut, toute initiative, aussi remarquable soit-elle, apparaîtrait comme artificielle et extérieure. Elle serait condamnée et l'on pourrait dire, une bonne fois pour toutes : «le rural c'est fini». Notre société peut-elle se le permettre ?

Gilbert-François Caty

VAJK Peter J.. — *La fin du monde n'aura pas lieu.* — Paris, Seghers, 1981. — 290 p. (Coll. Les visages de l'avenir) (1).

Avant le premier choc pétrolier de 1973, il existait déjà tout un courant pessimiste d'inspiration principalement écologiste, qui s'alarmait des conséquences désastreuses d'un progrès technologique trop rapide. Depuis 1973 ce courant est resté très actif, mais il s'est trouvé renforcé de manière inattendue par le marasme persistant dont l'économie mondiale n'arrive visiblement pas à se débarrasser. Les seuls remèdes (si on peut dire) qui soient proposés consistent soit à attendre une hypothétique reprise de l'expansion, soit à prêcher la renonciation à tout progrès matériel en espérant qu'une meilleure «qualité de vie» viendra compenser l'austérité imposée par la force des choses.

Aussi est-ce une surprise aussi agréable que rare de découvrir qu'après tout, Herman Kahn n'est pas le seul à s'inscrire en faux contre cette morosité ambiante. Voici en effet que nous arrive d'outre-Atlantique un livre dont le titre provocant, et involontairement giralducien, nous prévient que «La fin du monde n'aura pas lieu». Il est vrai que son auteur sort un peu du commun. Peter Vajk est californien et physicien ; non content de cela, il fait partie avec sa femme de ces gens qui se sont inscrits sur la liste d'attente de la Pan Am pour un éventuel vol spatial vers la Lune.

Révélant d'emblée mes préjugés, j'avouerai qu'avec de tels signes particuliers, je m'attendais au pire. Eh bien, ici aussi, le pire ne s'est pas produit. Le plaidoyer pour un optimisme raisonné qui nous est présenté n'emporte peut-être pas totalement la conviction, mais il est construit avec suffisamment de sérieux pour ébranler les inquiets les plus endurcis. Il est vrai que l'auteur a dans son jeu deux atouts.

Premièrement, sa formation scientifique, qui lui permet de parler de manière crédible et claire de sujets aussi variés que les pompes à chaleur ou les processus de vieillissement humain. Son autre atout, nettement plus original, est qu'il prend les «éco-alarmistes» à contre-pied en parlant le même langage qu'eux pour réfuter leurs thèses. Ainsi part-il de slogans bien connus tels que «Nous n'avons qu'une Terre» ou «Le vaisseau spatial terrestre», qui ont servi comme on sait d'arguments pour démontrer que la poursuite de la croissance économique n'est ni possible, ni souhaitable, pour en tirer la conclusion que ce sont là autant de signes indubitables d'un «chauvinisme terrestre» navrant, incapable de comprendre que la biosphère utilisable va bien au-delà des limites du globe sur lequel l'humanité a jadis vu le jour. Il déploie tant de subtilité dialectique qu'au bout du compte ses adversaires se retrou-

(1) Publié avec l'autorisation de Lu.

vent, bon gré mal gré, classés dans la peu reluisante catégorie des tenants d'une logique aristotélicienne obtuse.

Qu'on se rassure. Peter Vajk ne se contente pas de manier avec brio la théorie des systèmes, de citer les auteurs chers à ceux qu'il veut convaincre (Pirsig, l'auteur de «Zen or the Art of Motorcycle Maintenance», ou le psychologue existentialiste Abraham Maslow). Il sait aussi faire valoir toute une série d'arguments technico-économiques solidement construits, que l'on peut résumer dans une formule de l'auteur à la fois brillante et profondément juste : les deux bases de la richesse des nations, dit-il, sont le savoir et l'effort coopératif — le savoir, pour mettre au point des procédés de fabrication plus économes en ressources rares, l'effort coopératif, seul comportement intelligent qui permette d'échapper à la malédiction du «jeu à somme nulle» qui nous menace sans cesse, celui où chacun de nous ne peut améliorer son sort qu'aux dépens d'autrui (ce que Hobbes ou Rousseau appelaient l'état de nature).

Le tableau des perspectives technologiques qui nous est présenté, appuyé sur des sources sérieuses, englobe la production agricole, les matières premières industrielles et les sources d'énergie, l'économie de matériaux, la récupération des sous-produits. On voit tout de suite que la sélection a été opérée de manière à couvrir les principales craintes que l'on peut éprouver quant à la disponibilité future à long terme des ressources matérielles. La conclusion, sans équivoque, est qu'il n'y a vraiment pas lieu d'ajouter foi à toutes les prédictions qui, reprenant inlassablement le raisonnement par extrapolation formulé pour la première fois par l'économiste anglais Malthus, nous annoncent que la population mondiale est condamnée à se multiplier plus rapidement que les moyens de subsistance alimentaires, énergétiques ou minéraux.

Soucieux de multiplier les raisons d'espérer en un avenir moins morose, sinon plus rose, Peter Vajk va même jusqu'à évoquer avec précision et lyrisme les grandioses possibilités offertes par la conquête de l'espace, et plus particulièrement par la création de véritables colonies spatiales permanentes. Je ne suis pas compétent pour contester la possibilité technique de ces projets véritablement cyclopéens, et mes réserves se situent sur un autre plan. Pour reprendre la distinction évoquée plus haut entre les deux facteurs de la richesse des nations, je dirai que ce n'est pas ici le savoir qui est en cause, mais plutôt ce que l'auteur appelle l'effort coopératif, qui ne va pas du tout de soi. Il faut bien avouer que sur ce second point tout à fait crucial, P. Vajk exprime des souhaits plutôt qu'il n'avance des prévisions raisonnées.

De même, ce style de prospective, que les mauvaises langues qualifieraient volontiers de futurologique, est-il visiblement plus à l'aise, et aussi plus convaincant, lorsqu'il parle de science et de technologie, que lorsqu'il aborde les dimensions macro-économiques du futur. Ce qu'en dit l'auteur est finale-

ment assez court : une remarque banale sur le désordre du système monétaire international (cela réclame «une étude approfondie et une bonne dose d'inspiration» — certes...), une suggestion peut-être intéressante mais bien trop allusive, à la diffusion massive de l'actionnariat comme moyen permettant à chacun de «tirer le plus grand parti de ses revenus (et de son pouvoir d'achat), de la propriété de valeurs mobilières, la rémunération du travail salarié venant en quelque sorte se superposer à ce dividende commun à tous. Il est clair que l'auteur en révèle trop ou trop peu pour être pleinement crédible.

Ce que le livre ne dit pas est d'ailleurs tout aussi significatif. Il n'est pas besoin d'être prix Nobel d'économie pour soupçonner qu'une préoccupation majeure de notre époque porte sur le déséquilibre, qui va grandissant sans qu'on sache très bien jusqu'où ira le mouvement, entre le nombre d'individus désireux de travailler et le nombre d'emplois offerts. Jusqu'ici le chômage qui sévit dans les pays occidentaux a été remarquablement bien toléré par le corps social, non seulement parce qu'il est mieux indemnisé que durant les années 30, mais aussi, et peut-être surtout, parce qu'il ne représente encore qu'un hiatus de deux à trois mois (et non un état quasi permanent) pour la majeure partie de la population active salariée. Or, il n'en est jamais question, sauf de manière brève et désinvolte à propos de l'actionnariat, pour dire qu'il n'y a pas lieu de regretter la perte de son emploi puisque ce dernier est «la plupart du temps détestable et abrutissant» — ce qui est faire bon marché du rôle vital du travail comme support de l'identité sociale de l'individu. Je veux bien admettre que tout peut changer, y compris l'idée qu'il faut travailler pour vivre. Mais il y a quelque chose d'un peu irritant à la longue dans cette perpétuelle fuite en avant qui consiste à faire systématiquement confiance au caractère sainement déstabilisant du progrès scientifique et technique, en pariant qu'il montrera de manière irréfutable le caractère passéiste et négatif des pesanteurs socio-institutionnelles.

En dépit de ces outrances, on ne peut nier que «La Fin du Monde...» est finalement appelé à jouer un rôle utile, en dissipant un certain nombre de mythes sur la fin imminente des matières de base qui n'aident guère à mieux affronter les difficultés. Pour ce qui concerne le public français, je suis tenté d'ajouter que ce livre devrait bénéficier d'un accueil favorable car il ne heurtera pas l'opinion dominante : un récent sondage, effectué par la SECED, vient en effet de montrer que 47 % des personnes interrogées ne croient pas que les ressources de la planète soient en train de s'épuiser, 28 % seulement sont d'un avis opposé, et 25 % n'ont pas de position tranchée...

Bernard Cazes

ARGHIRI Emmanuel. — *Technologie appropriée ou technologie sous-développée ?*. — Paris, PUF, 1981. — 189 p. (Coll. *Perspective Multinationale*).

Il y a 12 ans, Emmanuel Arghiri suscitait déjà débats et controverses avec «L'échange inégal» (1), un essai sur les antagonismes dans les rapports internationaux : il y faisait notamment apparaître les contradictions résultant de l'inégalité des développements des différents pays. Ses thèses lui valaient une retentissante réplique d'un autre économiste marxiste réputé, Charles Bettelheim.

Toujours combatif, Emmanuel Arghiri récidive aujourd'hui avec «Technologie appropriée ou technologie sous-développée ?». Comme son titre le suggère, ce livre est consacré à une question qui, dans le prolongement de «L'échange inégal», est apparue depuis comme essentielle. Essentielle à la fois pour le développement du tiers-monde et pour le dialogue Nord-Sud.

Dans un style polémique, Emmanuel Arghiri critique les partisans de la technologie «appropriée», faite sur mesure pour les besoins des pays en voie de développement. Pour l'auteur, il s'agit non pas d'une technologie spécialement conçue pour ces pays, mais d'une technologie appauvrie. Elle ne fait qu'accroître leur retard et leur dépendance par rapport aux pays développés. L'important, pour lui, c'est en dernière analyse le montant des biens produits — qui détermine le bien-être social et l'indépendance économique et politique — et non pas le nombre des emplois créés pour produire ces biens. Sa démonstration repose sur l'argument que les technologies les plus modernes, intensives en capital, sont plus productives que les technologies anciennes ou «appropriées», intensives en travail.

Sa démarche intellectuelle peut, à l'analyse, se résumer en trois points : — il soutient que la technologie la plus intensive en capital, c'est-à-dire la plus moderne, maximise la quantité de produits disponibles pour la population, donc le bien-être social ;

— le transfert de cette technologie la plus moderne constitue un accélérateur du développement des pays les plus industrialisés et un raccourci pour le développement du tiers-monde. A la suite de cette conclusion, il critique les partisans de la technologie appropriée qui «fixe» le sous-développement et la misère ;

— puisque les sociétés multinationales sont détentrices de cette technologie avancée, elles deviennent le vecteur privilégié du raccourci technologique pour le tiers-monde. Cette conclusion l'amène à émettre des critiques pointues envers ceux qui reprochent aux multinationales d'être responsables du sous-développement.

(1) Maspéro. 1969

Supériorité des technologies les plus modernes

Les prémisses d'Arghiri sur la supériorité sociale de la technologie la plus intensive en capital, sont exposées dans la sixième section de son quatrième chapitre intitulé «Les trois variables : travail, capital, produit». Pour lui, ces techniques — qui accroissent donc le rapport capital/travail — doivent être distinguées selon leur type d'apport :

- a) Celles qui minorent les rapports produit/travail et produit/capital. Elles minimisent le produit social et la rentabilité d'entreprise. Elles sont donc à exclure.
- b) Celles qui les majorent sont les plus avantageuses, puisqu'elles augmentent à la fois le produit et la rentabilité de l'entreprise, tout en économisant le travail.
- c) Celles qui majorent la productivité du travail et minorent la productivité du capital.

Cette dernière catégorie est donc la définition d'une technologie légère «en capital» et avantageuse pour le développement du pays. Toutefois, les conditions de l'existence de telles situations ne se présentent pas dans la réalité. En effet, si les travaux empiriques montrent que le rapport produit/capital a décliné fortement au début du XX^e siècle et légèrement par la suite — lors de la révolution industrielle — la productivité intégrale par unité de travail et de capital semble avoir augmenté au XX^e siècle avec la révolution scientifique et technique. Cela s'explique par la tendance plus forte à la modernisation des équipements due au renchérissement du facteur travail. Les technologies «légères» ou «appropriées» nécessitent donc le maintien des bas salaires, synonymes d'un manque de croissance de la demande. En plus, Emmanuel Arghiri cite les travaux de Bettelheim et de Sen selon lesquels une diminution de la productivité du capital minore à long terme les capacités d'investissement et donc de croissance.

Emmanuel Arghiri est ici fidèle à l'argumentation marxiste à laquelle il se réfère : de Mao Tsé Toung en passant par Rosa Luxembourg pour laquelle, avec l'avènement du socialisme, «un champ immense s'ouvrira à l'expansion triomphale de la machine» (cité par l'auteur).

Le transfert de technologie en tant que raccourci de rattrapage pour le tiers-monde

Il serait doublement impossible aux pays en voie de développement de refaire le même chemin que celui réalisé par les pays industrialisés au XIX^e siècle : ils n'ont pas de colonies et, au mieux, arriveraient à un taux de croissance annuel légèrement supérieur à 1 % (celui de l'économie anglaise du XIX^e siècle). Tout espoir de rattrapage, même relatif, serait «mathématiquement» exclu. Les résultats du tiers-monde entre 1950 et 1975 sont d'ailleurs bien meilleurs, environ 5 %, soit un doublement du revenu par tête d'habi-

tant pendant cette période. Le transfert de technologie est donc la variable permettant d'expliquer cette croissance d'après la deuxième guerre mondiale.

Ce transfert peut prendre deux formes. La forme directe consiste en un achat par le pays en voie de développement des usines «produit en main», avec leur mode d'emploi et la formation de techniciens susceptibles d'assurer la préparation et la bonne marche des usines. La seconde forme est indirecte : l'appel à l'investissement local de sociétés multinationales qui transfèrent la technologie à leurs propres filiales. A contrario, nous citons Emmanuel Arghiri : «une technologie < appropriée > aux pays sous-développés serait une technologie sous-développée, c'est-à-dire une technologie qui fige et reproduit le sous-développement. C'est précisément une chose à éviter».

Le rôle des multinationales

Selon Arghiri, toutes les impulsions viennent de l'aval dans une économie de marché : les techniciens d'une catégorie donnée ne peuvent exister sans qu'il y ait de débouchés préalables à leurs professions. Cette évolution a pris plusieurs siècles dans les pays européens. Les cadres des pays du tiers-monde ont une formation essentiellement littéraire en raison des débouchés offerts par les administrations de ces pays. Dans la sidérurgie, par exemple, «on devient sidérurgiste pour produire du salaire pour soi-même et non de l'acier pour les autres». L'implantation d'une usine moderne constitue donc une pré-condition de l'existence du sidérurgiste. La firme multinationale permet de rompre le cercle vicieux et de brûler ainsi les étapes. Par sa présence et son recrutement, elle induit de façon indirecte des carrières de techniciens. Elle favorise ainsi, indirectement et sans la moindre intention, le développement de structures d'enseignement pour toutes sortes de techniciens. Ce résultat est plus important, estime l'auteur, que les effets directs : formation sur le tas du personnel embauché et accoutumance polyvalente aux machines. C'est là que se situe l'apport essentiel des multinationales au raccourci de rattrapage pour le tiers-monde.

A la suite de cette conclusion, l'auteur fustige les critiques des multinationales qui leur reprochent à la fois la création d'usines dans les pays en voie de développement et leur fermeture. Il fait également le constat que les codes d'investissement servent d'incitation pour attirer les sociétés multinationales ; il cite ceux de la Chine et du Viet-Nam, et les exigences de ces pays — ainsi que beaucoup d'autres, parmi lesquels l'Algérie — pour que la technologie transférée soit bien la plus avancée. La multinationale n'est pas en train de faire la queue pour placer ses capitaux et sa technologie, c'est plutôt l'inverse.

Une partie des conclusions d'Emmanuel Arghiri est consacrée aux types de rapports sociaux qui coexistent avec ce transfert de technologie. «Si la

technologie occidentale est porteuse des rapports sociaux d'un capitalisme développé, la technologie indigène qu'elle s'en va inventer dans le tiers-monde est, et selon la même condition de non neutralité, porteuse d'autres rapports sociaux qui se trouvent être bien plus inhumains et rétrogrades».

Une version de la première partie de «Technologie appropriée ou technologie sous-développée ?» a servi d'introduction au colloque sur le «Transfert de technologie aux pays en voie de développement» organisé à Paris par l'Institut d'Étude du Développement Economique et Social (IEDES) le 10 octobre 1980. Parmi les critiques — dont certaines étaient aussi acerbes et polémiques que le texte d'Emmanuel Arghiri — l'IRM qui publie cette étude, en a sélectionné deux. Leurs auteurs ont bien voulu qu'elles soient reproduites dans la deuxième partie du livre. Le Professeur Emmanuel Arghiri leur apporte également une réponse. Le Professeur Celso Furtado, ancien Ministre brésilien du Plan, critique la méthodologie polémique de l'auteur et son manque d'intérêt pour les structures sociales qui sont primordiales pour comprendre les questions économiques. Le Professeur Hartmut Elsenhans de l'Université de Constance, spécialiste des problèmes des pays en voie de développement, montre que tout développement ne peut se faire qu'à la suite de la création d'un marché de masse. C'est l'action des gouvernements, et non des sociétés multinationales, qui est seule susceptible d'être assez puissante pour aboutir à ce résultat. Il ajoute que les technologies intensives en travail n'ont pas forcément pour conséquence une diminution relative de la création du produit final. En plus, le transfert de technologie des pays du centre vers ceux de la périphérie comporte un effet pervers. En remplaçant des emplois à salaires élevés par des emplois à bas salaires, il diminue la demande mondiale de biens et, par là même, accroît le chômage dans les pays développés, même sans déplacement d'usines.

Ce livre ne peut évidemment prétendre clore un débat qui restera d'actualité tant que les problèmes du développement ne seront pas résolus. C'est-à-dire pour des dizaines d'années. Mais alors qu'au sein de la CNUCED (Conférence des Nations-Unies pour le Commerce et le Développement) se poursuivent des négociations pour tenter de codifier les transferts de technologie, Emmanuel Arghiri relance la discussion à point nommé avec des arguments provocants et peu entendus. Ils ont le mérite de secouer les routines intellectuelles et d'amener le lecteur à mettre en cause un certain nombre de stéréotypes de pensée...

Comptes rendus

- Allain-Regnault, Martine, Lavanant, Marie. — «Les organes artificiels en 1981». — In *Sciences et Avenir*, n° 413, juillet 1981, pp.38-54.

Cœur, poumon, peau, sang, biomatériaux... Dans le monde, des centaines de scientifiques, médecins, et ingénieurs mettent au point des organes artificiels. Grâce à la micro-électronique et aux bio-technologies, nous allons assister dans un avenir très proche à un formidable développement de ces organes artificiels qui vont, pour beaucoup, devenir portables et même implantables. Cette révolution radicale tend à rendre le malade de plus en plus autonome, à réduire la part que prennent les médecins et les infirmières dans la manipulation de ces organismes.

- Amara, Roy. — «The Futures Field». — In *the Futurist*, volume XV, n° 2, Avril 1981. — pp. 63 to 71.

Le travail des prospectivistes est souvent critiqué, on le considère comme non pertinent et dans tous les cas, pratiquement impossible à évaluer. Roy Amara, Président de l'Institut pour le Futur, propose ici quelques moyens pour juger le travail de ceux qui œuvrent «*in the futures field*». Cet article est le second d'une série en trois parties consacrée à la prospective et à sa définition : ce que c'est, ce que les prospectivistes cherchent à accomplir et la manière dont leur travail peut être évalué, estimé. Partant des critiques les plus couramment rencontrées par les prospectivistes, Amara construit une grille d'interprétation qui devrait permettre de lire et d'apprécier correctement leurs travaux.

- Devoney, Daniel. — «Rivers of Energy : The Hydropower Potential». — In *Worldwatch Paper* 44, juin 1981. — 55 p.

Sur une planète menacée par le pari faustien de l'énergie nucléaire, l'épuisement des réserves de pétrole ou un réchauffement dû au gaz carbonique, le recours que constitue l'énergie hydroélectrique ne doit pas être sous-estimé. En 55 pages, l'auteur présente un formidable playdoyer pour une énergie propre, qui possède un long passé et un avenir brillant. S'il existe des problèmes importants, les opportunités sont plus importantes encore. Dans les pays du tiers-monde, cette source d'énergie autorise la mise en place de petites installations, réalisées par les habitants avec les moyens du bord. Il faut en développer les potentialités existantes, améliorer les rendements des barrages actuels et inventer de nouveaux moyens d'exploitation d'une énergie non polluante, abondante, renouvelable.

- «Géostratégie et économie mondiales 2. Armes et Négociations». — *Les Cahiers Français*, n° 201, mai-juin 1981. — 72 p.

Ce cahier, comme le précédent, est consacré à la géostratégie et plus particulièrement à la dialectique entre armes et négociations. Après un premier numéro consacré aux zones d'affrontement, les auteurs se penchent sur le dossier des armes : qui produit, qui vend, qui achète les arme-

ments militaires ? Ils dressent un panorama des industries mondiales d'armement, et brossent une étude sur l'armement de la France, troisième producteur et exportateur du monde. Les stocks d'armes des pays du Moyen-Orient sont passés en revue et les armes économique et financières font l'objet d'une étude « pointue » sur la notion de dépendance et d'interdépendance. Le second volet de ce numéro est consacré aux « Traités et marchandages », on y passe des accords SALT au Tokyo Round, et on y découvre les mécanismes informels de ces négociations sans cesse remises en cause.

- Grafmeyer, Y., Reynaud, J.D. — « Français, qui êtes-vous ? » — *Notes et Etudes documentaires*, n° 4627 et 4628, Paris, La Documentation Française, 1981. — 500 p.

Cette étude collective tente de présenter un portrait des Français en montrant comment un certain nombre de phénomènes nouveaux (croissance économique, exode rural, extension du salariat, hausse générale du niveau d'instruction), ont conduit à des changements d'attitudes et de comportements, même si certaines caractéristiques demeurent stables. De multiples aspects de la société française sont analysés : d'abord la population, les catégories socio-professionnelles, les conditions de la vie, les facteurs d'inégalités, les élites. L'entreprise et les relations sociales, la formation professionnelle, le management et l'innovation sont abordés dans la seconde partie. Les modifications des mœurs et des comportements, l'évolution de certaines institutions, comme la famille, la justice, l'église, font l'objet de la troisième partie. Enfin, dans la dernière, sont examinés les aspects plus particulièrement culturels. Une trentaine de sociologues et d'historiens réputés, français et étrangers, ont participé à la rédaction de cet ouvrage très dense qui nous livre l'image des Français tels qu'ils sont, tels que nous sommes.

- Inagami, Takeshi. — « The Japanese will to work ». — In *The wheel extended*, vol X, n° 3, janvier-mars 1981. — p. 9

Au Japon, le travail est encore une valeur sûre, et cela malgré l'émergence de la société d'abondance survenue dans les années 60. Pourquoi les Japonais ne connaissent-ils pas l'effritement de ce qui a été l'une des valeurs les plus fondamentales des sociétés occidentales ? C'est la question à laquelle l'auteur, sociologue et spécialiste des relations du travail, tente de répondre dans un article court et dense.

- « Industrial redeployment and International Transfer of Technology : Trend and Policy Issues ». — In *Vierteljahres berichte — Problème du Entwicklungsländer*, n° 83, mars 1981. — 125 p.

Ce numéro a pour thème les transferts internationaux de technologie et leurs impacts sur l'industrialisation du tiers-monde. Que peut-on attendre du redéploiement industriel basé sur les transferts de technologie ? De quelles manières ces restructurations industrielles dans le Nord interfèrent-elles avec les redéploiements dans le Sud ? Comment les pays du tiers-monde doivent-ils réagir face à ces restructurations et ces transferts pour en tirer le meilleur parti possible ? Quelles stratégies doivent-ils développer pour s'engager sur la voie de l'autodéveloppement ? Telles sont les questions auxquelles tentent de répondre les cinq auteurs de ce dossier spécial.

- Missika, J.L., Pastré, O., Meyer, D., Truel, J.L., Zarade, R., Stoffaès, C. — *Informatisation et Emploi. Menace ou mutation ?* — Paris, La Documentation Française, coll. *Informatisation et Société*, 1981. — 366 p.

La robotique, la bureautique se développant dans une période de sous-emploi, relancent le débat sur la machine et le chômage. Les emplois créés par l'informatique compensent-ils les emplois supprimés ? Certaines catégories seront-elles plus concernées que d'autres et dans quelles branches ? Quels seront les effets sur les qualifications ? La mobilité professionnelle sera-t-elle accélérée ? A toutes ces questions les auteurs tentent d'apporter des éléments de réponses, plutôt que des réponses définitives. Une analyse du débat, présentée en première partie, resitue le phénomène dans sa complexité et ses différences selon les pays. Puis une synthèse des informations

disponibles et des hypothèses permet de mesurer «les effets de l'informatisation en France à l'horizon 1985». L'ouvrage se termine par une tentative d'interprétation des transformations à long terme que l'informatisation entraîne dans la structure de la population active.

- **Mazzolini, Renato.** — «How Strategic Decisions are made ?». — In *Long Range Planning*, vol. 14 n° 3, 1981. — pp. 85-96.

Comment sont prises les décisions stratégiques et comment sont décidées les actions dans les organisations, telles sont les questions auxquelles tente de répondre Mazzolini dans cet article.

Les approches traditionnelles de ces problèmes ne suffisent pas à éclairer le processus de la prise de décision. Après avoir mis ces limites en évidence, l'auteur pose les jalons d'une nouvelle théorie : «The Organizational Process».

- **Padioleau, Jean G.** — *Quand la France s'enferme.* — Paris, Ed. PUF, 1981. — 232 p.

C'est une véritable saga de la politique sidérurgique de la France depuis 1945 que nous présente «l'observateur sociologue» Padioleau. On y découvre un portrait réaliste de l'Etat industriel, de l'Etat corporatiste libéral, qui, à l'aide d'orientations majeures de choix, a la volonté de mettre sur pied des politiques industrielles. La planification de la sidérurgie jusqu'à la crise, était la plus grande fierté des planificateurs français... L'auteur nous conte l'enlèvement de l'Etat dans la politique sidérurgique, nous fait découvrir les acteurs de ce drame : hommes politiques, industriels, ouvriers... et la manière dont ont été prises les décisions qui ont façonné le piège final.

- **RAMSES 1981.** — 1^{er} Rapport annuel de l'IFRI. — «Coopération ou guerre économique». — Paris, Ed. Economica, 300 p.

Voici le premier «Rapport Annuel Mondial sur le Système Economique et les Stratégies» de l'Institut Français des Relations Internationales. Pour sa première publication, il porte sur les années 79/80 ; la volonté de ses auteurs de réaliser une synthèse des principaux événements de l'économie internationale est manifeste. L'ambition est de taille, dans la mesure où il s'agit de traiter ces aspects à la fois, sous l'angle politique et sous l'angle économique. Mais il s'avère très vite que le «RAMSES» est un remarquable instrument d'analyse et de référence. D'analyse, parce qu'il replace les chocs économiques qui ont marqué ces dernières années dans la perspective des tensions profondes qui caractérisent notre époque. De référence, parce qu'il donne, pour chacun des grands compartiments de la vie économique internationale, les informations essentielles les plus récentes. Recherchant à identifier les éléments les plus significatifs des grandes évolutions économiques internationales, les auteurs se sont livrés à une analyse fine du cadre politique et stratégique dans lequel elles se déroulent et à une réflexion sur les enjeux qu'elles représentent.

- **Vitalis, André.** — *Informatique, Pouvoir et Libertés.* — Paris, Ed. Economica, coll. Politique comparée, 1981. — 212 p.

A travers des notions comme celle «d'informatisation de la société», l'informatique comporte pour demain de nouvelles menaces pour l'autonomie individuelle. Notre droit à la vie privée, nos principales libertés collectives peuvent-elles être menacées par la machine ? L'avenir social est-il conditionné par l'informatisation ? C'est à partir de ces questions, d'une approche socio-politique du phénomène informatique centrée sur les notions de pouvoirs et libertés, que l'auteur trace un cadre de réflexion qui permet une véritable prise de conscience. «La question des limites à apporter à l'utilisation de l'informatique se pose avec une acuité particulière... Cette technique peut-être socialement utile, parfois indispensable, mais il est des cas où elle menace gravement les libertés. Seule une utilisation sélective permettrait de concilier les nécessités de gestion d'un milieu de plus en plus complexe, avec le respect des valeurs fondamentales». L'auteur nous invite à nous poser la question : mais après tout, pourquoi informatiserait-on la société ? Ce qui est présenté partout comme inéluctable, ne l'est certainement pas.

Vient de paraître

(extrait du bulletin mensuel de bibliographie prospective
réalisé par l'Association Internationale Futuribles)

- BAROU, Yves. — *Le Royaume-Uni : une économie à contrecourant*. — Paris, Ed. Hatier, Coll. Profil société, n° 1006, 1981. — 80 p.
- BEST F. — *Flexible Life Scheduling : Breaking the Education-work-Retirement Locksteps*. — New York, Praeger Special Studies, 1980. — 267 p.
- BOUDIKO, Mikhaïl. — *Ecologie globale*. — Moscou, Ed. du Progrès (Diff. Messidor), 1981. — 336 p. (+ Bibliographie).
- CENTRE INTERNATIONAL DE GERONTOLOGIE SOCIALE. — *Adaptabilité et vieillissement*. — Centre international de gérontologie sociale (91, rue Jouffroy, 75017 Paris) 1981, 800 p.
- CININCIONE-COLES K. (Ed). — *The Future of Education : Policy Issues and Challenges*. — Berkeley (USA), Sage Publications, 1981. — 275 p.
- COMMISSARIAT GENERAL DU PLAN. — *Protection sociale et famille*. — Paris, Documentation française, 1981. — Vol. I : 270 p. et Vol. II : 514 p.
- COMMISSARIAT GENERAL DU PLAN. — *Emploi et Relation du Travail*. — Paris, Documentation Française. — 250 p.
- DAVIS, Simon C, MELANCON, Marcel, HAMEL, Ronald et ROY, David J. — *Fertilisation en Laboratoire d'ici à l'an 2000*. — Montréal, Bellarmin, Diff. Cluff. L'Ecole. — 114 p.
- FRAYSSINET, Jean. — *La bureaucratie, l'Administration française face à l'informatique*. — Paris, Ed. Berger Levrault, coll. l'Administration nouvelle, 1981. — 333 p.
- MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA PARTICIPATION. — *La participation, une réalité vivante*. — Paris, Documentation française, 1981. — 240 p.
- O.C.D.E. — *La Microélectronique, la Productivité et l'Emploi*. — Coll. PIIC, n°5, O.C.D.E. — 330 p.
- PALZAND W. and CHARTIER P. (Ed). — *Energy from Biomass in Europe*. — Essex, Applied Science Publishers Ltd., 1981. — 248 p.
- PIGNON, Dominique. — *Enquête au coeur des centrales nucléaires*. — Paris, Ed. Fernand Nathan, dossier 90, 1981. — p. 312

BULLETIN D'ABONNEMENT

à retourner à Pergamon Press France S.A., 24, rue des Ecoles, 75005 Paris

NOM PRÉNOM

ORGANISATION (ou PROFESSION)

ADRESSE

..... TÉLÉPHONE

Vous prie d'enregistrer abonnement (s) à la revue FUTURIBLES
au prix unitaire annuel de :
France : FF270 (TVA 4 % incl.) - C.E.E. : FF270 - Etranger : FF290 - Par avion : FF375

RÈGLEMENT (*ayer les mentions inutiles*) :

- ci-joint par chèque bancaire libellé à l'ordre de Pergamon Press France S.A.
- par virement bancaire (Société Générale, Agence G, St Michel,
27 bd St Michel, 75005 PARIS, Compte N° 200.1961.2)
- sur envoi d'une facture

DATE

Signature :

P.S. — Des conditions spéciales sont réservées aux membres de l'Association
Internationale Futuribles (renseignements sur demande à l'Association :
Tél. 222.63.10)

Association Internationale Futuribles

Fondateur : Bertrand de Jouvenel ; Président : Philippe de Seynes ;
Délégué Général et Secrétaire Général : Hugues de Jouvenel

Objectifs

- Agir comme centre de documentation pour les études sur l'avenir à moyen et long terme : inventaire et évaluation des recherches, collecte et analyse des données, élaboration d'études comparatives et de rapports de synthèse.
- Identifier — avant qu'ils ne deviennent brûlants — les problèmes-clefs de demain ; études et recherches sur les différentes évolutions possibles et sur les actions à entreprendre pour éviter les dangers prévisibles, saisir les opportunités qui se dégagent et s'adapter aux transformations irréversibles.
- Assurer une confrontation permanente entre les différentes équipes de recherche et les centres de décision, et faciliter l'échange entre personnes de disciplines, d'idéologies et de pays différents qui — par les faits qu'ils relatent, les idées et les opinions qu'ils avancent — peuvent aider à la compréhension du monde contemporain et aux défis du futur.
- Diffuser les résultats de ces réflexions et de ces recherches par l'édition de livres, revues, bulletins...

Fonction vigie

- **Bibliographie prospective.** Bulletin mensuel d'analyse bibliographique sur les principales études prospectives réalisées dans le monde.
- **Actualités prospectives.** Bulletin mensuel sur les idées et les faits porteurs d'avenir.
- **Synthèse et évaluation de la recherche.** Recension, et évaluation des travaux de prospective, réalisées par thème ou par pays sur contrat.

Etudes et Recherche

- **L'avenir de l'Etat protecteur et les formes alternatives de protection et de régulation sociale.**
- **Les innovations technologiques et sociales : leurs impacts sur la création de nouveaux emplois.**
- **Prospective des besoins et des approvisionnements de l'Europe en matières minérales et végétales :** approvisionnement, économies de matières premières, stratégies de négociation.
- **Evolution des modes de vie :** au travers notamment d'enquêtes, de monographies familiales et de travaux de synthèse.
- **La prospective au service de l'action :** nécessité et opérationnalité de la prospective, évaluation des méthodes...

Rencontres

L'Association Internationale Futuribles organise régulièrement des **tables-rondes, séminaires et conférences internationales** dont le programme est disponible au secrétariat.

Edition

- Une **revue mensuelle** d'analyse, prévision, prospective : Futuribles
- Trois **bulletins périodiques** d'information : Actualités prospectives, Bibliographie prospective, Futuribles newsletter.
- Des **livres** en anglais et en français.

Renseignements, adhésion :

55, rue de Varenne. F-75007 Paris. France. Tél. (1) 222 63 10 + Telex FECPAR 201220 F

Jean-François Colin	3	<i>Temps de travail et emploi. Les enjeux d'une réduction de la durée du travail</i>
Victor Scardigli	19	<i>La durée du travail : quelques comparaisons</i>
Bernhard Teriet	26	<i>Temps de travail et partage de l'emploi. Expériences et stratégies</i>
Guy Aznar	39	<i>Tous à mi-temps ou le scénario bleu</i>
Dominique Drouet, Colette Durand, Hervé Mathieu	49	<i>Durée du travail et utilisation de l'espace, trois images prospectives</i>
Claude Leroy	60	<i>Pour la régionalisation du temps</i>
Dominique Letourneur	63	<i>Vécu</i>
Bernard Delplanque	71	<i>Temps et statut social</i>

Forum

FNPE	74	<i>Le temps social en famille</i>
Sylvie Laferrère, Claire Merleau-Ponty, Anne Tardy	79	<i>Le Musée en Herbe ou comment apprivoiser l'art</i>

*Futur-Information*s

83	<i>Les nouvelles de la prospective</i>
86	<i>Les actualités prospectives</i>

Bibliographie

95	<i>Analyses critiques</i>
108	<i>Comptes rendus</i>
111	<i>Vient de paraître</i>